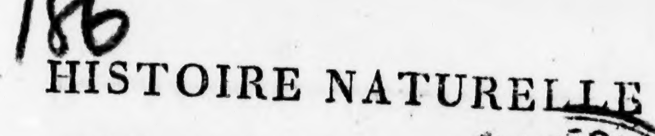
HIS

D.

HISTOIRE NATURELLE

DES VÉGÉTAUX.



HISTOIRE NATURELLE DES VÉGÉTAUX,

CLASSÉS PAR FAMILLES,

Avec la citation de la classe et de l'ordre de Linné, et l'indication de l'usage que l'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc. *des figures dessinées d'après nature*, et un *GENERA* complet, selon le système de *Linné*, avec des renvois aux familles naturelles de *A. L. de Jussieu*.

Par J. B. LAMARCK, de l'Institut national de France, et professeur au Muséum d'Hist. naturelle;
Et par B. MIRBEL, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris; professeur de Botanique à l'Athénée de Paris.

TOME

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN XI — 1803.

HISTOIRE NATURELLE

DES PLANTES.

DIX-HUITIÈME FAMILLE.

PERSONÉES, *Scrophulariæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice presque toujours persistant, divisé plus ou moins profondément; corolle monopétale, hypogyne, ordinairement irrégulière, à limbe divisé : ordinairement quatre étamines didynames, rarement deux; un style; un stigmate simple ou à deux lobes; capsule fendue plus ou moins profondément en deux valves concaves et nues intérieurement (valves quelquefois fendues en deux, et la capsule paroissant alors à quatre valves); graines très-menues, nombreuses, attachées aux deux côtés d'un réceptacle central, dilaté par les bords et formant une cloison simplement parallèle aux valves ou continue avec leurs bords rentrans; réceptacle quelquefois contracté, et la capsule paroissant alors à une loge; périsperme charnu; embryon droit.

Tournefort a donné aux plantes de cette famille le nom de *personées*,

à cause de l'irrégularité de leur corolle, dont les deux lèvres représentent à-peu-près la forme d'un masque. La plupart de ces plantes ont une tige herbacée ; quelques-unes forment des arbrisseaux. Leurs feuilles sont communément opposées, souvent alternes et quelquefois verticillées ; les fleurs, diversement disposées, sont tantôt axillaires, tantôt terminales, solitaires ou réunies en épi, en corymbe ou en panicule.

La famille est très-naturelle, mais elle comprend plusieurs genres qui ne lui appartiennent pas, et qui devront entrer dans d'autres familles ou former de nouveaux groupes. Le caractère des vraies personées consiste dans la corolle souvent irrégulière, les étamines ordinairement didynames, mais surtout dans la capsule à deux valves, divisée en deux loges par une cloison parallèle aux valves. Les premiers genres de la famille ont le port des pyréna-

cées, mais leur fruit est à plusieurs graines. Les valves de la capsule se fendent en deux, et la capsule paroît alors à quatre valves. Le muflier, la digitale et plusieurs autres genres des personées se rapprochent du *verbascum* et de plusieurs autres genres des solanées à fruit en capsule; le nombre d'étamines les distingue, et le rudiment d'une cinquième étamine qu'on observe dans les personées, montre la transition d'une famille à l'autre.

Les personées sont fondantes, incisives, mais elles sont nauséabondes, suspectes, et on doit les employer avec ménagement; à l'extérieur elles sont résolutives: leur saveur, en général, est acerbe.

I.

Quatre étamines didynames. (*Didynamie-angiospermie*. L. Gm.)

Ier GENRE.

BULEJE, *Budleia*. Linn. Juss.

Caractère générique. Calice petit à quatre divisions; corolle tubulée ou un peu en cloche, à quatre divisions; étamines courtes non saillantes hors de la corolle; un stigmate simple; une capsule oblongue marquée de deux sillons, à deux valves entières ou fendues en deux; graines nombreuses.

Les bulèjes sont des arbrisseaux exotiques qui ont le port des pyrénacées, mais qui en diffèrent par la structure du fruit; leur tige porte des rameaux opposés garnis de feuilles simples, cotonneuses, également opposées et terminées par les fleurs disposées en épi, en corymbe ou en tête. On en con-

noît neuf espèces. Plusieurs croissent au Cap de Bonne-Espérance.

Budleia, du nom d'un botaniste anglais.

IIe—VIIIe GENRES.

SCOPARIA. Linn. Juss. Lam.
RUSSELIA. Jacq. Juss.
CAPRARIA. Linn. Juss. Lam.
STEMODIA. Linn. Juss. Lam.
HALLERIA. Linn. Juss. Lam.
GALVEZIA. Domb. Juss.
ACHIMENES. Brow. Juss. Lam.

(V. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

IXe GENRE.

SCROPHULAIRE, *Scrophularia*, Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq lobes ; corolle à tube globuleux, à limbe à deux lèvres ; lèvre supérieure à deux lobes horizontaux, orbiculaires et souvent munis à l'intérieur, à leur naissance d'un appendice charnu en forme d'écaille ; lèvre inférieure à trois lobes, dont le moyen est réfléchi ; étamines dans la direction de la lèvre inférieure ; anthères à une loge s'ouvrant transversalement par le sommet ; un stigmate simple ; capsule arrondie, aiguë, à deux loges, à deux valves entières.

On compte vingt-six espèces de scrophulaires ; la plupart sont exotiques et herbacées, annuelles ou vivaces ; quelques-unes forment des sous-arbrisseaux. Leur tige, ordinairement presque simple, est carrée, garnie de feuilles habituellement opposées et découpées,

et se termine par un épi ou une panicule de fleurs portées sur ses pédoncules rameux accompagnés de petites bractées aux points de division. Quelquefois les pédoncules sont axillaires; les fleurs sont renversées, puisque, selon Linné, les étamines dans les fleurs à deux lèvres suivent toujours la direction de la lèvre supérieure.

La scrophulaire noueuse, la grande scrophulaire (*scrophularia nodosa*, L.). Cette espèce est vivace; elle croît en Europe dans les lieux ombragés et humides; sa racine, grosse et fibreuse, pousse une tige noirâtre, haute de deux à trois pieds ou davantage, verticale, forte, branchue, feuillée et terminée par une grappe de fleurs d'un pourpre noirâtre. Les angles de la tige sont obtus; les feuilles sont d'un vert obscur, pétiolées, opposées et quelquefois trois à trois, longues environ de trois ou quatre pouces, arrondies en cœur à la base, alongées en pointe vers le sommet,

dentées à leur bord et traversées de trois nervures longitudinales.

Cette plante a une odeur puante et une saveur amère; les feuilles récentes hachées et appliquées en cataplasme, sont anti-scrophuleuses et nettoient les vieux ulcères. On prépare avec la racine un onguent contre la gale. Les chèvres seules, parmi les bestiaux, mangent la scrophulaire noueuse; elle plaît encore beaucoup aux abeilles.

La scrophulaire aquatique (*scrophularia aquatica*, Linn.), vulgairement herbe du siége, bétoine d'eau. Elle est bisannuelle. On la trouve communément en Europe, sur le bord des eaux vives. Elle ressemble extrêmement à la précédente, mais elle a sa racine noueuse, grosse et rampante; les angles de la tige, prolongés en membrane saillante, et les feuilles un peu obtuses à l'extrémité, et crénelées à leur bord.

Cette espèce a une odeur moins désagréable que la précédente. Sa racine

bouillie avec le séné, corrige beaucoup mieux l'odeur et la saveur de cette plante, que la racine des autres espèces de scrophulaires. Au reste toutes les scrophulaires sont suspectes et un peu vénéneuses.

Scrophularia, parce qu'on a cru que la grande scrophulaire guérissoit les écrouelles.

IXe — XIIe GENRES.

MATOUREA. Aubl. Juss. Lam.
DODARTIA. Tourn. L. Juss. Lam.
GERARDIA. Plum. Linn. Juss.
CYMBARIA. Linn. Juss.
(V. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

XIIIe GENRE.

ANTIRRHINON, Muflier, Linaire; *ANTIRRHINUM*. Tourn. Linn. Juss. Lam. *LINARIA*. Tourn. Juss.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes, dont deux inférieures écartées; corolle irrégulière à tube enflé, terminé postérieurement par une bosse ou un éperon, et antérieurement par deux lèvres, la supérieure à deux divisions réfléchies sur les côtés, l'inférieure à trois lobes, munie en outre d'une éminence saillante en forme de palais; cette lèvre ferme le tube de la corolle en s'appliquant comme une mâchoire contre la lèvre supérieure; un stigmate simple; une capsule à deux loges s'ouvrant dans plusieurs espèces au sommet par deux ou trois trous, ou se fendant en plusieurs découpures réfléchies.

LINNÉ a réuni le genre *antirrhinum* et *linaria*, que Tournefort avoit distingué. Les espèces de ces deux genres



Deseve del. *Demonchy Sculp.*

1. Dodartia. 2. Antirrhinum.

ont en effet tant de rapports, que les différences tirées de la forme des éperons, ne sont point suffisantes pour les séparer. On connoît plus de soixante espèces dans ce genre ; plus de la moitié croissent en Europe. Presque toutes sont annuelles ; les autres sont bisannuelles ou vivaces Leur tige haute de quelques pouces à deux ou trois pieds, porte des feuilles alternes, mais quelquefois opposées ou verticillées à sa partie inférieure. Les fleurs terminent la tige sous la forme d'un épi, ou bien elles naissent aux aisselles des feuilles. On trouve ordinairement dans la corolle le rudiment d'une cinquième étamine.

Des circonstances locales, ou plutôt une trop grande abondance de suc, font subir aux fleurs de plusieurs espèces, une étrange métamorphose. Le tube de la corolle devient en entonnoir, dont le limbe, au lieu de former deux lèvres irrégulières, se divise en cinq lobes appla-

tis, qui n'offrent aucune irrégularité. Au lieu d'un seul éperon on en trouve cinq épanouis comme des pétales, et rangés en cercle autour du tube. Les étamines au lieu d'être au nombre de quatre, et insérées sur la corolle, sont au nombre de cinq et sont posées sur le réceptacle, quoique la corolle soit monopétale; le fruit avorte presque toujours; quelquefois toutes les fleurs sont métamorphosées, quelquefois les deux sortes de fleurs sont sur un même individu. C'est dans les fleurs de l'*antirrhinum linaria*, qu'on observa pour la première fois, en 1744, cette singulière monstruosité. On crut avoir découvert un genre nouveau, et on lui donna le nom de *peloria ;* mais on ne tarda pas à découvrir, et l'on a vu depuis des fleurs analogues dans d'autres espèces du genre, et même sur des plantes non congénères à fleur anomale, telles que la violette, le *rhinanthus crista galli*, le *dracocephalum austria-*

cum, Linn. On multiplie par bouture la linaire à fleurs de pelore ; néanmoins le fruit n'avorte pas constamment, et l'on peut encore la multiplier de graine. Multipliée de bouture, elle conserve ses fleurs de pelore, à moins qu'elle ne soit placée dans un terrein sec ; car alors elle reprend ses fleurs de linaire. Multipliée de graine, elle produit ordinairement des fleurs de linaire ; mais semée dans un terrein gras, elle conserve quelquefois ses fleurs de pelore.

On divise ce genre en quatre sections.

Capsules à plusieurs valves ; feuilles anguleuses.

Le muflier cymbalaire, la cymbalaire (*antirrhinum cymbalaria*, L.). Cette jolie plante croît en Europe et particulièrement dans la France, sur les rochers et les vieux murs, où elle forme des touffes plus ou moins considérables, sur lesquelles brillent des fleurs purpurines semblables à de pe-

tites violettes. Ses tiges longues de quelques pouces jusqu'à un pied ou davantage, sont très-déliées, rampantes, entrelacées, et portent de distance en distance des feuilles arrondies, à l'aisselle desquelles les fleurs sont solitaires. Toute la plante est lisse ; les feuilles sont portées sur d'assez longs pétioles, et les fleurs sur d'assez longs pédoncules. Les feuilles, tantôt alternes et tantôt opposées, longues de cinq à six lignes jusqu'à un pouce, et plus larges que longues, sont arrondies en rein, échancrées en cœur à la base, et découpées sur le bord en cinq ou six lobes. Les corolles sont d'un bleu violet, mais quelquefois blanches, et leur palais est teint d'une couleur jaunâtre. La capsule est globuleuse et remplie de graines ridées. Cette plante est astringente et vulnéraire. Son suc est amer; on le dit bon contre la gale. La cymbalaire est annuelle.

Le muflier bâtard, la velvote femelle

(*antirrhinum spurium*, Linn.). Cette plante est commune dans les champs de l'Europe ; elle fleurit en été et périt tous les ans. Ses tiges grèles, longues d'un à deux pieds, rameuses, foibles et un peu couchées, portent de distance en distance des feuilles ovales, arrondies, à l'aisselle desquelles sont disposées de petites fleurs jaunes et solitaires. Toute la plante est couverte de poils blanchâtres ; ses feuilles sont sur de courts pétioles, et les fleurs sur de longs pédoncules très-déliés. Les feuilles longues d'un pouce, et insensiblement plus petites vers l'extrémité de la tige, sont souvent opposées à sa partie inférieure, et quelquefois un peu dentées à leur base, mais toujours alternes à sa partie supérieure, toujours entières à leur bord et presque sessiles. Le tube de la corolle est très-court ; le palais peu saillant ; l'éperon aigu et courbé, et la lèvre supérieure d'un violet noirâtre. On regarde cette espèce comme forte-

ment résolutive, émolliente et diurétique.

Capsules à plusieurs valves ; feuilles opposées.

Le muflier nain (*antirrhinum minus*, Linn.), vulgairement la petite linaire. Cette espèce est la plus commune du genre. On la trouve en Europe, dans les lieux secs et sablonneux, dans les champs cultivés et les décombres. Elle fleurit en été et périt tous les ans. Sa tige droite, très-rameuse, comme en panicule, élevée ordinairement de six à huit pouces, porte à sa partie inférieure des feuilles opposées, lancéolées, obtuses; à sa partie supérieure des feuilles alternes, linéaires, et de la base au sommet des fleurs solitaires à leur aisselle. Toute la plante est couverte de poils courts un peu visqueux. Les feuilles sont sessiles, longues de six à huit lignes à un pouce, et plus courtes que les pédoncules des

fleurs à la partie supérieure de la plante. La corolle est petite, blanche et violette; l'éperon a la moitié de sa longueur; les divisions du calice ont la longueur de la capsule, et l'embrassent; les graines sont noires, arrondies et sillonnées longitudinalement.

Les vaches, les moutons et quelquefois les cochons mangent la petite linaire, à laquelle les chevaux et les chèvres ne touchent point.

Capsules à plusieurs valves ; feuilles alternes.

Le muflier linaire (*antirrhinum linaria*, Linn.), vulgairement la grande linaire. Elle croît en Europe, sur les murailles, parmi les décombres, et dans les terreins incultes où elle est toujours abondante, parce que les bestiaux n'y touchent point. Elle est vivace et fleurit sur la fin de l'été. C'est une des plus belles espèces du genre. Ses tiges hautes d'un pied et demi ou deux pieds, verti-

cales et un peu rameuses, sont garnies dans toute leur longueur de nombreuses feuilles d'un vert bleuâtre, un peu redressées, et se terminent par un superbe épi de fleurs jaunes, grandes, droites, sessiles et imbriquées. La surface de toute la plante est lisse ; la tige est cylindrique, ferme, un peu colorée. Les feuilles sont sessiles, éparses, longues d'un pouce et demi à deux ou trois pouces, linéaires, ou linéaires-lancéolées, terminées en pointe et traversées longitudinalement par une nervure saillante. L'éperon de la corolle est très-long, un peu courbé; l'entrée de la corolle est d'un jaune safran et garnie de poils; les divisions du calice recouvrent à moitié la capsule, les graines sont plates, orbiculaires, membraneuses à leur bord.

L'odeur de la grande linaire est désagréable ; sa saveur est salée et amère. Son usage intérieur est suspect. Le suc est purgatif. Les feuilles appliquées en

cataplasmes calment les douleurs des hémorrhoïdes. Le lait dans lequel on les fait infuser, fait périr les mouches.

Capsule s'ouvrant par trois pores ; corolle sans éperon.

Le muflier des jardins (*antirrhinum majus*, L.), vulgairement *gueules de lion.* Cette belle plante croît spontanément dans les contrées méridionales de l'Europe au milieu des moissons. Cultivée chez nous pour l'ornement des jardins, elle est devenue presque spontanée, et on la trouve fréquemment sur les murs et dans les lieux pierreux. Elle fleurit en été et vit deux années. Sa tige, haute de deux à trois pieds, verticale et rameuse, est garnie de feuilles d'un vert foncé, sessiles, elliptiques ou lancéolées, et se termine par un épi de fleurs droites, grandes, roses, quelquefois blanches, ou jaunâtres, ou panachées. Toute la plante est lisse, excepté la partie supérieure de

la tige qui est un peu velue. Les feuilles longues d'un pouce et demi à deux pouces, sont alternes sur la tige et opposées sur les rameaux. Les fleurs sont portées sur des pédoncules de trois à quatre lignes; les divisions du calice sont ovales, obtuses; la corolle est longue d'un pouce à un pouce et demi; le tube est large, enflé et terminé postérieurement à la place de l'éperon par une bosse arrondie; le palais de la lèvre inférieure est couvert de poils; la capsule, trois fois plus longue que le calice, est oblique et renflée à la base, un peu courbée, et s'ouvre à son sommet par trois pores. Elle ressemble à la tête d'un veau. Cette plante passe pour venimeuse.

Le muflier rubicond (*antirrhinum orontium*, L.). On le trouve dans les champs de l'Europe. Il fleurit en été et périt dans l'année. Sa tige droite et peu rameuse s'élève à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi, porte des feuilles

opposées à la base, alternes à sa partie supérieure et éloignées les unes des autres. Des fleurs rouges assez grandes, solitaires et presque sessiles, sont placées à l'aisselle des feuilles supérieures. Les feuilles sont longues de deux pouces environ, étroites, lancéolées et plus ou moins aiguës. Les divisions du calice sont linéaires, inégales, plus longues que la corolle et ciliées. La capsule, beaucoup plus courte que le calice, est renflée d'un côté à la base, et s'ouvre au sommet par trois pores. Elle a l'air d'une tête de singe. Cette espèce est vénéneuse, suivant Linné.

Antirrhinum, formé de deux mots grecs qui signifient *fleurs en nez*.

XIVe GENRE.

HÉMIMERIS. L. S. Juss. (V. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

XVe GENRE.

DIGITALE, *Digitalis*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions inégales ; corolle en tube à la base, dilatée en cloche au sommet, coupée obliquement et divisée en quatre lobes courts, inégaux ; stigmate simple ou formé de deux lames ; capsule ovale, alongée en pointe ; rudiment d'une cinquième étamine à peine visible.

Les digitales, ainsi nommées à cause de leurs fleurs, dont la forme imite celle d'un dé à coudre, sont des plantes herbacées ou ligneuses, dont la tige, haute d'un à six pieds, simple ou rameuse et garnie de feuilles alternes ou éparses, se termine par un long et bel épi de fleurs ordinairement grandes et tournées d'un seul côté. On en compte douze espèces ; presque toutes sont indigènes et croissent dans le midi de

l'Europe, en Espagne, dans l'Italie et la France.

La digitale pourprée (*digitalis purpurea*, L.). Elle croît en Europe dans les lieux montagneux et les terreins sablonneux. Elle vit deux années. Elle offre un très-bel aspect au commencement de l'été, lorsque ses belles fleurs rouges sont épanouies. Il ne lui manqueroit, pour être plus estimée, que d'être moins commune. Sa tige, haute de deux à trois pieds, droite, épaisse et ordinairement simple, est garnie de grandes feuilles alternes, ovales, lancéolées, et se termine par un long épi de fleurs longues d'un pouce et demi, renflées, pendantes et tournées d'un seul côté. Toute la plante est velue. Les feuilles sont molles, blanchâtres en dessous, un peu ridées en dessus, finement dentées à leur bord et rétrécies en pétiole. Les inférieures sont longuement pétiolées et plus grandes. Les fleurs sont un peu pédonculées et accompa-

gnées d'une petite bractée. Les divisions du calice sont ovales, aiguës; les lobes de la corolle sont arrondis, le lobe supérieur est entier; l'intérieur de la corolle est élégamment tacheté. Les graines sont presque carrées.

La digitale pourprée est amère, purgative, émétique. C'est un remède actif qu'on ne doit administrer intérieurement qu'avec beaucoup de prudence. Elle produit de bons effets dans les maladies scrophuleuses. Les fleurs infusées dans du lait sont recommandées comme vermifuges.

I I.

Deux étamines. (*Diandrie-monog.* L. Gm.)

XVIe ET XVIIe GENRES.

PEDEROTA. Linn. Juss. Lam.

BÆA. Commers. Juss.

(Voy. 3e vol. *Diandrie-monogynie.*)

XVIIIe GENRE.

CALCÉOLAIRE, *Calceolaria.*
Feuill. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à quatre lobes ; corolle à tube très-court, à limbe à deux lèvres ; lèvre supérieure très-petite ; lèvre inférieure grande, enflée, concave, en forme de sabot ; étamines courtes insérées sur la lèvre supérieure ; un stigmate ; capsule conique s'ouvrant en quatre valves au sommet.

Les espèces de ce genre sont exotiques, et ont été découvertes au Pérou et au détroit de Magellan. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, petites ; les plus grandes s'élèvent à deux ou trois pieds. Les feuilles sont opposées dans le plus grand nombre. Les fleurs naissent à la partie supérieure de la plante, une ou plusieurs ensemble sur des pédoncules partant des aisselles des feuilles ou disposés en corymbe

terminal. Dans quelques espèces, les fleurs sont sur une hampe qui s'élève entre les feuilles radicales.

On cultive au Jardin des Plantes la calcéolaire ailée (*calceolaria pinnata*, L.). Elle croît au Pérou dans les lieux humides. Cette plante est assez jolie, et son feuillage ressemble à celui d'une pédiculaire. Sa tige haute d'environ deux pieds, droite, divisée en rameaux très-ouverts et coupée de nœuds, où prennent naissance des feuilles opposées, porte quelques fleurs jaunes à son extrémité et à celle des rameaux. La tige est velue, fragile; les nœuds sont un peu renflés. Les feuilles très-ouvertes et découpées profondément en folioles oblongues et dentées, sont d'un vert tendre, molles, un peu velues et plus longues que les entre-nœuds; leurs pétioles embrassent la tige et se confondent par leur base. Les fleurs sont portées sur des pédoncules très-déliés; les

corolles sont assez grandes. Cette calcéolaire est laxative.

Calceolaria, de *calceolus*, *petit soulier*, à cause de la forme de la lèvre inférieure.

III.

Genres qui ont de l'affinité avec les personées ; feuilles opposées.

19e, 20e ET 21e GENRES.

COLUMNEA. Plum. L. Juss. Lam.
BESLERIA. Plum. Linn. Juss. Lam.
(V. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)
CYRTANDRA. Forst. Juss. Lam.
(Voy. 3e vol. *Diandrie-monogynie.*)

XXIIe GENRE.

GRATIOLE, *Gratiola*. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions avec deux bractées à la base; corolle tubulée, striée, à limbe irrégulier, à deux lèvres peu marquées, la supérieure à deux lobes ou plutôt échancrée; l'inférieure à trois divisions égales; quatre étamines dont deux sont souvent stériles; rudiment d'une cinquième étamine; un style; un stigmate à deux lobes; capsule ovale à deux valves, à deux loges, à plusieurs graines.

Ce genre comprend une quinzaine d'espèces qui croissent la plupart dans l'Inde et en Amérique. Une seule croît en Europe. Toutes sont herbacées et presque toutes annuelles. Elles sont petites; les plus grandes ne s'élèvent qu'à un pied ou un pied et demi. Leurs feuilles sont opposées et ordinairement simples; à leur aisselle naissent les fleurs.

La gratiole officinale (*gratiola offi-*

cinalis, L.), vulgairement l'herbe au pauvre homme. Elle croît en France et dans d'autres contrées méridionales de l'Europe, sur le bord des étangs et principalement dans les prés humides. Elle fleurit pendant l'été et vit deux années. Sa racine est horizontale, noueuse, et pousse inférieurement des fibres perpendiculaires. Ses tiges droites, hautes d'un pied et ordinairement simples, sont garnies de feuilles opposées à l'aisselle, desquelles naissent des fleurs solitaires d'un bleu jaunâtre. Toute la plante est lisse. Les feuilles sont longues d'un pouce, lancéolées, pointues, dentées à dent de scie à leur bord et embrassent la tige par leur base. Les fleurs sont portées sur des pédoncules moins longs que les feuilles. Les corolles sont longues d'un demi-pouce.

Cette plante est inodore, et sa saveur est amère et désagréable. Elle est fortement purgative, hydragogue, un peu émétique et fébrifuge. Les gens pauvres

en font un fréquent usage pour se purger ; de-là le nom qu'elle porte. On l'emploie dans les fièvres quartes rébelles, l'hydropisie, la mélancolie. La gratiole gâte les prairies et fait maigrir les chevaux qui la mangent.

Gratiola, du mot *gratia*, *bienfait*, *faveur*, sans doute à cause de ses vertus.

XXIII[e]—XXVIII[e] GENRES.

TORENIA. Linn. Juss. Lam.
VANDELLIA. Linn. Juss. Lam.
LINDERNIA. Linn. Juss. Lam.
MIMULUS. Linn. Juss. Lam.
POLYPREMUM. Linn. Juss.
MONTIRA. Aubl. Juss.
(V. 3[e] vol. *Didynamie-angiospermie.*)

IV.

Genres qui ont de l'affinité avec les personées; feuilles alternes.

XXIXe ET XXXe GENRES.

SCHWALBEA. Gron. L. J. Lam.
SCHWENKIA. Royen. Linn. Juss.
(V. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

XXXIe GENRE.

BROVALE, *Browalia*. L. J. Lam.
(*Didynamie-angiospermie*. L. G.)

Caractère génér. Calice tubulé à cinq divisions; corolle tubulée à limbe plane, divisé en cinq lobes presqu'égaux, mais le supérieur plus grand; quatre étamines dont deux plus longues, et dont les anthères plus grandes ferment l'entrée du tube de la corolle; un style; un stigmate à quatre lobes; capsule à deux valves fendues en deux au sommet; cloison parallèle aux valves, s'en séparant par contraction et rendant la capsule à une loge; graines nombreuses.

On ne connoît que deux espèces de

brovales. On les trouve dans l'Amérique méridionale et au Pérou. Ce sont des herbes annuelles, hautes d'un à deux pieds, rameuses, garnies de feuilles pétiolées, ovales, pointues. Les fleurs sont bleues, axillaires ou terminales. Ces plantes ont le port des solanées.

Browalia, du nom d'un botaniste suédois.

DIX-NEUVIÈME FAMILLE.

LES SOLANÉES, *Solaneæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice persistant à cinq dents ou à cinq divisions; corolle monopétale régulière, à cinq lobes, prenant naissance sous l'ovaire; cinq étamines attachées sur la corolle; ovaire simple et supérieur; style simple ou rarement formé de deux lames; une capsule à deux loges et à deux valves, à cloison parallèle aux valves, comme dans les personées, ou bien une baie à deux ou plusieurs loges formées par les saillies du placenta central; périsperme charnu; embryon délié et cylindrique, plus ou moins courbé autour du périsperme.

Nous regardons comme loix que la nature s'impose, l'ordre qu'elle adopte communément, mais ces loix n'ont rien d'obligatoire pour elle, puisqu'elle en secoue le joug quand il lui plaît. Ici, par exemple, au premier coup-d'œil, on est frappé de l'aspect désagréable de

la plupart des individus; le vert de leurs feuilles est terne; les couleurs de leurs corolles sont tristes; les couleurs vives de leurs fruits fatiguent la vue sans la flatter; l'odeur qu'exhalent ces plantes enivre et plonge dans un assoupissement mortel; leur saveur est rebutante et leurs sucs sont empoisonnés. Il semble donc que la nature ait voulu réunir en elles tout ce qui peut révolter les sens : mais par un de ces contrastes dont l'univers produit d'innombrables exemples, cette même famille renferme des plantes d'un aspect extrêmement gracieux; des fleurs superbes par leur grandeur, leur forme et leur éclat; des fruits dont les sucs sont agréables et même salutaires : et par un autre contraste plus étonnant encore, certaines espèces remarquables par leur beauté, par leurs doux parfums, recèlent des poisons violens dont les effets sont aussi prompts que terribles. Des moralistes et des écrivains célèbres ont

cru qu'il existoit de telles harmonies entre les êtres et notre manière de sentir, que l'attrait ou la répulsion que nous éprouvions pour ces êtres n'étoit qu'un avertissement secret de leurs qualités bonnes ou mauvaises : cette idée peut trouver place dans un roman sur la nature ; mais l'observateur sévère en reconnoît bientôt la fausseté. La nature n'a rien créé que de bon en soi ; car l'existence d'un être est la preuve de son excellence ; et quant aux harmonies, ce sont des effets et non des causes. Certes, il s'en faut bien que ce qui est nuisible pour nous ait nécessairement des formes repoussantes. Les solanées unissent quelquefois les propriétés les plus nuisibles aux apparences les plus gracieuses ; l'action de leur poison se manifeste presque toujours par des symptômes effrayans, l'ivresse, les convulsions, le délire, la folie, la fureur et la léthargie. Pour arrêter le mal, on emploie avec succès l'émétique

et les acides ; néanmoins ces poisons affectent si vivement l'organisation, que le malade s'en ressent toute sa vie.

Ce qui agit fortement sur l'organisation peut par cela même être employé en médecine. Il ne faut que régler les doses et tempérer les effets trop violens. Les solanées offrent des remèdes très-énergiques. On les emploie comme narcotiques ; mais pour n'avoir point à redouter de suites fâcheuses, il convient qu'elles soient administrées par des hommes très-éclairés et très-prudens.

Cette famille, dont les espèces sont répandues sur toute la terre, comprend un petit nombre d'arbres, beaucoup d'arbrisseaux et d'arbustes et une grande quantité d'herbes. Bien rarement les espèces sont dénuées de tige ; quelques-unes ont des tiges grimpantes ; quelques-unes aussi sont armées d'épines placées à l'extrémité des rameaux ou dans l'aisselle des feuilles. Les feuilles

forment dans l'origine des boutons coniques dépourvus d'écailles ; elles sont ordinairement alternes ou quelquefois elles partent deux à deux du même point, caractère que les botanistes désignent sous le nom de *feuilles géminées* ou *gemelles*. Les fleurs, tantôt solitaires, tantôt en corymbe ou en thyrse, naissent souvent çà et là le long des rameaux.

I.

Fruit, capsule.

I[er] GENRE.

VERBASQUE, Bouillon blanc, Blattaire ; *Verbascum*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle en roue à cinq lobes arrondis et ouverts ; les deux lobes supérieurs plus petits ; cinq étamines inégales; filets inclinés et barbus à leur base ; anthères

uniloculaires s'ouvrant transversalement au sommet ; stigmate simple ; capsule ovale, aiguë ou globuleuse, à deux valves, chaque valve se fendant quelquefois en deux longitudinalement, et chaque portion emportant avec elle une partie de la cloison mitoyenne qui se dédouble; embryon droit au centre du périsperme.

On connoît une vingtaine de verbasques, la plupart originaires d'Europe. Desfontaines en a trouvé deux en Afrique, sur les côtes de la Méditerranée. Il ne paroît pas que ce genre habite l'Amérique, ni la partie méridionale de l'Asie et de l'Afrique. Beaucoup d'espèces sont bisannuelles; quelques-unes ont leurs racines vivaces ; une seule est herbacée; une autre vient en arbrisseau. Dans presque toutes les espèces, la tige s'élève du milieu de grandes feuilles radicales. Les fleurs, chacune accompagnée d'une bractée, sont terminales et disposées en épi simple ou en épi rameux et toute la plante est plus ou moins velue, ce qui,

selon quelques auteurs, a fait donner au genre, le nom de *barbascum*, dont *verbascum* n'est qu'une altération.

Le verbasque de Mycon (*verbascum myconi*, Linn.) pourroit former un genre à part. Ses fleurs sont placées deux ou trois au sommet d'une hampe. Sa corolle est régulière ; ses anthères sont à deux loges et s'ouvrent longitudinalement.

Le verbasque ailé (*verbascum thaphus*, Linn.). Cette plante est bisannuelle. On la trouve communément en Europe, dans les terreins sablonneux, stériles et secs. Sa tige qui, dans nos climats tempérés acquiert quelquefois la hauteur de six pieds, reste extrêmement basse dans les pays septentrionaux. Elle est simple, épaisse, cylindrique, un peu ligneuse. Les feuilles sont alternes, grandes, longues, larges, ovales, cotonneuses en dessus et en dessous, et se prolongent sur la tige. Celles de la base s'étalent sur la terre. Ses fleurs

ont une corolle jaune, et présentent un long épi terminal. Des cinq filets des étamines, deux sont inférieurs plus longs que les autres, et portent des anthères dépourvues de poils; les autres sont supérieures et leurs anthères sont velues.

Les feuilles ont une saveur salée et styptique. Les fleurs sont émollientes, calmantes, béchiques et même un peu narcotiques. Leur odeur est désagréable quand elles sont fraîches, mais assez douce quand elles sont desséchées. On les emploie en décoction comme les feuilles de thé. On se sert des feuilles en lavement, en fomentation, en cataplasme; on les applique après les avoir fait chauffer sur les douleurs de goutte. Leur duvet produit le même effet que le moxa, dont les Chinois font usage pour cautériser les parties affectées par la goutte ou le rhumatisme. Les graines jetées dans un vivier enivrent le

poisson ; il surnage et il est alors facile de le prendre à la main.

Le verbasque cotonneux (*verbascum phlomoïdes*, Linn.). Cette plante est bisannuelle. Elle croît en Europe, dans les terreins secs et montueux et sur le bord des chemins. Elle est très-cotonneuse. Les feuilles radicales sont pétiolées, ovales, fort grandes, épaisses et drapées d'un duvet blanc. Sa tige est cylindrique, haute de deux à trois pieds, quelquefois simple, souvent rameuse et garnie çà et là de duvet semé comme par flocons. Les fleurs à corolles, grandes et jaunes, sont ramassées par petits paquets sessiles, écartés les uns des autres, et formant dans leur ensemble des épis interrompus.

Cette espèce a les mêmes propriétés que la précédente.

Le verbasque lychnite (*verbascum lichnitis*, L.). Il croît dans les terreins pierreux, sur le bord des chemins. Il est bisannuel. Sa tige est verticale, droite

haute de deux ou trois pieds, et comme farineuse. Ses feuilles inférieures sont pétiolées et cotonneuses en dessous ; les supérieures sont sessiles et couvertes d'un duvet très-léger : les unes et les autres sont ovales, lancéolées. Les fleurs à corolle petite, blanchâtre ou d'un jaune pâle, sont disposées en épis rameux ; elles sont pédonculées et peu serrées. Les filets des étamines sont égaux et velus.

La racine est amère ; c'est un apéritif doux, dont l'infusion dans l'eau seule ou coupée avec le vin blanc réussit très-bien dans toutes les jaunisses dépendantes de l'épaississement de la bile. On peut adoucir cette infusion en y réunissant les fleurs de la même plante.

Le verbasque noir (*verbascum nigrum*, L.). Cette plante croît en Europe, sur le bord des chemins et dans les pâturages secs. Sa racine est vivace ; sa tige est herbacée, verticale, rameuse, d'un rouge brun et légèrement ve-

lue. Elle s'élève à la hauteur de deux à trois pieds; ses feuilles sont pétiolées, ovales, oblongues, aiguës. Les inférieures sont échancrées en cœur à leur base, assez grandes et cotonneuses en dessous; les supérieures sont petites, presque sessiles, sans duvet. Les fleurs à corolles jaunes, avec des étamines égales, couvertes d'un duvet pourpre, forment de longs épis plus ou moins serrés et d'ordinaire rameux.

Les cochons et quelquefois les moutons mangent cette plante. Les autres bestiaux n'en veulent point. On s'en sert dans le nord pour calmer la toux des vaches. Les fleurs plaisent aux abeilles, et elles sont recherchées par les moutons.

Le verbasque blattaire (*verbascum blattaria*, L.). Cette plante que l'on trouve habituellement dans les terres argileuses, les pâturages et le long des chemins, est bisannuelle. Sa tige est verticale, unie et à peine velue. Ses

feuilles oblongues, lisses, vertes et minces, sont crénelées, sessiles et même embrassantes à la partie supérieure de la tige; mais elles sont pétiolées et profondément sinuées à la partie inférieure. Les fleurs à corolle jaune, avec des étamines couvertes de poils violets, sont pédonculées et disposées en épis très-lâches et terminaux.

La racine est amère et âcre; les feuilles sont émollientes. Cette plante n'a point la propriété de chasser les mites, comme on l'avoit prétendu.

IIe GENRE.

HYOSCYAME, Jusquiame; *Hyoscyamus*. L. Juss. Lam. (*Pentand. monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice campanulé, à cinq dents; corolle en entonnoir, à limbe coupé obliquement et à cinq lobes inégaux; deux lobes inférieurs renversés; cinq étamines; stigmate globuleux; cap-

sule oblongue ; ventrue à sa base et s'ouvrant horizontalement par un opercule supérieur ; embryon demi-circulaire situé presqu'au bord du périsperme.

Le genre jusquiame renferme six à huit espèces herbacées, annuelles ou bisannuelles ou à racine vivace. Elles croissent dans toute l'Europe, dans la Perse, dans l'Egypte et dans l'Arabie. Elles sont plus ou moins velues. Les fleurs naissent solitaires aux aisselles des feuilles qui, à l'extrémité des tiges, partent souvent deux du même point.

La jusquiame noire (*hyoscyamus niger*, L.). Cette plante est bisannuelle. On la trouve en Europe, sur le bord des chemins, près des villes et des villages. Elle s'élève à la hauteur d'un à deux pieds et quelquefois plus. Elle est lanugineuse, un peu visqueuse, et répand une odeur forte et désagréable. Ses tiges sont cylindriques et rameuses. Ses feuilles sont embrassantes, grandes, ovales, lancéolées, sinuées et découpées

profondément; chaque découpure est aiguë. Ces feuilles sont un peu velues, molles et douces au toucher. Les fleurs presque sessiles, solitaires dans l'aisselle des feuilles, sont tournées d'un seul côté, et forment le long des rameaux comme un épi feuillé. Le limbe des corolles est d'un jaune pâle, avec des veines fines et purpurines disposées en réseau, et l'orifice du tube est d'un pourpre noirâtre.

La jusquiame noire est un poison narcotique très-dangereux, dont l'odeur seule suffit pour causer la stupeur et le délire. Suivant les observations d'Ingen-Houze, aucune plante n'a une influence plus nuisible sur l'air, sur-tout durant l'été. Ses racines sont longues, épaisses et ridées; leur ressemblance avec des panais les a quelquefois fait confondre. Cette erreur a été la cause d'accidens très-fâcheux. Les jeunes feuilles, semblables à de la chicorée blanche, n'ont pas été moins funestes; on a vu les per-

sonnes qui en avoient mangé tomber en léthargie et avoir des accès de folie et des convulsions : l'émétique et les acides végétaux, tels que le vinaigre, appaisent les effets de ce poison. On a prescrit intérieurement l'extrait de jusquiame, depuis trois grains jusqu'à quinze, dans les maladies spasmodiques ; mais il faut que le spasme soit porté à l'excès pour réussir avec ce remède. On doit l'administrer avec des précautions infinies. Les expériences de Storck prouvent qu'une dose trop forte peut causer de cruels accidens. Les Arabes ont une préparation de jusquiame qu'ils nomment *benje ;* elle enivre, procure le sommeil, et devient si nécessaire à ceux qui en ont contracté l'habitude, que dès qu'elle leur manque ils perdent l'appétit : mais tous ceux qui en font usage ont les nerfs très-irritables ; ils tremblent, sont sujets à des terreurs paniques, ont le visage bouffi et deviennent leucophlegmatiques. La

jusquiame appliquée en cataplasme ou infusée dans l'huile, appaise l'inflammation et les douleurs violentes; mais il faut que les malades ne puissent respirer son odeur : il faut encore avoir l'attention de la faire macérer, car autrement, par son duvet, elle irrite au lieu de calmer.

Les bestiaux ne touchent point à cette plante, à l'exception des chèvres qui la mangent quelquefois, et des moutons qui cherchent ses fleurs nouvelles. Si les vaches avalent ses jeunes pousses, elles tombent dans l'assoupissement, et quand la dose est forte, nul remède ne peut les sauver; elles meurent empoisonnées. Les oies, les poules, les autres oiseaux, les poissons, périssent lorsqu'ils ont mangé de cette plante. Cependant les maquignons mêlent ses graines avec l'avoine pour engraisser les chevaux qu'ils veulent vendre. Les rats mangent aussi les graines de jusquiame sans en être incommodés.

Quelques charlatans conseillent de respirer la fumée de cette graine pour appaiser le mal de dents. Cc remède peut soulager momentanément, mais il a souvent des suites funestes qui doivent le faire proscrire.

La jusquiame blanche (*hyoscyamus albus*, L.) qui croît dans les régions australes de l'Europe, est facile à distinguer de la noire par ses feuilles pétiolées, peu sinuées et à sinus arrondis. Ses propriétés sont les mêmes que celles de la jusquiame noire, mais elle agit avec moins de véhémence, et elle est moins vénéneuse.

Hyoscyamus (Diosc.), *fève de cochon*, en grec.

IIe GENRE.

NICOTIANE, Tabac; *Nicotiana*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog.* L. Gm.)

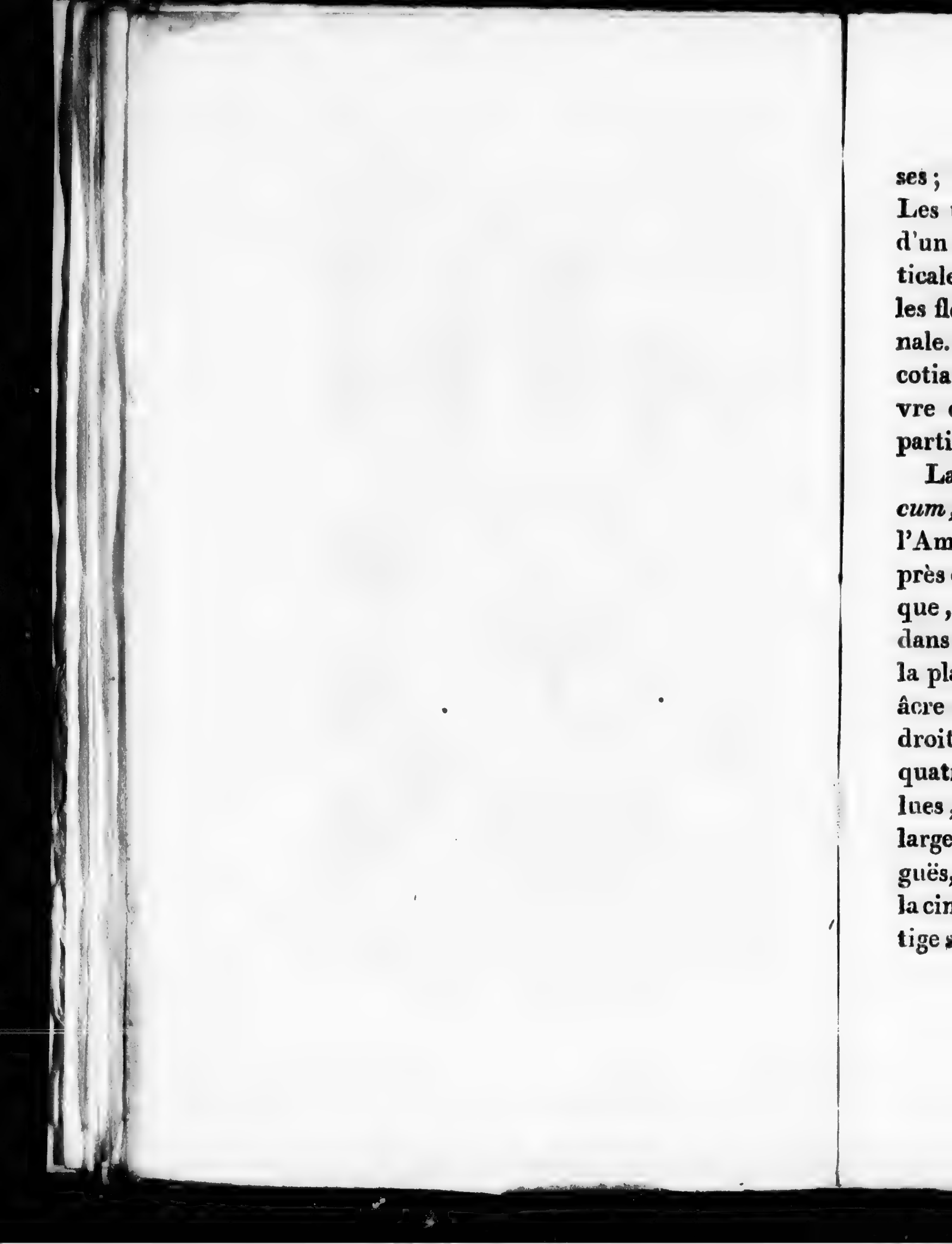
Caractère générique. Calice tubulé à cinq divisions; corolle en entonnoir plus longue que le calice; limbe égal à cinq dents et à cinq plis; stigmate globuleux; capsule ovale, conique, s'entr'ouvrant à son sommet en quatre parties; embryon courbé dans le périsperme.

On connoît sept à huit espèces de nicotianes. Ce genre paroît être originaire de l'Amérique; cependant il y a une espèce qui croît dans la Chine et au Cap de Bonne-Espérance. Elle ne diffère de la nicotiane tabac que par ses tiges vivaces, d'où l'on pourroit inférer que ce n'est qu'une variété. Cette espèce (*nicotiana fruticosa*, L.) et la nicotiane brûlante (*nicotiana urens*, L.), sont les seules qui soient ligneu-



Deseve del. Letellier Sculp.

1. Nicotiana. 2. Atropa.



ses ;
Les
d'un
ticale
les fl
nale.
cotia
vre c
parti

La
cum,
l'Am
près
que ,
dans
la pla
âcre
droit
quat
lues ,
large
guës,
la cin
tige s

ses; toutes les autres sont herbacées. Les unes et les autres sont couvertes d'un duvet visqueux; les tiges sont verticales; les feuilles de la base grandes; les fleurs disposées en panicule terminale. De Jussieu soupçonne que la nicotiane brûlante, dont la capsule s'ouvre comme celle des acanthes, n'appartient point à ce genre.

La nicotiane tabac (*nicotiana tabacum*, L.). Cette espèce est originaire de l'Amérique. Elle fut trouvée en 1520, près de Tabasco, dans le golfe du Mexique, et maintenant elle est cultivée dans toutes les parties du monde. Toute la plante a une odeur forte et un goût âcre et nauséeux. Sa tige est verticale, droite, visqueuse, haute de trois ou quatre pieds. Ses feuilles également velues, sont épaisses, mollasses, sessiles, larges, longues, ovales, lancéolées, aiguës, beaucoup plus grandes au pied qu'à la cime de la plante et d'un vert pâle. La tige se ramifie à son sommet. Les fleurs

à corolles longues, de couleur rougeâtre, forment des corymbes irréguliers à l'extrémité de chaque rameau. Les graines sont très-petites et très-nombreuses. Rai en a compté trente-six mille sur un seul pied.

Le tabac fut d'abord transplanté de Tabasco dans les îles voisines; mais ce ne fut que quarante ans après qu'il passa en Europe. Nicot de Nismes, ambassadeur en Portugal, envoya en France, en 1759, des graines de tabac qui lui avoient été données par un Flamand arrivant de la Floride. De-là vient le nom de *Nicotiana* donné à cette plante. Elle acquit bientôt une grande célébrité, et fut le sujet de contestations très-violentes parmi les savans; les ignorans même prirent part à ces querelles. Selon l'opinion qu'on adopta, on exagéra ses propriétés utiles ou ses propriétés malfaisantes; mais peu à peu les esprits se calmèrent, et la mode et l'habitude répandirent dans toutes les par-

ties du monde connu l'usage du tabac.

Cette plante est âcre et caustique. La médecine l'a plus employée autrefois qu'elle ne l'emploie aujourd'hui. Elle est détersive, vulnéraire, anodine, purgative, émétique; mais on doit en faire usage avec précaution; prise intérieurement, c'est un véritable poison plus ou moins actif, selon la dose; on la mâche, on la fume en feuilles, et sur-tout on la prend en poudre par les narines.

Le tabac se plaît dans une terre médiocrement forte, mais grasse, profonde et peu humectée; un sol vierge convient à ce végétal avide de sucs. On sème le tabac sur couche; quand sa tige a pris deux ou trois pouces d'élévation, on le transplante dans une terre bien préparée, et on a soin de placer les plants à trois pieds les uns des autres. Cette culture demande une très-grande attention : il faut enlever les mauvaises herbes, débarrasser les tiges de tout reje-

ton parasite, les étêter quand elles ont atteint la hauteur de deux pieds et demi, et sur-tout les débarrasser continuellement des feuilles que la pourriture ou les insectes ont attaquées; il faut aussi ne laisser sur chaque pied que huit à dix feuilles au plus. En vieillissant, elles brunissent, elles se courbent et répandent une odeur plus forte. Au bout de quelques mois on arrache les tiges, on les laisse étendues une nuit seulement sur la terre, et le lendemain on les suspend séparément dans des greniers où l'air entre librement; elles y restent jusqu'à ce qu'elles soient bien séchées; après quoi on les étend sur des claies que l'on couvre avec précaution; on les y laisse fermenter pendant une ou deux semaines; on les dépouille enfin de leurs feuilles, qui sont mises dans des barils ou rassemblées en carottes. Les autres façons qu'on donne à cette production, et qui changent selon le

goût des nations, sont étrangères à sa culture.

Les îles du Nouveau-Monde, à l'exception de Cuba, renoncèrent bientôt à la culture du tabac, qui fut remplacée par des productions plus riches. Le tabac de Cuba est très-estimé, mais on le trouve trop fort. Les Espagnols des deux hémisphères le consomment en poudre; les Espagnols d'Europe, les Hollandais et quelques autres peuples du Nord fument celui qu'ils tirent de Caraque. On emploie au même usage sur la côte occidentale d'Afrique, celui qui croît au Brésil; mais on ne pourroit le prendre en poudre, à cause de son âcreté, si les Brésiliens ne lui faisoient d'abord subir une préparation qui consiste à tremper chaque feuille dans une décoction de tabac et de gomme copal. Les feuilles ainsi humectées sont roulées et enveloppées dans des peaux de bœuf qui les maintiennent dans un état de fraîcheur nécessaire.

L'Afrique et les Indes Orientales cultivent le tabac pour leur usage; elles n'en vendent ni n'en achètent. Thunberg rapporte que les Japonais, qui sont redevables aux Portugais de la possession de cette plante, ne la cultivent pas en grand, mais que chaque particulier en élève le nombre de pieds qui lui est nécessaire pour sa propre consommation.

Dans le Levant, Salonique est le grand marché du tabac. La Syrie, la Morée et le Péloponnèse y versent tout leur superflu. De ce port il passe en Italie où on le fume, après avoir tempéré sa causticité par le mélange avec d'autres tabacs plus doux. Ceux de Dalmatie et de Croatie sont aussi en partie consommés en Italie, mais ils sont extrêmement forts; on les adoucit également par le mélange avec d'autres.

Le tabac de Hongrie a une odeur de fumée désagréable. Ceux de l'Ukraine, de la Livonie, de la Prusse, de la Po-

méranie, n'ont point de saveur. La Russie a inutilement tenté de cultiver ce végétal dans ses colonies de Sarratow, sur le Volga. Des graines apportées de la Virginie et d'Amersfort ne réussissent point ou réussissent mal.

Le tabac du Palatinat est très-médiocre en lui-même ; mais il prend facilement l'odeur et le goût des tabacs plus forts avec lesquels on le mêle.

La Hollande fournit aussi des tabacs. Ceux d'Utrecht et d'Amersfort sont d'une qualité supérieure, et ils communiquent facilement leur parfum aux tabacs inférieurs. Celui qui croît à Gueldres n'est pas estimé.

Le tabac étoit cultivé autrefois en France près de Pont-de-l'Arche, en Normandie; à Vertau, en Picardie ; et à Montauban, à Tonneins, à Clerac, dans la Guienne, et cette culture avoit plus de succès que par-tout ailleurs; mais le gouvernement la défendit en 1721, excepté sur quelques frontières

dont il respecta les capitulations. Le Hainaut, l'Artois, la Franche-Comté n'ont pas profité d'une liberté dont l'usage leur eût été nuisible, puisque la nature de leur sol ne convient point à la culture du tabac; mais elle a été plus utile à la Flandre et à l'Alsace, dont les tabacs, très-foibles à la vérité, peuvent être mêlés sans inconvénient avec ceux d'une qualité supérieure.

Les meilleurs tabacs, sans aucune exception, sont ceux qui croissent dans le nord de l'Amérique. On met au premier rang ceux de la Virginie, et au second ceux du Maryland. Les crus de Chester et de Chouptan approchent, par la qualité, des tabacs de la Virginie, et sont consommés en France. Les crus de Pétapsico et de Pontaxant, très-propres à être fumés, trouvent leur débouché dans le nord de l'Europe, et particulièrement en Hollande.

On cultive pour le même usage la nicotiane rustique (*nicotiana rustica*,

Linn.), également originaire d'Amérique. Cette plante est velue et visqueuse. Sa tige s'élève à trois ou quatre pieds; ses feuilles sont pétiolées, en cœur, entières, obtuses; les fleurs sont paniculées; la corolle est d'un vert jaunissant; son tube étranglé au-dessous du limbe qui est ouvert et plane, est renflé un peu plus bas. Les filets des étamines sont velus à leur base; les divisions du calice sont ovales; la capsule est ronde. Cette nicotiane a les mêmes propriétés que la précédente, mais dans un degré moins fort.

IVe GENRE.

DATURE, Stramoine; *Datura*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice tubulé à cinq dents; après la floraison la partie supérieure du calice se détache circulairement, la base seule reste et continue de

croître ; corolle tubulée à limbe campanulé, à cinq angles, à cinq plis, à cinq dents ; stigmate épais, obtus, à deux lamelles ; capsule hérissée ou lisse, à quatre loges à la base du fruit, à deux seulement au sommet ; graine en rein ; embryon presque circulaire dans le milieu du périsperme.

On connoît sept à huit espèces de datures. Elles sont originaires de l'Amérique ou de l'Asie ou de l'Afrique. Presque toutes sont herbacées, quelquefois elles sont grimpantes. Dans plusieurs espèces les feuilles sont gemelles, ainsi que les ramifications de la tige. Les fleurs sont presque toujours solitaires, et naissent dans l'angle que forment les rameaux. La corolle est remarquable par sa grandeur, par sa forme gracieuse et même par son odeur suave. Ces plantes sont vénéneuses.

La dature stramoine (*datura stramonium*, Linn.). C'est une herbe annuelle, originaire de l'Amérique et naturalisée maintenant en Europe. On la

trouve aux environs des lieux habités, au bord des chemins, souvent dans les décombres. Sa tige s'élève quelquefois à la hauteur d'un homme; elle est rameuse, et ses rameaux se divisent plusieurs fois de deux en deux. Elle est un peu velue, cylindrique, creuse. Les feuilles sont lisses, larges, anguleuses, pointues, soutenues par de longs pétioles. Ses fleurs sont solitaires et naissent aux aisselles des branches et des feuilles. La corolle est grande, blanche ou violette; la capsule, grosse comme une noix enveloppée dans son brou, est armée de pointes; les graines sont noires, applaties, en forme de rein.

Cette plante répand dans l'air des exhalaisons qu'il est dangereux de respirer. Ses feuilles ont une odeur repoussante; elles sont narcotiques, étourdissantes, anodines et résolutives. Les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy pensent que l'emploi de cette plante en médecine est plus dan-

gereux qu'utile. Elle cause des vomissemens, la folie, la léthargie, les sueurs froides, des convulsions et la mort, quand on n'est pas promptement secouru. Le remède contre ce poison qui coagule le sang, est l'usage des sels volatils, de la thériaque, des vomitifs, &c. Cependant le célèbre Storck, après une suite d'expériences faites sur lui-même, conclut que cette plante peut être employée avec succès dans les vertiges, la démence, le délire, la folie et les accès de fureur involontaires, l'épilepsie, le tremblement des membres. Ce remède qui demande, comme tous les narcotiques, à être administré par des hommes très-expérimentés, donne un appétit excessif, cause la soif, porte à la tête, produit la dilatation de la prunelle, rend le pouls petit et vif, cause le resserrement de la gorge, échauffe beaucoup. Les feuilles écrasées calment les douleurs de la brûlure et des hé-

morrhoïdes. Les bestiaux ne touchent point à cette plante.

L'Afrique et l'Asie produisent quelques espèces de ce genre qui ne sont pas moins dangereuses. Acosta et Garet disent que les courtisanes de l'Inde et les voleurs du Malabar et des Canaries font prendre aux malheureux qui tombent entre leurs mains un demi-gros de la graine de ces plantes dans une liqueur agréable, afin de leur troubler l'esprit pendant quelques instans et de les voler plus facilement.

Datura, mot turc d'origine.

Ve GENRE.

CELSIA. Linn. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

II.

Fruit, baie.

VIe GENRE.

ATROPOS, Belladone ; *Atropa*. L. J. Lam. (*Pentandrie-monog.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle campanulée à cinq lobes, et plus longue du double que le calice ; filets des étamines déliés ; anthères courtes ; stigmate globuleux et marqué d'un sillon ; baie presque ronde renfermée dans le calice.

Les sept à huit espèces connues sont des arbrisseaux ou des herbes. Elles croissent soit en Amérique, soit en Afrique, soit en Europe. Leurs feuilles naissent souvent deux à deux. Leurs fleurs solitaires au sommet de chaque pédoncule, tantôt partent de l'aisselle des feuilles, tantôt sont éparses le long des rameaux.

L'atropos belladone (*atropa belladona*, Linn.), herbe à racine vivace et qui croît en Europe, dans les lieux ombragés, a des tiges rameuses de deux à cinq pieds de haut ; des feuilles assez grandes, pétiolées, ovales, aiguës ; des fleurs solitaires dans l'aisselle des feuilles.

Les tiges partent d'une racine épaisse, longue, rameuse et blanchâtre ; elles sont cylindriques, un peu velues et tendres. Les feuilles prolongées sur un pétiole assez court, ont quelquefois six pouces de long sur trois ou quatre de large ; elles sont vertes, molles, couvertes d'un léger duvet, et tantôt alternes, tantôt géminées. Les fleurs sont pédonculées ; leurs corolles, de huit à dix lignes de longueur, sont d'un rouge sombre et triste ; à chaque fleur succède une baie arrondie, passant peu à peu du vert au noir ; elle est grosse et luisante comme un grain de raisin, pleine d'un suc douceâtre et divisée

en deux loges. Le calice la recouvre en partie.

On ne sauroit trop recommander de se méfier des plantes de cette famille. La belladone comme toutes les espèces dont nous avons traité précédemment, est un narcotique puissant. Les ouvrages où il est parlé des propriétés de ce végétal, en rapportent des exemples terribles, bien propres à inspirer de justes craintes. Les baies de belladone, par leur ressemblance avec des grains de raisin ou avec de petites cerises noires, ont plus d'une fois tenté des enfans qui ont été les victimes de leur imprudente gourmandise. Le poison se manifeste ordinairement par un court délire, suivi d'éclats de rire et de gestes violens; après quoi le malade tombe dans une véritable folie, puis dans une stupidité grossière semblable à celle que produit l'ivresse jointe à la fureur; enfin il meurt. Les remèdes employés contre ce narcotique, sont les acides végétaux et

l'émétique. L'odeur de la belladone, au temps de sa floraison, suffit pour causer le mal de tête et des étourdissemens. Les baies et les feuilles ont été quelquefois usitées avec succès dans certaines maladies; aujourd'hui on en fait peu d'usage. Le docteur Rimarus, professeur de médecine à Hambourg, dit Ventenat, ayant observé que l'extrait de l'*atropa belladona*, dissous dans l'eau et appliqué sur l'œil, produisoit une paralysie momentanée pendant laquelle la pupille se dilatoit extraordinairement, s'est servi avec avantage de ce procédé pour préparer les yeux à l'opération de la cataracte; la grande dilatation de la pupille permet alors à l'oculiste d'entamer la cornée et de parvenir jusqu'à la capsule du cristallin sans craindre de blesser l'iris.

Les feuilles de cette plante appliquées extérieurement, sont calmantes, résolutives et repercussives. On les met sur les duretés des seins. Les baies donnent

par la macération une belle couleur verte dont se servent les peintres en miniature. Le nom de *belladona* vient de ce que l'on prépare en Italie, avec les sucs de cette espèce d'atropos, une eau dont les Italiennes se frottent le visage pour blanchir leur peau.

Atropa, d'Atropos, l'une des trois parques.

VIIe GENRE.

MANDRAGORE, *Mandragora*.

Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice campanulé à cinq divisions; corolle campanulée à cinq lobes, et plus longue du double que le calice; filets des étamines dilatés, réunis à leur base, écartés et déliés à leur sommet; ovaire accompagné de deux glandes à sa base; stigmate globuleux et marqué d'un sillon; baie globuleuse; placentas saillans intérieurement; embryon roulé en spirale dans le périsperme.

La mandragore des herbiers

(*atropa mandragora*, L.) est la seule espèce de ce genre. Elle croît dans tout le midi de l'Europe, à l'ombre des bois, et au bord des eaux. C'est une herbe basse et sans tige. Sa racine est vivace, épaisse, et divisée en deux, trois ou quatre parties, garnie de fibres déliées. Ses feuilles resserrées en pétiole à leur base, partent du collet de la racine ; elles sont très-grandes, larges, ovales, lancéolées, un peu ondulées, d'un vert brun et d'une odeur désagréable. Les fleurs à corolle d'un blanc purpurin, sortent d'entre les feuilles portées chacune au sommet d'une petite hampe ; elles sont nombreuses et assez grandes ; le fruit qui se forme après leur chute, est une baie molle, grosse comme une nèfle, d'abord verte, puis jaunâtre et d'une odeur infecte. Les graines sont blanches, en forme de rein et logées vers la circonférence du fruit.

Il y a une variété de la mandragore à feuilles plus étroites et plus ondulées,

à fleurs bleues, à fruits plus petits et en poire. Ces deux plantes ont une odeur très-désagréable dans toutes leurs parties.

La mandragore a été le sujet de plusieurs fables absurdes, qu'il seroit aussi indécent qu'inutile et fastidieux de rapporter. Je me bornerai à dire qu'il paroît qu'elles ont pris naissance dans la prétendue ressemblance qu'on a trouvée entre la racine de cette plante et la partie inférieure du corps humain. L'ignorance a donné naissance à des préjugés ridicules, et la mauvaise foi les a propagés.

La racine, les fruits et les feuilles sont stupéfians, narcotiques et assoupissans, pris à petite dose; mais ils deviennent de violens purgatifs pris à grande dose. La racine desséchée a une saveur âcre, un peu gluante, amère, qui cause des nausées. On emploie rarement cette plante en médecine, parce qu'on en connoît les effets dangereux.

Les femmes enceintes doivent sur-tout s'en abstenir ; il seroit à craindre que ce remède provoquât l'avortement. Les anciens médecins faisoient prendre à leurs malades du vin dans lequel on avoit fait infuser de la mandragore, lorsqu'il s'agissoit de leur faire l'amputation de quelque membre ; par ce moyen ils les jetoient dans un engourdissement qui les rendoit moins sensibles à la douleur.

VIIIe GENRE.

PHYSALIS, Coqueret, Alkekenge ; *Physalis*. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, renflé, vésiculeux, et recouvrant le fruit dans sa maturité ; corolle en roue campanulée, à cinq lobes ; anthères oblongues, redressées et rapprochées ; stigmate obtus ; baie globuleuse à deux loges ; graines en rein.

Le genre physalis croît dans toutes

les parties du monde. On en connoît une vingtaine d'espèces ; les unes sont des arbrisseaux ou des plantes à racines vivaces ; les autres sont des herbes. Leurs feuilles naissent souvent deux à deux du même point. Leurs fleurs toujours solitaires au sommet des pédoncules, quelquefois partent de l'aisselle des feuilles et d'autres fois sont éparses le long des rameaux.

Le physalis alkekenge (*physalis alkekengi*, Linn.). Cette herbe à racine vivace, qu'on trouve en Europe dans les lieux ombragés, souvent dans les vignobles, a des tiges de deux pieds de haut ; des feuilles géminées, ovales, prolongées en pointe et longues au plus de six pouces y compris le pétiole ; des fleurs axillaires, solitaires, blanchâtres ; des fruits rouges recouverts par le calice, également rouge et dilaté en vessie.

Sa racine est rampante ; ses tiges sont verticales, rameuses et coudées en zigzag ; deux feuilles naissent de chaque

angle, et du milieu d'elles part le pédoncule floral. Les pétioles ont un ou deux pouces de long; ils se dilatent peu à peu pour former les feuilles. Ellessont arrondies, larges à leur base et terminées en fer de lance; les bords sont plus ou moins sinués, et quelquefois même lobés sur les côtés. Les fleurs ont une corolle d'un blanc pâle ou jaunâtre; elles pendent vers la terre. Les fruits sont des baies rouges; les calices qui les environnent se dilatent considérablement et passent du vert au rouge le plus éclatant. Toute la plante est couverte d'un léger duvet.

La baie de l'alkekenge est acide. On la mange dans quelques payset notamment en Espagne. Elle est diurétique, rafraîchissante, anodine et même un peu narcotique.

Phylasis (Dioscor.), d'un mot grec qui signifie *vesicaria*, ainsi nommé à cause du calice vésiculeux.

IXe GENRE.

SOLANE, Morelle, Tomate, Melongène; *Solanum*. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle en roue, à cinq lobes ouverts plus ou moins profonds; anthères oblongues, rapprochées, se crevant à leur partie supérieure; stigmate obtus; baie ordinairement arrondie, succulente, marquée d'un point à son sommet.

Ce genre croît dans toutes les parties du monde. Les espèces sont extrêmement multipliées. On en connoît près de deux cents; les unes sont herbacées, les autres sont ligneuses; plusieurs sont grimpantes; beaucoup sont armées d'aiguillons; fort peu ont des épines, un grand nombre est sans défense. Les feuilles presque toujours simples, mais quelquefois profondément découpées et

même pennées, naissent souvent deux à deux du même point. Les fleurs, tantôt solitaires au sommet d'un pédoncule, tantôt disposées en thyrse, ou seulement réunies plusieurs ensemble sur un même pédoncule, partent du sommet des rameaux ou de l'aisselle des feuilles, ou bien aussi sont éparses le long des rameaux. Le fruit présente quelques différences dans les espèces : pour l'ordinaire, c'est une baie succulente ou à deux loges, ayant un placenta central faisant corps avec la cloison, comme dans le genre *solanum* de Tournefort ; mais quelquefois aussi c'est une baie à demi-divisée en plusieurs loges par les lames proéminentes que jette le placenta central. C'est ce qu'on peut observer dans le genre *lycopersicon* du botaniste que je viens de citer. L'espèce qui lui a servi à établir ce genre offre quelquefois six ou sept lobes à sa corolle, et sa graine est velue. Walh a décrit un *solanum* qui, selon

lui, est polygame, et selon Richard, dioïque.

Le grand nombre d'espèces intéressantes que comprend ce genre, ne me permet pas de faire une description complète de toutes celles dont je parlerai; je me contenterai souvent de donner une phrase spécifique.

La morelle nodiflore (*solanum nodiflorum*, Lam.). Cette plante croît à l'Isle-de-France. Sa tige est ligneuse, débile, sans aiguillons; ses feuilles sont ovales, entières et sans duvet; ses rameaux se divisent et se sous-divisent de deux en deux; ils sont renflés à leur base. Les indigènes la nomment *brat*, et la cultivent pour en faire de l'huile.

La morelle fugace (*solanum fugace*, Lam.). Elle croît en Amérique. Sa tige est ligneuse et sans aiguillons; ses rameaux se divisent et sous-divisent de deux en deux et sont très-divergens. Les pédoncules floraux sont solitaires; les fleurs planes, blanches et

marquées en dessous d'une étoile jaune ; elles ne s'ouvrent qu'une seule fois pendant quelques heures du matin, se referment ensuite et restent fermées plusieurs jours jusqu'à ce qu'elles tombent.

La morelle douce amère (*solanum dulcamara*, L.). C'est un joli arbrisseau à tige sarmenteuse et grimpante, à petites fleurs bleues ou violettes, disposées en thyrse pendant et à petites feuilles. Il croît en Europe dans les terres humides, les fossés, le long des ruisseaux ; on le trouve fréquemment dans les haies et les buissons. La tige est grêle ; elle s'élève à cinq à six pieds. Ses feuilles sont alternes, ovales, alongées, aiguës, portées sur des pétioles grèles qui se dilatent insensiblement pour former les feuilles. Celles-ci ont tout au plus deux ou trois pouces de long ; quelquefois elles se divisent en trois lobes plus ou moins réguliers ; celui du milieu est ovale, aigu et plus

grand que ceux des côtés, qui ne sont que de petits appendices lancéolés. Les thyrses de fleurs naissent vers l'extrémité des rameaux; les lobes des corolles sont rabattus et roulés en dedans à leur extrémité; les étamines sont jaunes; les divisions des calices obtuses. La baie qui succède à chaque fleur est ovale, petite et rouge. Les tiges, les pétioles, les feuilles, et plus encore l'extrémité des rameaux et les pédoncules communs ou particuliers, sont parsemés d'un duvet fin, rare et blanchâtre.

Les tiges de cette plante sont diurétiques, sudorifiques, dépuratives, expectorantes, un peu narcotiques. On l'emploie contre les fleurs blanches, la suppression des règles, le scorbut, et plusieurs autres maladies. Les feuilles et la décoction des tiges appliquées extérieurement calment les douleurs du cancer. Les baies passent pour vomitives et purgatives, mais elles sont vé-

néneuses. On en fait usage dans la teinture. L'odeur de cette plante attire les renards; aussi a-t-on soin d'en mettre ordinairement dans les piéges que l'on tend à ces animaux. Les chèvres et les moutons la broutent; les autres bestiaux n'en veulent point. Les jeunes branches sont employées quelquefois à des ouvrages de vanerie.

La morelle de montagne (*solanum montanum*, L.). C'est une plante à racine vivace, à tige herbacée, sans aiguillons, à feuilles presque en cœur et à bord sinué. Cette espèce qui croît sur les montagnes du Pérou, a une racine savoureuse dont les Indiens font un grand usage dans leurs repas.

La morelle tubéreuse ou pomme de terre (*solanum tuberosum*, L.). C'est une plante à racine vivace, à tige herbacée, haute de deux à trois pieds, à feuilles pennées, à fleurs blanches ou bleues, disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux, originaire de l'Amé-

rique méridionale, et cultivée depuis long-temps en Europe.

La racine est épaisse, tubéreuse; la tige verte, tendre, creuse et parsemée d'un duvet léger, plus serré dessous les feuilles et à l'extrémité des tiges, que sur le reste de la plante. Les feuilles sont longues de six à douze pouces, composées de six à huit folioles pédicellées, disposées sur deux rangs avec une impaire terminale; ces folioles sont ovales, aiguës, et d'autant plus grandes qu'elles sont plus voisines du sommet du pétiole commun: entre chacune d'elles sont de petits appendices foliacés de forme irrégulière. Les fleurs forment un beau corymbe; les corolles sont ouvertes et leurs divisions sont obtuses.

Cette plante précieuse n'est connue en Europe que depuis la découverte de la Virginie, en 1585. Aucun botaniste n'en fait mention avant cette époque; et ce n'est que depuis les guerres de Louis XIV, en Flandre, que la France

la cultive. Les Flamands la tenoient des Anglais et la cultivoïent avec soin. Les habitans de la Virginie la nomment *apenant ;* ils en font un pain connu sous le nom de *chunno.*

On cultiva long-temps la pomme de terre en France pour en nourrir les bestiaux. Le bas peuple et les gens de la campagne sur-tout, avoient pour cette racine une répugnance extrême. Les personnes aisées furent les premières, comme il arrive ordinairement, à secouer un préjugé que la disette a plus contribué à détruire que l'exemple dans la classe indigente de la nation. Deux causes empêchent ordinairement que la pomme de terre ne puisse se conserver, la gelée et la fermentation occasionnée par les approches du printemps. Dans le premier cas, cette racine prend une saveur désagréable, et dans le second, elle devient un aliment malsain. Pour remédier à ces inconvéniens, voici le procédé qu'on a imaginé. On

coupe la pomme de terre en tranches que l'on fait sécher au soleil ou dans un four, à une chaleur très-douce; elle acquiert la transparence de la corne, et lorsqu'on veut s'en servir, il suffit de la laisser tremper dans de l'eau qu'on fait chauffer lentement. On peut encore extraire de la pomme de terre une fécule très-légère et très-nutritive; on la rape dans un vase rempli d'eau; la fécule se dépose au fond du vase.

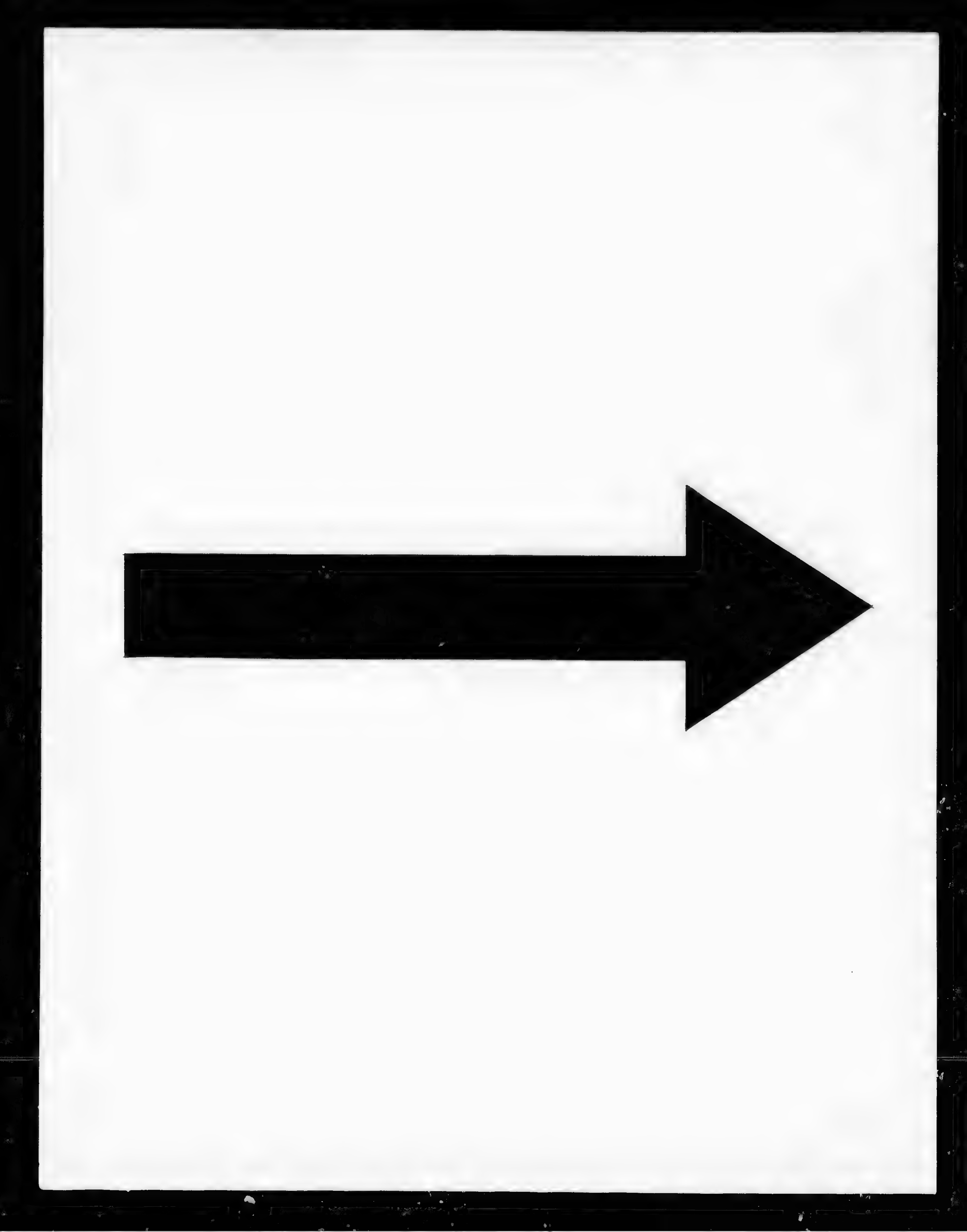
Il est à remarquer que cette plante, dont la racine est un aliment très-sain, a des tiges et des fruits dont les propriétés ne sont pas moins nuisibles que celles de la plupart des plantes de cette famille. Ce sont ces propriétés qui, venant à se développer dans la racine elle-même à l'époque de la germination, ne permettent plus d'en faire usage.

La pomme de terre prospère dans un terrein léger, sablonneux, crétacé ou marneux. On peut la multiplier par la graine; mais il est plus avantageux

de planter des morceaux de racine.

La morelle pomme d'amour ou tomate (*solanum lycopersicon*, Lam.). Cette plante herbacée et couverte de feuilles pennées avec impaire, s'élève à deux ou trois pieds, et porte le long de ses tiges ou à leur extrémité des thyrses de fleurs blanchâtres, auxquelles succèdent de gros fruits rouges, dont le poids fait courber les tiges vers la terre. Elle est originaire de l'Amérique méridionale.

Les tiges sont foibles, rameuses, et couvertes d'un léger duvet à leurs sommités. Les feuilles sont longues, souples, composées de sept à neuf folioles pédicellées, quelquefois entières et quelquefois lobées ou même pennées : entre chaque foliole, le long du pétiole commun, il n'est pas rare de voir des appendices foliacés. Les fleurs forment, le long des tiges et des rameaux, des thyrses peu fournis ; les corolles ont tantôt cinq, tantôt sept lobes aigus ; les



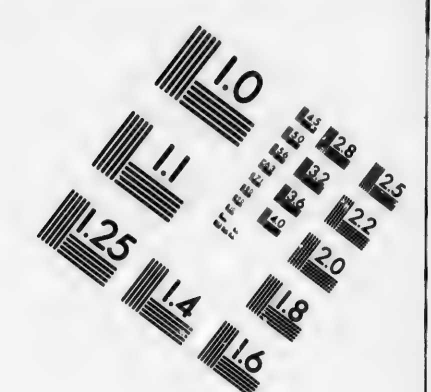
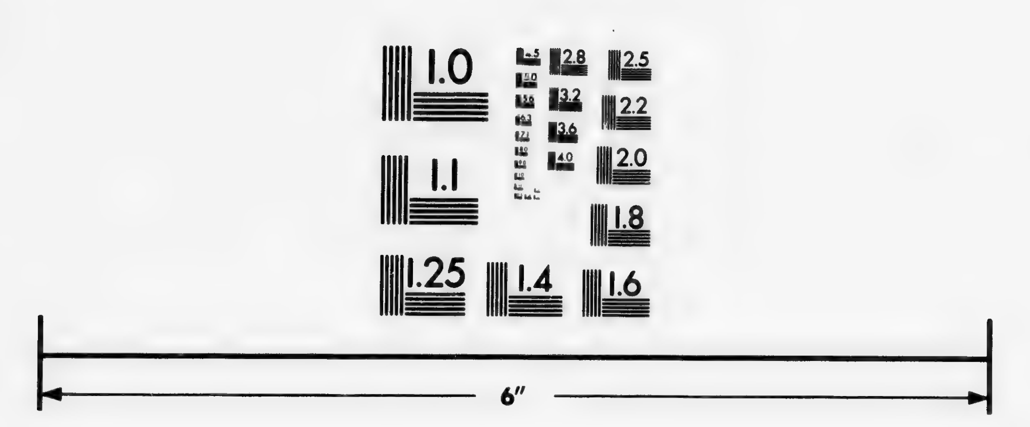
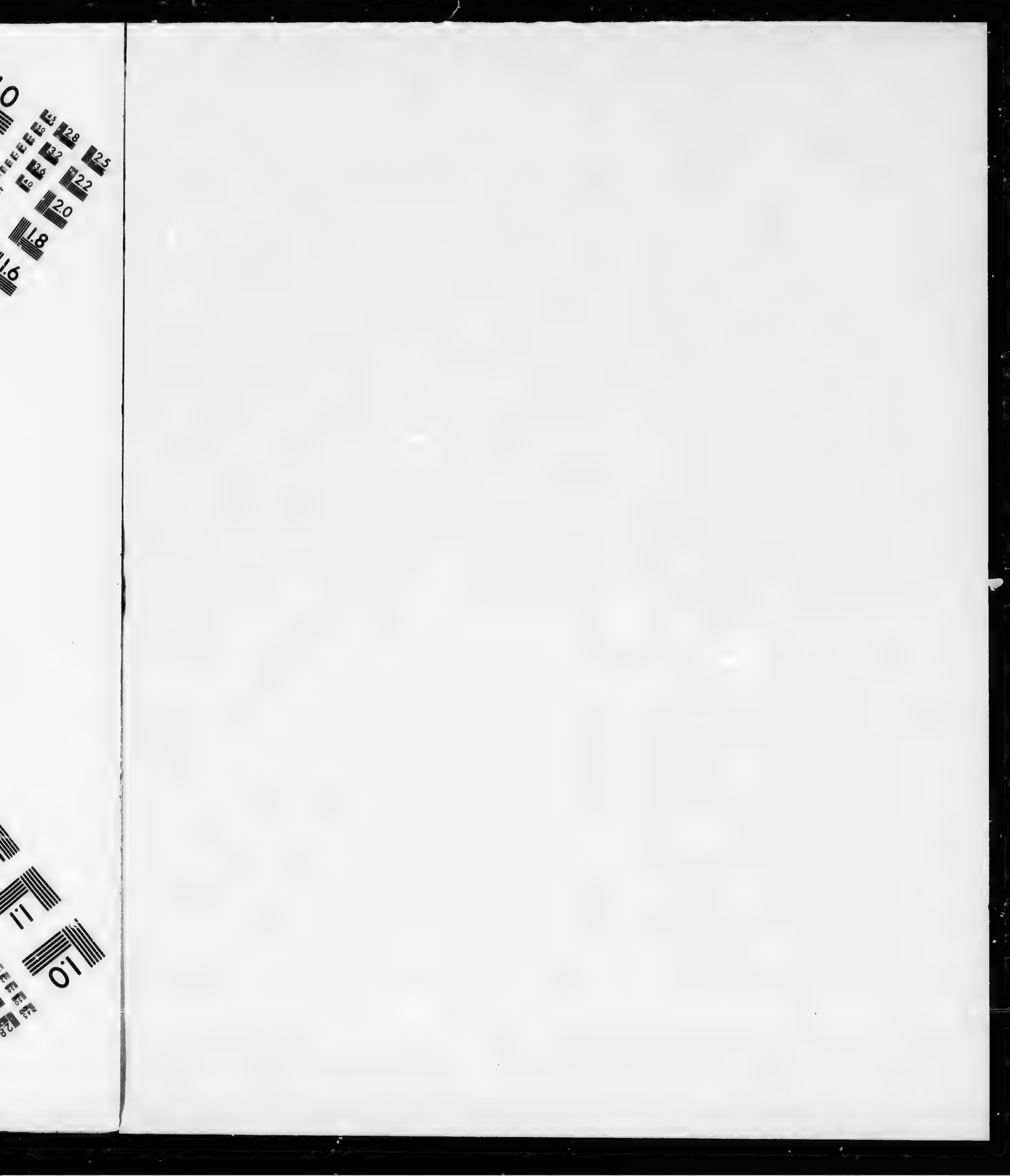


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





baies sont très-grosses, pesantes, comprimées, profondément sillonnées, d'un goût acide.

On cultive cette plante en Portugal, en Espagne et dans le midi de la France pour ses fruits que l'on emploie dans les ragoûts, et que l'on fait confire lorsqu'ils sont jeunes.

La morelle à fruit noir (*solanum nigrum*, L.). Cette plante herbacée, que l'on trouve en Europe, le long des haies et sur le bord des chemins, près des lieux habités, s'élève à un ou deux pieds et porte des rameaux étalés, des feuilles ovales, pétiolées, de petites fleurs blanches en corymbes dispersés le long des rameaux, et de petites baies noires ou jaunâtres.

La tige est anguleuse et lisse. Les feuilles naissent solitaires ou deux à deux; elles ont tout au plus trois ou quatre pouces de long, en comprenant le pétiole sur lequel la lame se prolonge en mourant; elles sont ovales, poin-

tues, anguleuses et dentelées ou entières, molles, vertes, lisses ou très-peu velues. Les fleurs ne partent pas ordinairement de l'aisselle des feuilles; elles sont pendantes et peu nombreuses sur chaque corymbe; les lobes de la corolle sont ovales, lancéolés; les baies sont rondes et luisantes; les graines plates et demi-circulaires.

Cette plante aime les terres cultivées, et quelquefois elle y croît en si grande abondance qu'il est fort difficile de la détruire. Ses feuilles ont une odeur narcotique, virulente, et une saveur âcre et nauséabonde. Ses baies ont une saveur un peu acide; mais elles sont très-narcotiques. On peut employer cette plante intérieurement; mais on doit le faire avec beaucoup de précaution, parce qu'une dose trop forte excite le vomissement, les douleurs de tête, les vertiges, l'obscurcissement de la vue : on s'en sert aussi extérieurement comme remède vulnéraire, ano-

din, rafraîchissant et répercussif. Les bestiaux ne touchent point à cette morelle.

La morelle anserine (*solanum chenopodioïdes*, Lam.). Cette plante croît au Chili et à l'Isle-de-France. Sa tige est sans aiguillons, presque herbacée ; ses feuilles sont ovales, oblongues, sinuées, un peu velues; les plus jeunes sont cotonneuses en dessous. Le Père Feuillée rapporte que les Indiens font un grand usage de cette plante dans certaines espèces de fièvres inflammatoires accompagnées de diarrhée ; ils pilent le bout des branches, en expriment le suc et le mêlent avec un peu d'alun, d'eau rose et un jaune d'œuf. Ils se servent encore de ce même suc dans les maladies des yeux et quand leur vue s'affoiblit; ils prétendent que ce remède en appaise les douleurs et dissipe les nuages de la vue.

La morelle scabre (*solanum scabrum*, Lam.). Cette plante croît au

Pérou. Sa tige est sans aiguillons et presque herbacée, rampante à sa base et couverte de tubercules qui la rendent rude au toucher. Les feuilles sont oblongues, lancéolées et légèrement velues. Les Péruviens cultivent cette plante pour ses fruits qui sont très-rafraîchissans. Les Indiens les mangent avec délice : il est cependant dangereux d'en trop manger, parce qu'ils causent des fièvres difficiles à guérir.

La morelle d'Égypte (*solanum Ægyptiacum*, Forsk.). Cette plante, dont on connoît deux variétés, croît en Égypte, dans les jardins et les lieux cultivés. La variété α a les feuilles ovales, presque rondes, souvent anguleuses, velues, ainsi que la tige; les pétioles sont nus, arrondis; les fleurs sont latérales, portées sur des pédoncules déliés formant une ombelle terminale et penchée; elles produisent des fruits rouges. La variété β a des feuilles ovales, lancéolées, lisses, entières, légè-

rement ciliées, prolongées sur le pétiole ; les fleurs forment des ombelles latérales et penchées ; les baies sont rouges. Les fruits cruds de l'une et de l'autre variétés sont bons à manger dans les maux de tête. On se sert du suc des feuilles dont on s'oint le front : on prétend qu'il soulage également les douleurs des pieds.

La morelle blanche (*solanum album*, Lour.). Cette espèce qui croît à la Cochinchine, a sa tige ligneuse. Elle n'a point ou presque point d'aiguillons ; elle jette des rameaux longs, tortueux et tombans. Ses feuilles sont oblongues, anguleuses, éparses et pétiolées. Ses fleurs sont blanches, latérales, portées sur des pédoncules rameux. Son fruit est une baie de médiocre grosseur, sphérique, de couleur verte, panachée de blanc : on attribue à sa racine la vertu de guérir les maux de dents. Les naturels du pays mangent ses baies.

La morelle melongène (*solanum me-

longena, Linn.), vulgairement aubergine, mayenne ou méringeane. Cette plante, originaire des Indes et cultivée maintenant dans le midi de l'Europe, a une tige herbacée, rameuse, de douze à dix-huit pouces de haut, chargée de feuilles petiolées, ovales, et de fleurs pourpres ou blanches, solitaires ou réunies en petit nombre au sommet de pédoncules communs, et semées çà et là sur les rameaux. A ces fleurs succèdent des fruits pendans semblables à de petits concombres.

La racine est fibreuse, la tige est cylindrique, roussâtre ou violette, cotonneuse sur-tout vers le sommet. Les feuilles sont ovales ou oblongues, entières ou sinuées sur les bords, aiguës ou obtuses, marquées de fortes nervures et portées sur des pétioles assez longs. Elles sont cotonneuses en dessous, peu ou point en dessus; cette surface est d'un vert foncé. La longueur totale de la feuille, y compris le pé-

tiole, est quelquefois de plus de six pouces. Le pédoncule des fleurs, le calice et la corolle sont couverts d'un duvet épais et blanchâtre. Le calice a cinq divisions étroites, obtuses, et quelques épines rares et courtes. A mesure que le fruit mûrit, les pédoncules s'inclinent et se renflent sur-tout vers leur sommet. Ce fruit est une baie charnue, lisse et luisante, alongée, cylindrique, violette ou jaune; la pulpe est blanche; les graines sont comprimées et demi-circulaires.

Cette plante présente plusieurs variétés, non-seulement par la couleur de son fruit, mais encore par sa forme. La variété la plus remarquable est celle que l'on connoît sous le nom de *plante à œuf*; la baie est blanche et ressemble à un œuf.

On cultive cette morelle par curiosité dans le Nord; mais dans les provinces méridionales son fruit fournit une excellente nourriture. Il faut avoir l'at-

tention de ne le manger que lorsqu'il est arrivé à sa parfaite maturité; avant cette époque, il a une saveur âcre et peut incommoder. Pour éviter cet inconvénient, même dans les fruits mûrs, on les ouvre, on les saupoudre de sel, et une heure après on en fait sortir, en les pressant, la partie la plus aqueuse. Les feuilles passent pour anodines et résolutives; on les emploie en cataplasme.

La morelle paniculée (*solanum paniculatum*, Lam.). Cette espèce qui s'élève à cinq ou six pieds de haut, a sa tige et ses pétioles armés d'aiguillons; ses feuilles sinuées et anguleuses à leur bord et lisses en dessus; ses fleurs paniculées. Les Brasiliens se servent des feuilles et du suc de cette plante pour adoucir et nettoyer les ulcères et les plaies, et de la racine prise en décoction comme diurétique.

La morelle coagulante (*solanum coagulans*, Lam.). Cette espèce croît en

Arabie; sa tige et ses feuilles sont armées d'aiguillons; sa tige est ligneuse; ses feuilles sont oblongues, sinuées, ondulées, cotonneuses; leurs lobes sont arrondis et entiers.

Les Égyptiens se servent de ses baies pour coaguler le lait très-promptement.

La morelle anguivi (*solanum anguivi*, Lam.). Cette plante croît à Madagascar. Sa tige est ligneuse, armée d'aiguillons; ses feuilles sont ovales, sinuées, anguleuses, cotonneuses en dessous. Les calices sont sans aiguillons; les baies sont rouges. Les habitans de Madagascar les mangent.

Solanum (Plin.) formé, selon quelques auteurs, de *solari*, qui signifie *consoler, soulager*, ainsi nommé à cause de la vertu calmante attribuée à quelques espèces de ce genre par les anciens.

Xe GENRE.

CAPSIQUE, Piment; *Capsicum*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle campanulée ouverte, à limbe à cinq lobes; anthères s'ouvrant longitudinalement; baie desséchée, sans forme déterminée; graines comprimées.

Ce genre qui renferme quelques espèces herbacées ou ligneuses, croît dans les Indes orientales et occidentales. Ses feuilles partent ordinairement deux à deux. Ses fleurs, tantôt solitaires, tantôt réunies en petit nombre sur un même pédoncule, naissent éparses le long des rameaux ou bien dans l'aisselle des feuilles. Ses baies, d'abord vertes, deviennent d'un rouge très-vif en mûrissant. On emploie toutes les espèces. Leurs graines ont une saveur plus forte que celle du poivre. On fait sécher les baies,

on les pulvérise et l'on s'en sert pour relever les alimens ; on peut aussi en faire usage dans l'hydropisie et dans les ophtalmies, qui ont pour cause le relâchement de la tunique de l'œil. Les indigènes de quelques contrées de l'Amérique méridionale, piquent les lombes et le ventre des étiques, avec des épines trempées dans un suc extrait des baies. Ces fruits confits dans du vinaigre, font un bon assaisonnement.

XIe GENRE.

LICIET, Jasminoïde; *Lycium*. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice tubulé, court, à trois ou cinq di isions ou dents; corolle tubulée plus longue que le calice; limbe plane à cinq lobes; filets des étamines velus à leur base et partant du milieu du tube de la corolle; stigmate partagé en deux par un sillon ou une fente; baie arrondie ou ovale, à deux loges;

placenta placé au milieu de la cloison ; plusieurs graines applaties et demi-circulaires.

Ce genre comprend onze ou douze espèces d'arbrisseaux. Les liciets croissent dans toutes les parties du monde. La plupart sont épineux ; leurs feuilles sont parfaitement entières, ordinairement petites, lancéolées ou ovales, alternes sur les jeunes rameaux, réunies en faisceau sur l'ancien bois. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles. Elles ne sont pas grandes ; mais fort jolies, tantôt solitaires, tantôt deux à deux.

Le liciet de Chine (*lycium Chinense*, Linn.). Cet arbrisseau qui croît en Asie, en Afrique et en Europe, jette des tiges et des rameaux débiles et pendants, chargés de feuilles lancéolées et de fleurs purpurines ou violettes, auxquelles succèdent des baies oblongues, rouges ou orangées. Les tiges s'élèvent lorsqu'elles sont soutenues à cinq à six

pieds ou davantage ; les rameaux sont nombreux, longs, pendans, flexibles, armés d'épines qui partent de l'aisselle des feuilles, et relevés de nervures longitudinales qui se rendent dans les pétioles. Les feuilles sont lancéolées ou ovales, molles, lisses, vertes, rétrécies en pétiole à leur base, et longues de deux pouces au plus. Les fleurs sont petites, pédonculées, quelquefois solitaires, plus souvent réunies deux ou trois ensemble ; leur calice a de trois à cinq lobes.

On distingue deux variétés de cette espèce ; l'une a le style de la longueur des étamines, les feuilles lancéolées, étroites, et le calice à trois divisions : c'est le *liciet à feuilles étroites* de Lamarck. L'autre a le style plus long que les étamines, les feuilles ovales, pétiolées, et le calice à cinq divisions ; c'est le *liciet de Chine* du même auteur. L'une et l'autre variété se multiplient facilement par le moyen de leurs ra-

cines traçantes. On les cultive en Europe, pour orner les jardins et les bosquets. Leurs tiges et leurs rameaux nombreux, prennent les directions qu'on leur donne.

Lycium (Diosc.) du nom de la Lycie où croissoit la première espèce connue.

XIIe GENRE

CESTRE, Cestreau; *Cestrum*. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice en godet, court et à cinq dents; corolle beaucoup plus longue, à tube grêle, dilaté peu à peu, à limbe en entonnoir, à cinq lobes et à cinq plis; étamines ne sortant point de la corolle; anthères arrondies; filets attachés au milieu du tube, nus à leur base et souvent denticulés; stigmate obtus; baie ovale à deux loges; graines arrondies; embryon droit dans le périsperme charnu.

Ce genre est peu nombreux. Toutes

les espèces qui le composent, si on en excepte une seule originaire du cap de Bonne-Espérance, appartiennent à l'Amérique méridionale. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux dont les feuilles alternes se soutiennent quelquefois plus d'une année. Leurs fleurs souvent très-odorantes, partent en ombelle de l'aisselle des feuilles, ou forment des thyrses à l'extrémité des rameaux; leur corolle ressemble beaucoup à celle du jasmin. Linné dit que les baies sont à une seule loge. Ce genre a beaucoup de rapports avec les jasminées.

Castrum (Dioscor.), il est probable que les Grecs donnoit ce nom à la bétoine.

XIIIe — XVIe GENRES.

TRIGUERA. Cav. Juss. Lam.
JABOROSA. Juss. Lam.
NICANDRA. Adans. Juss.
(Voy. 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

AQUARTIA. Jacq. L. Juss. Lam.
(V. 3e vol. *Tétrandrie-monog.* L. Gm.)

III.

Plantes qui ont de l'affinité avec les Morelles.

XVIIe GENRE.

CRESCENTIE, Calebassier, Couis; *Crescentia*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à deux divisions concaves, égales, se détachant avant la chute de la corolle; corolle grande, campanulée, à tube court, renflé, courbé, à limbe à cinq découpures inégales, ondulées et dentelées; étamines didynames; stigmate globuleux fendu en deux; baie dure à sa superficie, uniloculaire et semblable à une courge; graines en forme de cœur et à deux loges; ces graines sont nichées dans la pulpe de la baie.

On ne connoît que deux espèces de crescenties. Ce sont des arbres originai-

res des pays chauds de l'Amérique. Ils sont peu élevés ; leurs feuilles sont alternes et réunies en faisceaux ; leurs fleurs sont solitaires.

La crescentie à longues feuilles (*crescentia cujete* , Linn.). C'est un arbre dont le tronc tortueux , de moyenne grosseur , est recouvert d'une écorce grisâtre et ridée , et dont le sommet est chargé d'une multitude de rameaux noueux, longs , peu divisés et horizontaux. Il croît aux Antilles , à la Nouvelle-Espagne , à la Guiane. Ses feuilles, de cinq à six pouces de long, partent des nœuds des rameaux , en faisceau de neuf ou dix. Elles sont arrondies vers la partie supérieure , aiguës à leur sommet , et vont en se rétrécissant en pointe jusqu'à leur base où elles se terminent en un très-court pétiole ; leurs bords sont entiers ; leurs surfaces lisses , vertes et luisantes. Les fleurs à corolle d'un blanc pâle , et d'une odeur désagréable, naissent solitaires sur le tronc et le long

des branches, sont attachées à des pédoncules épais, longs d'un pouce. Selon Jacquin, elles ont quelquefois cinq étamines, dont trois sont plus longues que les deux autres. A ces fleurs succèdent des fruits dont la forme et la grosseur varient. Ils sont arrondis ou ovales, et ont depuis deux pouces jusqu'à un pied de diamètre. Leur écorce est verte, unie, dure, presque ligneuse. Leur pulpe est blanche et pleine d'un suc aigrelet. Leurs graines sont nombreuses, petites, applaties, en cœur.

Les habitans des lieux où croît la crescentie, en récoltent les fruits, les vident, et en font plusieurs ustensiles de ménage, qui leur tiennent lieu de seaux, de bouteilles, d'assiettes, de verres, de cuillers, &c. Ils en polissent la surface extérieure et y peignent diverses figures avec du rocou, de l'indigo et d'autres couleurs préparées dans de la gomme d'acajou. Ils estiment que la pulpe est un excellent remède contre

l'hydropisie, la diarrhée. Ils l'emploient aussi dans les chutes, les contusions, les coups de soleil, les maux de tête et les brûlures. On en fait un syrop fort en usage dans nos îles, contre certaines maladies de la poitrine. On s'en sert encore pour vider le sang caillé après les chutes, les contusions.

XVIIIe GENRE.

BONTIA. Plum. Linn. Juss. Lam.
(V. 3e vol. *Didyn. angiospermie.*)

BRUNSFELSIA. Plum. L. Juss. Lam.
(V. 3e vol. *Didyn. angiospermie.*)

VINGTIÈME FAMILLE.

LES BORRAGINÉES, *BORRAGINEÆ*. Juss. (*Pentandrie-monogynie*. L.)

Caractère de famille. Calice à cinq divisions persistant; corolle monopétale hypogyne, presque toujours régulière et à cinq divisions; ordinairement cinq étamines; un ovaire simple ou à quatre lobes; un style; un stigmate simple ou fendu en deux au sommet; ordinairement quatre graines contenues dans une capsule, ou une baie, ou nues fixées latéralement contre la base du style, et accompagnées par le calice; point de périsperme.

Les plantes de cette famille sont la plupart herbacées, quelques-unes sont des arbrisseaux ou des arbres. Les feuilles dans le plus grand nombre sont alternes, simples, sessiles et couvertes de poils roides ou d'autres aspérités qui les rendent rudes au toucher. Linné leur avoit donné, pour cette raison, le nom

d'*asperifoliæ.* Quelquefois les feuilles florales sont géminées comme dans les solanées ; souvent les rameaux et les pédoncules des fleurs ne sont point insérés dans l'aisselle des feuilles. Les fleurs dans la plupart, ont un aspect agréable. Elles sont solitaires, en épi, en corymbe ou en panicule. Elles sont ordinairement disposées en série d'un seul côté, sur leur support commun ou ses ramifications qui sont roulées en crosse avant leur développement.

Les premiers genres se rapprochent par leur fruit, en baie de la famille des solanées, s'éloignent des borraginées par ce même caractère et par leur port, et doivent constituer un ordre intermédiaire entre les deux familles. On avoit autrefois rapproché les borraginées des labiées à cause de la forme du fruit ; mais leur corolle régulière, le nombre des étamines, les fleurs et les feuilles alternes, les distinguent essentiellement de cette famille. Les borra-

ginées se rapprochent des convolvulacées, par leur corolle monopétale à cinq divisions, et par leurs feuilles alternes.

I.

Fruit en baie ; arbres ou arbrisseaux.

Ier GENRE.

PATAGONULA. Linn. Juss. Lam.
(V. 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

IIe GENRE.

CORDIE, Sebestier; CORDIA. Plum. Linn. Juss.

Caractère générique. Calice en tube denté au sommet ; corolle en entonnoir ; tube à-peu-près de la longueur du calice; limbe à cinq divisions (rarement à quatre et à huit divisions) ; cinq étamines (rarement quatre à huit) contenues dans le tube ; deux styles fourchus ; quatre stigmates ; drupe contenant une noix à quatre loges, à quatre graines; deux loges et deux graines avortent ordinairement.

On compte dans ce genre une ving-

taine d'espèces toutes exotiques ; les unes croissent dans l'Inde, les autres en Amérique. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux qui portent des feuilles simples, quelquefois grandes, rudes au toucher. Les fleurs disposées en panicule ou en corymbe, terminent les rameaux ou naissent aux aisselles des feuilles. Elles varient beaucoup pour la forme et le nombre des parties.

Le sebestier myxa (*cordia myxa*, Linn.). Cet arbre croît en Egypte et au Malabar, dans les lieux marécageux. Sa hauteur est médiocre, il est toujours vert, et donne tous les ans des fruits, en juillet et août, jusqu'à sa soixantième année. Son écorce est blanchâtre; sa tige est épaisse et se divise en branches étalées et touffues, garnies de feuilles alternes, semblables à celles de l'aulne. De belles panicules de fleurs blanches et d'une odeur douce, sont disposées à l'aisselle des feuilles, vers l'extrémité des rameaux. Les feuilles sont d'un vert

noirâtre en dessus, luisantes, fermes et d'une odeur désagréable. Elles sont larges de trois à quatre pouces, arrondies, oblongues et bordées vers le sommet, de quelques dents écartées. Les fleurs sont nombreuses ; les calices ont dix stries; ils prennent de l'accroissement, accompagnent le fruit et l'enveloppent par sa base, comme la cupule enveloppe le gland. Les fruits, connus sous le nom de sebestes, ont la forme et la grosseur d'une olive, sont surmontés d'une pointe et couverts d'une peau fine. La chair est mucilagineuse, visqueuse, d'une saveur d'abord un peu acide et ensuite douce. Le noyau contient ordinairement deux amandes d'un goût agréable lorsqu'elles sont récentes.

Les sebestes sont employés en médecine. Ces fruits sont excellens dans la toux ; on les fait entrer dans les tisanes pectorales, adoucissantes, &c. Ils amollissent et lâchent un peu le ventre. On prépare en Egypte, une très bonne glu

avec leur pulpe. On les confit avant leur maturité, avec du sel et du vinaigre. On doit choisir ces fruits, pleins, gros, charnus et adhérens à leur calice.

Cordia, du nom d'un botaniste allemand.

IIIe — Ve GENRES.

EHRETIA. Linn. Juss. Lam.
MENAIS. Linn. Juss. Lam.
VARRONIA. Linn. Juss. Lam.
(V. 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

VIe GENRE.

PITTONE, *Tournefortia*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice petit à cinq divisions ; corolle tubulée ; tube enflé à la base ; limbe ouvert et fendu en cinq parties ; étamines contenues dans le tube ; un style ; un stigmate ; baie petite contenant deux ou quatre noyaux à deux loges et à deux graines.

Ce genre est consacré à la mémoire du savant Pitton de Tournefort. Il comprend une douzaine d'espèces connues. Ce sont des arbrisseaux exotiques qui croissent pour la plupart dans l'Amérique méridionale. Leur tige est ordinairement grèle, rameuse, étalée, dans une espèce elle se roule autour des arbres. Les feuilles sont alternes, simples, souvent très-rudes, quelquefois très-grandes, et lorsqu'elles tombent, leur base durcie, reste ordinairement sur la

tige. Les fleurs forment des corymbes qui terminent les rameaux, ou qui sont opposés aux feuilles. Elles sont très-nombreuses, petites et disposées d'un seul côté, le long des ramifications du corymbe, lesquelles sont habituellement roulées en queue de scorpion, à leur sommet.

Ce genre comprend une espèce très-remarquable, la pittone argentée (*tournefortia argentea*, L.), vulgairement le veloutier de l'Isle-de-France. Son éclatant feuillage ne le cède en rien au feuillage de l'arbre d'argent (*protea argentea*, L.). Il reflète aussi vivement que lui la lumière. Cet arbrisseau croît dans l'Inde, principalement dans les îles désertes; il ne vit que sur le rivage de la mer, et se refuse absolument à la culture dans l'intérieur des terres. Il s'élève à la hauteur d'un homme. Son tronc court, roide, très-gros et couvert d'une écorce profondément crevassée, se divise en rameaux très-ouverts, ter-

minés par une épaisse rosette de feuilles, du milieu de laquelle s'élève une belle panicule de fleurs blanches comme la neige. Les feuilles longues de quelques pouces à un pied, sont un peu élargies vers le sommet et rétrécies en pétiole à la base. La panicule se divise en longs épis roulés en queue de scorpion. Une couche de poils soyeux, brillans et appliqués les uns sur les autres, couvre les jeunes pousses, mais sur-tout les feuilles qui sont molles et très-douces dans le sens de la direction des poils.

Les feuilles de cet arbrisseau ont une saveur salée; les Indiens les mangent crues avec plaisir.

II.

Fruit à une ou deux loges.

VIIe — XIe GENRES.

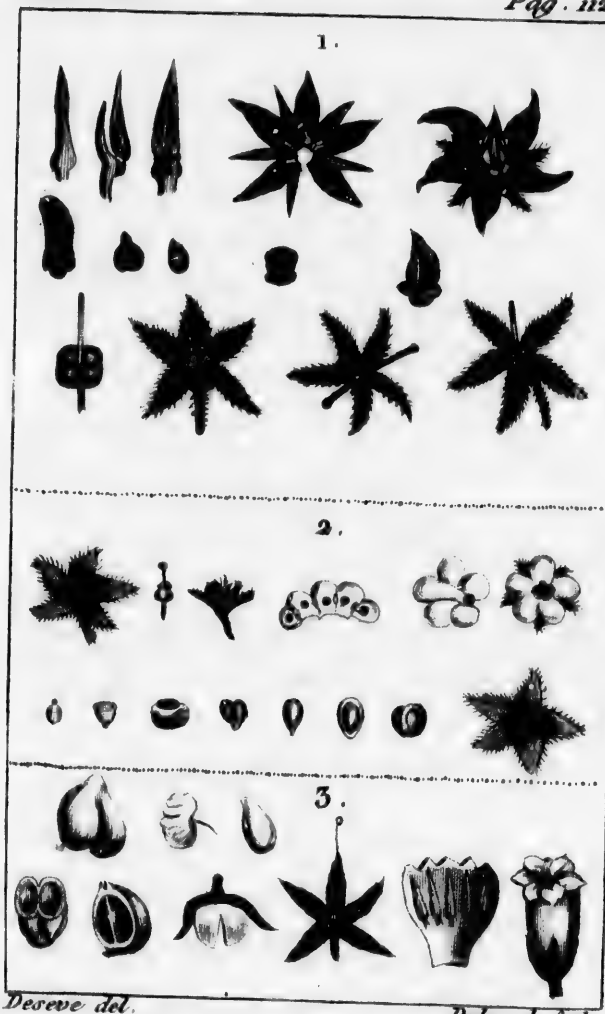
HYDROPHYLLUM. T. L. J. Lam.
PHACELIA. Juss.
ELLISIA. Linn. Juss. Lam.
DICHONDRA. Forst. Juss.
MESSERCHMIDIA. Linn. Juss. Lam.
(Voyez 3e vol. *Pentandrie-monog.*)

XIIe GENRE.

CERINTHE, Melinet; *Cerinthe.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes; corolle tubulée, cylindrique, un peu renflée du milieu jusqu'au sommet; limbe à cinq dents; anthères en fer de flèche droites et rapprochées; un stigmate; deux coques osseuses à deux loges chacune; loges à une graine.

Les plantes de ce genre sont indi-



Deseve del. *Duhamel Sculp.*

1. Borrago. 2. Cynoglossum. 3. Cerinthe.

gè
tr
co
cé
re
fe
vu
me
to
ais
for
ter
ext
lon
ne
tan
le c
I
Lin
ties
pag
enc
dan
port
Be

gènes de l'Europe. On n'en connoît que trois espèces. Elles ont entr'elles beaucoup de ressemblance; leur tige herbacée, haute d'un à deux pieds, ordinairement un peu branchue, garnie de feuilles alternes, embrassantes, dépourvues de poil et le plus souvent parsemées de points glanduleux rudes au toucher, porte des fleurs solitaires aux aisselles des feuilles supérieures sous la forme d'un épi feuillé, courbé vers la terre, ou un peu roulé en crosse à son extrémité. L'épi se développe et s'alonge successivement; les fleurs se tournent d'un côté et regardent la terre, tandis que les feuilles florales regardent le ciel.

Le cerinthe majeur (*cerinthe major*, Linn.). Cette plante croît dans les parties méridionales de l'Europe, en Espagne, dans les Pyrénées; on la trouve encore dans la Sibérie. Elle fleurit pendant l'été; sa racine est vivace. Elle porte quelques feuilles lancéolées, ob-

tuses, longues environ d'un demi-pied; à côté s'élève la tige haute d'un pied à un pied et demi. Ses feuilles sont d'un vert bleuâtre, un peu alongées, obtuses, longues de deux à quatre pouces, insensiblement plus petites vers le sommet de la plante. Les inférieures ont un rétrécissement un peu au-dessous de leur partie moyenne. Les fleurs sont portées sur de courts pédoncules; la corolle est jaune et panachée de pourpre; les dents du limbe sont aiguës, renversées en dehors de manière que la corolle paroît obtuse et le limbe à cinq lobes arrondis. Les étamines sont contenues dans la corolle.

Le cerinthe rude (*cerinthe aspera*, Linn.), regardé comme variété de la précédente, a les corolles cylindriques et non évasées en cloche, et les étamines aussi longues qu'elles.

Le cerinthe mineur (*cerinthe minor*, L.) est plus petit que les précédens; le limbe des corolles est à cinq

divisions profondes, aiguës et rapprochées de manière à former un cône.

Ces plantes sont rafraîchissantes, béchiques, expectorantes. Le suc contient du nitre pur.

Cerinthe (Théoph. Diosc. Pl.) d'un mot grec qui signifie *cire*, parce qu'on a cru que les fleurs de ces plantes fournissoient aux abeilles la matière dont elles font la cire.

III.

Fruit à quatre graines nues ; gorge de la corolle nue. Plantes ordinairement herbacées et rudes au toucher.

XIIIe GENRE.

COLDENIA. Linn. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

XIVe GENRE.

HÉLIOTROPE, *Heliotropium.*
Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice en tube à cinq dents ; corolle en tube, à limbe plane, plissé et à cinq divisions ; fleurs unilatérales en épis roulés en crosse.

Les héliotropes sont répandus dans les quatre parties du monde. On en connoît vingt-deux espèces ; plusieurs se trouvent dans l'Inde ; deux seulement croissent en Europe. Ils forment des arbustes ou des herbes. Leur tige rameuse, tantôt couchée, tantôt droite, s'élève de quelques pouces à cinq ou six pieds, porte des feuilles simples et alternes et des fleurs petites, disposées d'un seul côté sur des épis latéraux ou terminaux roulés en crosse à leur extrémité.

L'héliotrope du Pérou (*heliotropium Peruvianum*, L.). Cette belle espèce,

la plus intéressante du genre, à cause de l'odeur suave de ses fleurs, fut envoyée en Europe, il y a une cinquantaine d'années, par Joseph de Jussieu, qui la trouva au Pérou dans une des vallées des Cordillières : aujourd'hui elle y est généralement cultivée. Cette plante forme un arbuste d'environ deux pieds d'élévation. Sa tige droite, ligneuse, cylindrique, est rameuse et nue inférieurement; ses rameaux sont garnis de feuilles et terminés par de petits corymbes de fleurs d'un blanc bleuâtre. Toute la plante est pourvue de poils plus ou moins rudes. Les feuilles d'un vert brun en dessus et blanchâtres en dessous, et longues d'un pouce et demi à deux pouces, sont ovales, oblongues, un peu pointues, très-entières, ridées et presque sessiles. Le corymbe est formé de plusieurs épis courts, rapprochés et portés sur un pédoncule commun. Les fleurs sont sessiles sur les épis.

Cette plante fleurit une grande partie de l'année ; l'odeur des fleurs approche de la vanille. On multiplie l'héliotrope par graine ou par bouture. L'hiver on le met à l'abri du froid.

L'héliotrope d'Europe (*heliotropium Europeum*, L.), vulgairement l'herbe aux verrues. Cette espèce est commune en France et dans d'autres parties de l'Europe. Elle croît dans les champs et les terreins secs et sablonneux. Elle est annuelle et fleurit vers la fin de l'été. Sa tige haute d'un pied environ, droite et divisée en rameaux un peu ouverts, porte des feuilles d'un vert cendré, placées à l'origine des rameaux, et quelques épis de fleurs blanches placés vers son extrémité et l'extrémité des rameaux. Toute la plante est couverte d'un duvet un peu rude au toucher. Les feuilles longues d'un à deux pouces et portées sur des pétioles presque aussi longs, sont ovales, obtuses, très-entières, ridées et relevées de nervures obli-

ques. Les épis inférieurs sont solitaires ; les supérieurs sont placés deux à deux. Ils s'alongent jusqu'à trois ou quatre pouces par le développement des fleurs. Les fleurs sont sessiles, disposées sur deux rangs et tournées d'un seul côté. L'orifice des corolles est jaune. Les fruits imitent de petites verrues fendues en quatre : c'est à cause de cette ressemblance que les anciens avoient supposé que cette plante étoit propre à détruire ces excroissances.

Cette plante est détersive et dessicative ; sa saveur est un peu salée et légèrement amère. Dans certains temps, les fleurs répandent une odeur suave, analogue à celle de l'héliotrope du Pérou.

La seconde espèce d'Europe est l'héliotrope couché (*heliotropium supinum*, L.). Elle croît en Espagne et au midi de la France. Cet héliotrope a beaucoup de ressemblance avec le précédent ; mais il est plus petit, pousse

plusieurs tiges d'une même racine, est couché sur la terre et blanchâtre. Les feuilles sont creusées de profonds sillons; les calices sont fermés après la floraison; deux graines sont ordinairement avortées.

Heliotropium, de deux mots grecs qui signifient *je tourne vers le soleil.*

XVe GENRE.

ÉCHIE, Viperine; *Echium.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes; corolle en entonnoir; limbe coupé obliquement et divisé en cinq lobes inégaux; stigmate fendu en deux.

La tige des viperines, originairement droite et roide, quelquefois étalée et couchée, haute de quelques pouces à quelques pieds, naît du milieu d'une rosette de feuilles radicales, se ramifie ordinairement, est garnie de feuilles

simples et alongées, et se termine par un épi ou une panicule d'épis sur lesquels les fleurs sont disposées d'un seul côté. Toute la plante est hérissée de poils plus ou moins roides portés sur un point glanduleux ou un tubercule. Ce genre comprend une trentaine d'espèces. Plusieurs ont la tige ligneuse ; les autres sont annuelles ou vivaces; presque toutes sont exotiques. Six seulement croissent en Europe. Plusieurs viennent au Cap de Bonne-Espérance. On a donné à ces plantes le nom de *viperine*, à cause de la forme de leurs graines qui ressemblent à une tête de vipère.

La viperine commune (*echium vulgare*, L.). Cette espèce croît en Europe, dans les champs et sur le bord des chemins. Elle vit deux ans et fleurit pendant l'été. La tige haute d'un pied et demi à deux pieds, roide, rougeâtre et garnie de nombreuses feuilles éparses, se termine par une panicule de

fleurs purpurines, sessiles, serrées et disposées en série sur des épis naissant des aisselles des feuilles supérieures et roulés en crosse à leur extrémité; quelquefois la tige se ramifie au sommet à mesure que la fructification se développe. Toute la plante est hérissée de poils roides. Les feuilles radicales, pétiolées, longues d'un demi-pied environ et lancéolées, forment une rosette couchée sur la terre. Les feuilles de la tige sont sessiles, plus courtes, plus étroites. Les fleurs sont quelquefois rouges ou blanches; chacune est munie d'une bractée.

Cette plante est béchique, incisive; c'est un dépuratif doux qui peut remplacer la buglose. Les vaches et les moutons la mangent dans les pâturages; les autres bestiaux n'en veulent point.

Echium, vipère, en grec.

XVIe GENRE.

LITHOSPERME, Gremil; *Lithospermum*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle en entonnoir; limbe à cinq lobes; stigmate fendu en deux; graines pierreuses souvent lisses et luisantes.

Ce genre comprend seize espèces, dont la plupart croissent en Europe; les autres se trouvent dans le Levant, en Egypte, au Cap de Bonne-Espérance. La tige, haute de quelques pouces à un ou deux pieds, herbacée ou ligneuse, rameuse, garnie de feuilles simples et alongées, porte à son sommet de petites fleurs en épi feuillé ou disposées aux aisselles des feuilles. Dans plusieurs espèces les racines ont une écorce rouge.

Le gremil officinal (*lithospermum officinale*, L.), vulgairement l'herbe

aux perles. On trouve cette plante dans les terreins incultes et le bord des chemins. Elle est vivace et fleurit en été. Sa tige, haute d'un pied et demi, cylindrique, roide et divisée en rameaux redressés, porte des feuilles sessiles aux aisselles, desquelles naissent des fleurs solitaires, blanchâtres, et portées sur des pédoncules très-courts. Toute la plante est rude au toucher. Les feuilles sont longues de deux à trois pouces, lancéolées, un peu roides. Les graines, plus grosses qu'un grain de millet, ont une enveloppe blanche, polie, luisante, dure comme des perles et faisant effervescence avec les acides.

La plante a une odeur narcotique et paroît avoir les mêmes propriétés que la cynoglose. Il n'y a que les chèvres et les cochons qui la mangent.

Le gremil des champs (*lithospermum arvense*, L.). Cette plante croît dans les champs d'Europe. Sa tige, haute d'un pied, un peu verticale, feuillée,

simple à la base, divisée au sommet en quelques rameaux ouverts et naissant du même point, porte de petites fleurs blanches très-rapprochées, solitaires et sessiles à l'aisselle des feuilles supérieures. Elles se développent peu à peu en un long épi feuillé sur lequel les fruits sont disposés en série. Toute la plante est garnie de poils et rude au toucher. Les feuilles sont sessiles, longues d'un à deux pouces, linéaires, lancéolées, un peu repliées en dessous par les bords. Les corolles sont à peine plus longues que le calice. Les graines sont tuberculeuses et représentent une tête d'oiseau.

L'écorce de la racine est rouge, et colore les huiles et les graisses.

Lithospermum (Diosc. Pl.), *pierre, semence*, en grec, à cause de la dureté de l'enveloppe des graines.

XVIIe GENRE.

PULMONAIRE, *Pulmonaria*.
Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice pentagone à cinq divisions; corolle en entonnoir, à tube élargi à la base, à limbe à quatre lobes arrondis et concaves; stigmate échancré.

On connoît sept espèces de pulmonaires, dont quatre croissent en Europe, deux en Amérique, une troisième en Sibérie. Toutes, une seule exceptée, sont à racine vivace; la tige est feuillée, branchue et haute d'un à deux pieds. Les feuilles sont tantôt lisses, tantôt rudes au toucher; les radicales sont pétiolées; celles de la tige sont sessiles ou sur des pétioles feuillés. Les fleurs sont entassées au sommet de la tige et disposées en une espèce de corymbe. Dans le *pulmonaria maritima*, Linn., elles sont aux aisselles des

feuilles le long de la tige, et forment un épi feuillé. Les corolles ont le tube égal en longueur, ou le double plus long que le calice.

La pulmonaire officinale (*pulmonaria officinalis*, L.). Elle vient dans les bois de l'Europe, dans les haies, les broussailles; elle fleurit au commencement du printemps. Sa racine épaisse, dure et ligneuse produit quelques feuilles radicales avec une ou plusieurs tiges hautes d'un pied, garnies de feuilles embrassantes et terminées par un bouquet de fleurs bleues ou pourpres et quelquefois blanches. Toute la plante est couverte de poils courts un peu rudes, et les feuilles sont remarquables par les taches blanches dont elles sont parsemées. Les feuilles radicales sont couchées, longues de quatre à cinq pouces, ovales-oblongues, pointues au sommet et prolongées sur le pétiole par leur base; les feuilles de la tige sont plus étroites et moins longues.

Cette plante a une saveur salée ; elle est pectorale, astringente. Elle réussit aussi bien que la racine de consoude dans le crachement de sang. Aucun végétal ne donne plus de cendre. Lorsqu'on la brûle, elle fournit le septième de son poids.

Pulmonaria (Pl.) de *pulma*, *poumon*, à cause de la propriété de guérir les maladies de ce viscère, attribuée à l'espèce la plus commune du genre.

XVIII[e] GENRE.

ONOSMA. Linn. Juss. Lam. (Voyez 3[e] vol. *Pentandrie-monogynie.*)

IV.

Quatre graines nues ; gorge de la corolle fermée par cinq écailles. Plantes à tige herbacée, ordinairement rudes au toucher.

XIXe GENRE.

SYMPHYTE, Consoude ; *SYMPHYTUM*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes ; corolle cylindrique, un peu renflée depuis la partie moyenne jusqu'au sommet, un peu étranglé et terminé par cinq dents réfléchies ; tube de la corolle fermé par cinq écailles en alène, rapprochées en cône et couvrant les étamines.

On ne connoît que trois espèces de consoude ; deux croissent en Europe ; on trouve la troisième aux environs de Constantinople. Leur racine est vivace, épaisse et remplie d'un suc visqueux ; la tige est branchue, feuillée ; les bases des feuilles se prolongent en aile sur la

tige; les feuilles qui naissent à la base des fleurs sont ordinairement deux à deux. Les fleurs forment une espèce de corymbe axillaire ou terminal; les graines sont luisantes, noirâtres, pointues.

La consoude officinale (*symphytum officinale*, L.). On trouve cette espèce dans les prés humides de l'Europe; elle fleurit au commencement de l'été. Ses tiges hautes d'un à deux pieds, branchues et garnies dans toute leur longueur de grandes feuilles alongées et alternes, porte à son extrémité et à celle de ses divisions une espèce de corymbes de fleurs rouges ou purpurines un peu penché vers la terre. Toute la plante est succulente et hérissée de poils; les feuilles radicales sont pétiolées, larges, entières, obtuses et longues de sept à huit pouces au plus; les autres sont moins longues, ovales, lancéolées, et leur base se prolonge en aile très-saillante tout le long de la tige. Deux feuilles gemelles accompagnent le pédoncule

du corymbe des fleurs, lequel se compose de quelques épis un peu courbés, le long desquels les fleurs sont disposées en série.

La racine de cette plante est épaisse, divisée, blanche et couverte d'une écorce noirâtre; le suc visqueux qu'elle contient est astrigent et très mucilagineux; extérieurement il accélère la consolidation des plaies; les feuilles pilées font le même effet. On applique la racine écrasée sur les gerçures du sein; on prescrit sa décoction contre le crachement de sang et la dyssenterie; l'extrait qu'elle fournit est rouge; séchée et réduite en poudre, elle donne, par la décoction, une belle couleur de kermès; les fleurs appaisent la toux. On mange dans quelques pays les sommités de cette plante; les vaches et les moutons la mangent dans les pâturages.

On trouve une variété de cette espèce à fleurs jaunes. La consoude tubéreuse ne paroît elle-même qu'une va-

riété. Elle est plus petite ; ses fleurs sont jaunes, sa racine est plus noueuse, ses tiges sont moins ailées.

Symphytum (Diosc. Pl.) (*Symphytum tuberosum*, Linn.), vient, selon quelques auteurs, de deux mots grecs qui signifient *joindre*, *consolider* ; parce que l'espèce la plus commune est très-vulnéraire.

XXe GENRE.

LYCOPSIS. Linn. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

XXIe GENRE.

MYOSOTE, Scorpione ; Gremillet ;
Myosotis. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle à tube court, subitement dilatée en un limbe plane, à cinq lobes échancrés ; entrée du tube fermée par des glandes ; un stigmate ; graines lisses ou hérissées.

Ce genre comprend une douzaine d'espèces : les unes croissent en Europe ; d'autres en Sibérie, en Virginie, en Egypte. Les unes sont annuelles, les autres sont vivaces ; une espèce est ligneuse. La tige, quelquefois très-basse, s'élève jusqu'à un ou deux pieds, feuillée, peu rameuse, et terminée par de petites fleurs ordinairement d'un aspect agréable et disposée en série sur des épis roulés en queue de scorpion avant leur développement.

La myosote scorpioïde (*myosotis*

scorpioïdes, Linn.) Cette espèce est annuelle ou vivace et fleurit au printemps; on en trouve deux variétés bien distinctes : l'une croît dans l'eau (*myosotis palustris*); l'autre dans les champs et les terreins arides (*myosotis arvensis*). L'une et l'autre varient beaucoup selon les lieux qu'elles habitent. Toute la plante est hérissée de poils; la tige menue, haute de deux ou trois pouces jusqu'à un pied et davantage, branchue, droite et garnie de feuilles alternes et alongées, porte de très-jolies petites fleurs d'un bleu céleste, disposées en épis terminaux plus ou moins alongés, simples ou divisés. Les feuilles inférieures sont pétiolées, obtuses; celles de la tige sont sessiles; elles sont entières, alongées en langue, calleuses à leur extrémité, médiocrement grandes. Les fleurs sont pédonculées; le calice est plus hérissé de poils que le reste de la plante; la corolle est d'un beau bleu et son centre est jaune. Les

graines sont lisses et noires. Dans la variété aquatique, la tige est plus haute, moins divisée, et les feuilles sont beaucoup moins garnies de poils; les fleurs sont plus rapprochées, plus grandes, d'un bleu foncé, et leur calice ne déborde pas le tube de la corolle comme dans la seconde variété. Dans celle-ci, les fleurs sont quelquefois jaunes. Lorsqu'elle croît sur les montagnes, sa racine ligneuse et vivace pousse plusieurs tiges très-basses, surmontées de quelques fleurs grandes et d'un très-beau bleu.

Les bestiaux ne touchent point à cette plante; la variété aquatique passe pour être nuisible aux moutons.

Myosotis (Dioscor. Pl.), *oreille de souris*, en grec, à cause de la forme des feuilles.

XXIIe GENRE.

ANCHUSE, Buglose; *Anchusa*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle en entonnoir; limbe à cinq lobes; cinq écailles saillantes partant de l'extrémité du tube et rapprochées en cône; stigmate échancré; graines creusées à la base.

Ce genre comprend treize espèces, dont la moitié étrangère à l'Europe. Elles sont herbacées, vivaces ou bisannuelles. Elles ont de deux à trois pouces à deux pieds de haut. Les feuilles sont simples et rudes au toucher. Les fleurs sont axillaires ou terminales, ramassées en tête ou disposées en série, en épi simple ou paniculé.

La buglose officinale (*anchusa officinalis*, L.). Elle croît spontanément en Europe, dans la France, l'Italie,

l'Allemagne, et on la cultive dans les jardins. Elle est vivace et fleurit au printemps. Elle est toute hérissée de poils roides, et présente un aspect agréable lorsqu'elle est en fleur. Ses tiges, hautes de deux à trois pieds, et divisées en plusieurs rameaux étalés, portent des feuilles alternes, et à leurs sommités des épis de fleurs d'un beau bleu, solitaires et unilatérales. Les rameaux ne naissent pas toujours à l'aisselle des feuilles. Les feuilles sont entières, aiguës; les radicales sont larges, lancéolées, et se prolongent sur leur pétiole; les autres insensiblement plus petites vers le sommet de la plante, sont sessiles, embrassantes et élargies à leur base. Les épis sont quelquefois deux à deux, tournés ordinairement d'un seul côté et un peu roulés en crosse avant leur développement. Les fleurs sont un peu pédonculées; les divisions du calice sont profondes, déliées et plus longues que le tube de la corolle; le tube se dilate

subitement en un limbe un peu concave; les écailles qui ferment son orifice sont opposées aux lobes du limbe et hérissées de poils. La couleur des corolles est quelquefois violette ou blanche.

Cette plante a les mêmes propriétés que la bourrache. Dans le nord, on la mange comme plante potagère. Les fleurs bouillies avec l'alun, donnent une couleur verte.

La buglose orcanette (*anchusa tinctoria*, Linn.). Elle croît dans les lieux arides des contrées méridionales de la France. Sa racine rougeâtre en dehors, longue, tortueuse et ligneuse, pousse plusieurs tiges longues de six à dix pouces, un peu couchées, ordinairement simples, toutes couvertes des feuilles et de poils blanchâtres, et terminées par deux ou trois épis de fleurs bleues et unilatérales. Les feuilles parsemées de tubercules blanchâtres et rudes au toucher, sont alternes, longues d'un pouce

à un pouce et demi, et linéaires, lancéolées. Les inférieures sont obtuses au sommet, et rétrécies en pétiole à la base. Les supérieures sont sessiles et pointues; les fleurs sont presque sessiles et leur couleur est quelquefois violette. Les étamines sont plus courtes que le tube de la corolle.

La racine de cette plante est astringente; infusée à une douce chaleur dans un corps gras, elle lui communique une belle couleur rouge. On l'emploie dans les pharmacies, pour colorer les huiles et les graisses.

XXIIIe GENRE.

BOURRACHE, *Borrago*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes et ouvertes ; corolle en roue ; tube très-court ; limbe à cinq divisions profondes, ovales, aiguës ; cinq écailles échancrées ; cinq étamines en fer de flèche rapprochées en cône ; graines ridées couvertes par le calice fermé après la floraison.

On connoît sept espèces de bourrache. Toutes sont exotiques, et la plupart originaires de l'Inde et du Levant. Leur tige est presque toujours annuelle, et haute de quelques pouces à un ou deux pieds. Leurs feuilles sont très-rudes au toucher ; leurs fleurs sont solitaires ou plusieurs ensemble, sur des pédoncules axillaires ou terminaux.

La bourrache officinale (*borrago officinalis*, Linn.). La bourrache est ori-

ginaire du Levant, et naturalisée aujourd'hui dans plusieurs endroits de l'Europe. On la cultive comme plante potagère et médicinale, dans tous les jardins ; elle s'y multiplie d'elle-même. Sa racine grosse, blanche et tendre, pousse plusieurs grandes feuilles radicales qui forment une large rosette, du milieu de laquelle s'élève à la hauteur d'un à deux pieds, une tige feuillée, branchue, étalée, et portant à ses sommités une panicule de fleurs d'un beau bleu, incarnates ou blanches, pédonculées et inclinées vers la terre. Toute la plante est succulente et hérissée de poils blancs et roides. La tige est épaisse, cylindrique et creuse. Les feuilles sont grandes, d'un vert foncé, ovales, obtuses et prolongées sur leur pétiole. Le calice et la corolle sont très-ouverts. A la base de chaque division de la corolle, est une écaille charnue et échancrée. Les anthères sont réunies en pyramide, au centre de la fleur ; leurs fi-

lets sont très-courts. Cinq autres filets plus extérieurs, et naissant au même point dans le tube, dilatés à leur base, aigus au sommet, et courbés en arc, pressent les anthères contre le stigmate, autour duquel elles forment un tube.

Cette plante contient beaucoup de nitre. On le voit fuser lorsqu'on la jette en petits morceaux sur des charbons ardens. La bourrache est très-employée en médecine. Son suc est fade et visqueux. Ses feuilles sont diurétiques, expectorantes. Les fleurs sont béchiques. On est dans l'usage d'orner les salades avec ses fleurs mêlées à celles de capucine.

XXIVe GENRE.

ASPERUGUE, Rapette ; *Asperugo.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à quatre divisions, se changeant après la floraison en deux grandes divisions parallèles, rapprochées, dentées, sinuées sur le bord et renfermant les graines ; corolle en entonnoir ; écailles rapprochées ; étamines renfermées dans le tube ; graines applaties.

Ce genre ne comprend que deux espèces à tige herbacée, à feuilles florales opposées, à fleurs axillaires. Dans l'*asperugo œgyptiaca*, Linn. le calice est ventru.

La rapette couchée (*asperugo procumbens*, L.), vulgairement le porte-feuille. On trouve cette plante en Europe, dans les terreins gras et incultes. Elle est annuelle, et fleurit au commencement du printemps. Sa tige,

longue d'un pied environ, branchue et ordinairement couchée, porte aux aisselles des feuilles, de petites fleurs violettes, presque sessiles, solitaires, mais ordinairement plusieurs ensemble vers l'extrémité de la plante ; les feuilles souvent opposées, ou trois à trois, sont sessiles, entières, rudes, ovales. Quelquefois elles sont pétiolées et dentées. Les fruits, portés sur de courts pédoncules, sont réfléchis vers la base de la tige.

Cette plante a les propriétés de la bourrache. On l'y substitue en Italie ; les paysans de ce pays l'emploient comme plante potagère.

XXVe GENRE.

CINOGLOSE, *Cynoglossum*.
Tourn. Juss. Linn.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes ; corolle tubulée à cinq lobes; tube couronné par cinq écailles rapprochées en faisceau ; quatre graines applaties ou en forme de poire, faisant corps avec le style par leur côté intérieur.

La plupart des cinogloses sont exotiques ; on en connoît vingt-quatre espèces, presque toutes herbacées, quelques-unes bisannuelles ou ligneuses, mais ordinairement vivaces. Leur hauteur est de quelques pouces à deux pieds. Leurs feuilles sont toutes couvertes de duvet ou en sont quelquefois presque dépourvues; les fleurs disposées à l'aisselle des feuilles ou terminant la plante, sont ramassées, ou forment l'épi. Ce genre réunit le genre *omphalodes* de Tournefort. Dans le premier,

les graines sont presque toujours hérissées d'aspérités ; dans le second, elles sont lisses, creusées en forme de corbeille, et crénelées sur le bord de l'ouverture.

La cinoglose officinale (*cinoglossum officinale,* Linn.), vulgairement la langue de chien. On la trouve en Europe dans les lieux incultes et pierreux. Elle est annuelle, et fleurit au commencement du printemps. Sa racine, en forme de racine de rave, et noirâtre à l'extérieur, pousse une touffe de feuilles molles et blanchâtres, du milieu de laquelle s'élève à la hauteur d'un à deux pieds, une tige épaisse, très-garnie de feuilles, et terminée par une panicule d'épis de petites fleurs d'un bleu violet ; toute la plante est couverte d'un duvet blanchâtre. Les feuilles radicales, longues d'un demi-pied ou davantage, sont ovales, oblongues et prolongées à la base sur le pétiole ; vers la partie supérieure de la tige, les feuilles

sont éparses, moins longues, sessiles, lancéolées, aiguës. Les fleurs sont dépourvues de bractées, et la corolle quelquefois blanche, est une fois plus longue que le calice, et divisée en cinq lobes dressés et alternes avec les écailles de l'entrée du tube. Les étamines sont saillantes hors de la corolle. Les graines sont applaties en dessus, et hérissées d'aspérités surmontées d'une petite tête crochue. Lorsque les graines sont tombées, le style reste comme un pivot sur le réceptacle du calice.

Cette plante est narcotique et astringente; la racine a une odeur désagréable et une saveur mucilagineuse, douceâtre. On l'emploie contre la toux, la pulmonie, la diarrhée, la gonorrhée. Les feuilles appliquées en cataplasme, calment les douleurs de la brûlure. Mangée comme plante potagère, la cinoglose a causé le vomissement, la stupeur et la mort. Son suc épaissi en extrait, fait la base des pilules de cino-

glose ; mais c'est à l'opium qu'elles doivent leur propriété anodine, car l'extrait n'a presque point de vertu.

La cinoglose printannière, vulgairement la petite bourrache (*cynoglossum omphalades*, Linn.). Elle croît dans les bois au pied des montagnes du Portugal et de la Carniole. Sa racine, rampante, horizontale et couverte de nombreuses fibres radicales, pousse à la fois, de distance en distance, et à son extrémité, quelques feuilles pétiolées, une tige fleurie et une tige stérile; l'ensemble de ces productions particulières, forme une touffe serrée haute environ d'un demi-pied, sur laquelle brillent, dès les premiers jours du printemps, de petites fleurs d'un très-beau bleu. Après la chute des fleurs, la touffe feuillée persiste toute l'année. La plante est délicate et presque dépourvue de poil. Les feuilles longues d'un pouce à un pouce et demi, ovales, pointues et très-entières, sont portées sur des pétioles

deux à trois fois plus longs et élargis à leur base. Les tiges sont grèles; la tige stérile se dirige latéralement et porte quelques feuilles alternes et écartées ; la tige fleurie est verticale et nue jusqu'à son sommet, qui se termine par deux épis naissant chacun de l'aisselle d'une feuille presque sessile. Les fleurs sont dépourvues de bractées et portées sur d'assez longs pédoncules. Des lignes d'un jaune doré tranchent sur le bleu de la corolle, et partent de son centre en divergeant comme des rayons.

Cynoglossum (Diosc.), *langue de chien*, en grec, à cause de la forme des feuilles.

V.

Genres qui ont des rapports avec les Borraginées.

XXVIe — XXVIIIe Gres.

NOLANA. Linn. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

SIPHONANTHUS. Linn. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Tétrandrie-monog.*)

FALKIA. Linn. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Hexandrie-digynie.*)

VINGT-UNIÈME FAMILLE.

LES CONVOLVULACÉES,

Convolvuli. Juss.

Caractère de famille. Calice inférieur à cinq divisions, survivant à la fleur ; corolle monopétale, hypogyne, régulière, à limbe le plus souvent à cinq lobes ; étamines en nombre égal aux lobes, alternes avec eux et attachées à la corolle ; un seul style ou plusieurs, mais toujours en nombre déterminé ; lorsqu'il y a plusieurs styles, un nombre égal de stigmates simples ; lorsqu'il n'y en a qu'un, un stigmate simple ou divisé ; capsule souvent à trois loges, très-rarement à une, deux ou quatre ; autant de valves ; placenta central, triangulaire ; chaque angle prolongé en cloison, aboutissant à la jointure des valves sans y adhérer ; graines presque osseuses attachées par leur partie inférieure à la base du placenta central ; cotylédons contournés ; radicule inférieure ; périsperme mucilagineux remplissant tous les vides que laissent tous les replis de l'embryon.

Cette famille appartient à tous les

climats. Les espèces qui la composent sont ordinairement herbacées et quelquefois ligneuses. Leurs feuilles sont alternes et simples; leurs fleurs, en général grandes et d'un aspect agréable, partant de l'extrémité des rameaux ou de l'aisselle des feuilles, affectent différentes positions. Le genre des convolvulées ou liserons est le plus important à connoître, non-seulement à cause du grand nombre d'espèces qu'il renferme, mais encore parce que les caractères de sa fleur et de son fruit sont en quelque sorte le type d'après lequel on a formé les autres genres. C'est cette considération qui a fait donner à la famille le nom de *convolvulacées*, bien que toutes les plantes qu'elle renferme ne soient pas sarmenteuses ou grimpantes, comme le sont la plupart des liserons. Les replis de l'embryon distinguent les convolvulacées de toutes les autres familles à corolle monopétale attachée sous l'ovaire; et selon Gœrt-

ner, ce caractère les rapproche des malvacées, dont les cotylédons sont également contournés. La forme de la corolle et le nombre des étamines est un rapport que les convolvulacées ont avec les borraginées et les polemonacées; mais elles diffèrent des premières par leur fruit qui offre une capsule toujours simple, ordinairement à trois loges, tandis que dans les borraginées il y a une capsule à quatre loges, divisée extérieurement en quatre lobes très-distincts, et elles diffèrent des polemonacées en ce que dans celles-ci les cloisons des capsules partent du milieu de chaque valve, et se prolongent jusqu'aux angles du placenta central, tandis que dans les convolvulacées les cloisons partent du placenta central, et s'avancent jusqu'à la suture des valves sans contracter d'ailleurs aucune adhérence avec elles.

I.

Un style. (*Pentandrie-monogynie*. L. G.)

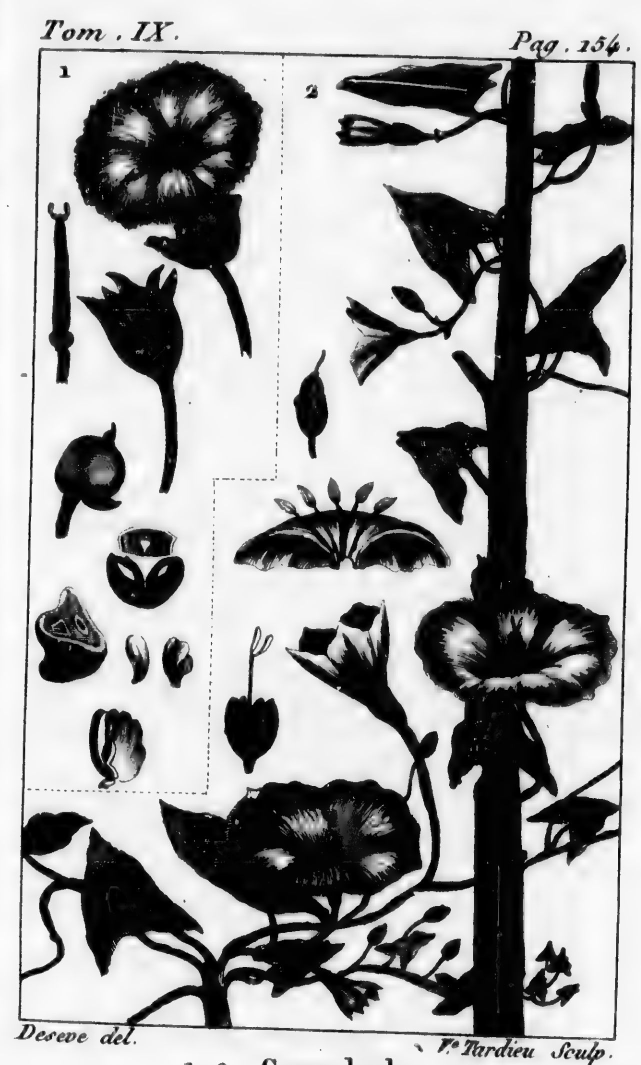
Ier ET IIe GENRES.

CONVOLVULE, Liseron; *Convolvulus*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes, ne tombant point; corolle en entonnoir ou en cloche, à limbe à cinq plis, terminés chacun par une dent ordinairement peu marquée; étamines rapprochées, inégales et plus courtes que la corolle; ovaire ceint à sa base par un corps glanduleux; style délié terminé par un stigmate fendu en deux parties (en trois dans le *convolvulus tricolor*, Lin.); capsule ordinairement à trois loges; chaque loge contenant une ou deux graines.

IPOMÉE, Quamoclite; *Ipomæa*. Linn. Juss. Lam.

Ce genre ne diffère du précédent que par son *stigmate globuleux et sa cap-*



Deseve del. Ve Tardieu Sculp.

1. 2. Convolvulus.

su
no

en
ma
fac
un
tin
pl
co
de
à l
ro
dé
de
pa
pe
lin
El
be
pé
pa
fic
pa

sule constamment à trois loges, contenant plus de deux graines.

Il n'y a point de séparation naturelle entre les convolvules et les ipomées; mais on a formé ces deux genres afin de faciliter l'étude des espèces en divisant un groupe trop nombreux. Aucune distinction systématique de genres n'est plus excusable que celle-ci, puisque l'on connoît déjà plus de deux cents espèces de quamoclites et de liserons, et qu'on à lieu de soupçonner qu'ils se multiplieront encore. Dans un nombre si considérable d'espèces, il est bien difficile de trouver des caractères tranchans, parce que la nature, en formant le groupe, s'est en quelque façon marqué des limites qu'elle ne veut point enfreindre. Elle réunit cette multitude d'êtres par beaucoup de caractères d'un ordre supérieur, et n'a pu par conséquent séparer que par des caractères légers difficiles à saisir, et qui souvent s'effacent par des nuances insensibles. Les auteurs

ont varié dans les caractères qu'il convenoit d'adopter, et cela devoit être, puisqu'ils ne pouvoient prendre la nature pour guide. Il est cependant un caractère qu'ils ont tous adopté, et qui paroît en effet le plus facile à saisir. Il consiste dans la forme du stigmate globuleux dans les ipomées, et divisé en deux petites lames dans les convolvules.

Les espèces que renferment ces deux groupes sont herbacées ou ligneuses. Leur tige, tantôt rampe à la surface de la terre, tantôt forme des arbrisseaux nains, tantôt s'élève plus ou moins en se roulant autour des plantes qui naissent à leur proximité. Leurs feuilles sont toujours alternes et pétiolées; mais elles varient beaucoup par leur forme, étant quelquefois très-entières et quelquefois découpées. Leurs fleurs, toujours pédonculées et munies chacune d'une couple de bractées, naissent dans les aisselles des feuilles le long des tiges et des rameaux. Elles ont souvent de

belles et grandes corolles en cloche ou en entonnoir, et sont solitaires ou réunies en groupe au sommet d'un pédoncule commun. Presque toutes contiennent un suc laiteux. Ces deux genres n'appartiennent exclusivement à aucun climat. Ils croissent dans tous les pays.

Le liseron des champs (*convolvulus arvensis*, Linn.). Ce liseron, dont les tiges herbacées, grêles et ramifiées s'entortillent autour des végétaux qui l'avoisinent ou rampent à la surface de la terre, a des racines vivaces. Il croît en Europe dans tous les lieux cultivés. Ses tiges ont deux ou trois pieds, et sont quelquefois garnies d'un léger duvet, sur-tout aux extrémités. Les feuilles, longues d'un à deux pouces, en y comprenant un pétiole grêle et peu alongé, sont en fer de flèche. Leurs oreillettes sont aiguës; leur partie supérieure obtuse et leur sommet terminé par une petite pointe, prolongement de la nervure moyenne; les plus jeunes sont or-

dinairement sont ciliées, et toutes sont presque toujours tournées d'un seul côté. Les fleurs solitaires ou deux à deux, portées sur des pédoncules grèles, naissent dans l'aisselle des feuilles ; leurs pédoncules portent deux petites bractées déliées à quelque distance de la base du calice ; la corolle est blanche ou rose, ou purpurine et souvent panachée ; elles répandent une douce odeur d'amande. Cette herbe, malgré sa foiblesse, serre si étroitement les végétaux autour desquels elle grimpe, qu'elle gêne leur développement. Son suc est légèrement purgatif et vulnéraire. Tous les bestiaux la mangent, excepté les cochons.

Le liseron des haies (*convolvulus sepium*, Linn.). Cette plante, commune dans nos haies, a des tiges grèles et grimpantes, dont les feuilles sont en fer de flèche, à oreillette tronquée, et les fleurs blanches, grandes et portées sur de longs pédoncules tétragones. Ses racines sont vivaces; ses tiges herbacées, cylindri-

ques et rameuses, s'élèvent à six pieds. Ses feuilles ont avec leur pétiole trois ou quatre pouces de long; elles sont nues et aiguës; leur bord est brun. Les pédoncules ont deux à trois pouces, deux bractées en cœur, naissent immédiatement de la base du calice qu'elles recouvrent. La corolle blanche en Europe, est incarnate dans l'Amérique septentrionale. Ce liseron est purgatif, vulnéraire et détersif, suivant les auteurs de la matière médicale indigène. Il peut remplacer la scamonée dont il n'a pas les inconvéniens. Les chèvres, les moutons, les chevaux mangent cette plante; les vaches n'en veulent point; les cochons recherchent seulement les racines.

Le liseron scamonée (*convolvulus scamonea*, L.). Ce liseron, qui croît dans le Levant, et particulièrement en Syrie, dans les campagnes de Mysie, porte sur des tiges ligneuses, grèles et grimpantes des feuilles en fer de flèche,

triangulaires, pétiolées, et de grandes fleurs d'un blanc purpurin, réunies deux ou trois au sommet de pédoncules communs, cylindriques, très-longs. Les racines sont longues, épaisses, charnues comme celles de la bryone; elles donnent un suc laiteux lorsqu'on les blesse. Les tiges sont velues; elles grimpent et s'élèvent à plusieurs pieds. Les feuilles, en y comprenant un pétiole de huit à dix lignes, ont deux pouces ou deux pouces et demi de long; elles sont aiguës; leurs oreillettes sont divergentes, presqu'aussi alongées que la pointe, et munies d'une petite dent à leur bord interne. Les pédoncules solitaires dans l'aisselle des feuilles, et à-peu-près une fois plus longs qu'elles, se divisent à leur sommet en trois pédoncules particuliers, courts, ayant chacun deux petites bractées étroites, ouvertes. Les divisions calicinales sont lisses, obtuses et même un peu échan-

crées à leur sommet. Les corolles sont en cloche, bien ouvertes.

Le suc épaissi de cette racine est vendu dans le commerce sous le nom de *scamonée*. On l'extrait en grande quantité aux environs de Smyrne et d'Alep. C'est une gomme-résine noirâtre, brillante, légère, friable, d'une odeur désagréable. Dissoute dans l'eau, elle donne une liqueur laiteuse qui n'irrite la langue que foiblement. On en connoît diverses sortes, ne différant entr'elles que par leur degré de pureté. On mêloit autrefois ce suc avec certaines substances, telles que la pulpe de coings, le soufre, et alors il portoit dans les pharmacies le nom de *diagrède cydonié, soufré*, &c. De tout temps on a employé la scamonée comme un puissant purgatif; son usage exige des précautions. Elle réussit toutes les fois qu'il faut exciter de fortes évacuations. On ne l'administre que rarement sous forme liquide, parce qu'elle est d'une

amertume dégoûtante. On la prescrit d'ordinaire sous forme sèche et pulvérulente. Elle aide l'action des autres purgatifs. Elle est très-utile dans les maladies de la peau, en excitant une salivation salutaire.

Le liseron turbith (*convolvulus turpethum*, L.). C'est un arbrisseau des Indes, à tiges nombreuses, grimpantes ou rampantes, munies dans leur longueur de quatre ailes membraneuses, et portant des feuilles en cœur et des fleurs semblables à celles du liseron des haies, réunies trois ou quatre sur un pédoncule commun. Les racines sont épaisses, ligneuses, peu ramifiées, couvertes d'une écorce brune contenant un suc laiteux et gluant; elles pénètrent dans la terre à cinq ou six pieds de profondeur en serpentant beaucoup. Elles jettent plusieurs tiges sarmenteuses, grèles, rameuses, très-tournantes, roussâtres à leur origine, vertes dans le reste de leur longueur, accompagnées de

quatre ailes membraneuses, lesquelles vont deux à deux et successivement se joindre à des pétioles ailés creusés en gouttière. Les feuilles sont en cœur, aiguës, plus longues que les pétioles; leur bord est anguleux et crénelé; elles sont parsemées de poils rares et blanchâtres. Les pédoncules naissent dans l'aisselle des feuilles vers les sommités des rameaux; ils sont solitaires, cylindriques, plus longs que les pétioles, et portent trois ou quatre fleurs ayant deux bractées ovales presqu'immédiatement au-dessous de leur calice.

L'écorce de cette plante est connue dans le commerce sous le nom de *turbith végétal;* elle est blanche et résineuse. On la retire de Guzarak. Elle est d'abord douceâtre au goût, ensuite piquante, et elle excite le vomissement. On l'emploie pour diviser et évacuer les humeurs épaisses et gluantes. On l'administre dans les maladies longues, comme la goutte, la paralysie et l'hy-

dropisie. Cette écorce entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques.

Le liseron jalap (*convolvulus jalappa*, Linn.). Cette plante dont les tiges sont tournantes et herbacées, porte ordinairement des feuilles en cœur ondulées, et de grandes fleurs solitaires, jaunâtres. Elle croît dans le Mexique. Sa racine est vivace, épaisse, compacte, alongée, en forme de navet, noirâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement et remplie d'un suc laiteux ; elle porte plusieurs tiges grimpantes, anguleuses, parsemées de poils rares. Les tiges s'élèvent à huit ou dix pieds ; les feuilles sont assez grandes, un peu ondulées à leur bord et veloutées en dessous ; elles varient extrêmement par leurs formes ; quelquefois elles sont en cœur ; quelquefois elles sont oblongues ou partagées en plusieurs lobes plus ou moins distincts. Les fleurs solitaires au sommet des pédoncules, moins longs qu'elles, naissent de l'aisselle des feuilles;

immédiatement à la base du calice, sont deux bractées. Toute la plante est un peu velue.

Ce liseron tire son nom de la ville de Xalapa, aux environs de laquelle il croît abondamment; il croît aussi dans les sables de la Vera-Cruz. Le poids des racines est depuis 12 jusqu'à 20 livres. On les coupe par tranches pour les faire sécher; elles prennent alors une couleur brune; leur saveur est âcre et cause des nausées. Le meilleur jalap est compacte, résineux, brun, difficile à rompre et inflammable. On ne le donne qu'à petite dose, parce qu'il est très-actif et purge violemment. Son extrait résineux est employé avec plus de précaution encore aux mêmes usages. L'Europe consomme annuellement neuf cent soixante-douze mille livres de jalap. Cette racine ne convient pas dans les maladies aiguës; mais elle peut être employée avec succès comme hydragogue, et dans certaines hydropisies par relâ-

chement. Elle est encore fort utile dans les maladies des enfans, à cause de leur constitution molle, laiteuse ou chyleuse qui tempère l'acrimonie du purgatif. Les personnes à tempérament sec et irritable ne doivent pas faire usage de ce remède; mais les personnes dont la constitution est froide, remplies de sérosités et qui ont la fibre lâche, s'en accommodent fort bien. Ce purgatif est sans beaucoup d'odeur, et n'a rien de désagréable au goût.

Le liseron à gros fruit (*convolvulus macrocarpus*, L.). Ce liseron est une herbe commune à la Martinique et à quelques endroits d'Amérique. Ses tiges, longues et grimpantes, portent des feuilles palmées et des fleurs purpurines, solitaires au sommet de pédoncules garnis d'ailes plissées. Les racines sont épaisses, charnues, laiteuses et en forme de navets. Les tiges sont déliées. Les feuilles, portées sur d'assez longs pétioles, sont divisées en cinq lobes ai-

gus ; elles sont nues et d'un vert gai. Les pédoncules, épais et articulés vers leur extrémité supérieure, tors et munis dans leur longueur d'ailes plissées et comme crépues, soutiennent chacun une fleur, dont le calice a ses divisions concaves et arrondies, et la corolle son tube campanulé et son bord sinué peu sensiblement. Deux bractées naissent de l'articulation du pédoncule. Le fruit recouvert par le calice, est membraneux, orbiculaire, au moins de la grosseur d'une noix et comme ciselé. La racine passe pour purgative.

Le liseron maritime (*convolvulus maritimus*, Lam.). Ce liseron annuel en Amérique, et dont la racine est vivace aux Indes orientales, croît communément sur les bords de la mer, et jette des tiges rampantes, lisses, chargées de feuilles assez grandes, arrondies, divisées à leur sommet en deux lobes peu profonds. Ses fleurs solitaires ou réunies en corymbes peu fournis,

ont de grandes corolles campanulées, purpurines, et de petits calices à divisions ovales, surmontées d'une pointe peu apparente. A chaque division du pédoncule sont deux petites bractées étroites, aiguës. Les capsules sont arrondies; elles renferment quatre graines velues.

On distingue trois variétés dans cette espèce. La première, qui croît au bord de la mer dans les lieux sablonneux, à l'Isle-de-France, à la côte du Malabar, à Ceylan, et dans plusieurs autres lieux des Indes orientales, a ses feuilles plus longues que larges, et rétrécies en coin à leur base; elles sont épaisses, charnues, portées sur des pétioles en gouttière, tantôt plus, tantôt moins longs qu'elles. Leur nervure principale forme une petite pointe entre les deux lobes. Les fleurs sont portées au nombre de trois à six sur des pédoncules cylindriques divisés vers leur sommet. Le suc laiteux que contient cette plante

a une saveur âcre; il est purgatif et hydragogue.

La seconde variété a des feuilles plus larges que longues, tronquées à leur base, échancrées à leur sommet de manière à présenter à-peu-près la forme d'un croissant; les pédoncules ne portent souvent qu'une fleur.

La troisième variété, recueillie au Brésil et au détroit de Magellan, a les feuilles plus grandes que celles des deux autres. Elles sont ovales, presqu'arrondies, échancrées peu profondément et quelquefois sans échancrure; les pétioles sont marqués près de la feuille de deux petites taches rouges. Plumier dit que le suc laiteux de cette plante est un fort purgatif, sur-tout quand il est épaissi.

Le liseron à bouquet (*convolvulus floridus*, L.). C'est un arbrisseau à tige couchée, qui croît en Afrique et dans les rochers de l'île de Ténériffe. Ses rameaux sont droits, roides et blanchâ-

tres. Ses feuilles, attachées à des pétioles très-courts, sont longues comme le doigt, étroites, aiguës aux deux extrémités, entières, ondulées, nues et veinées. Ses fleurs petites, très-nombreuses, à corolle blanche ou d'un rouge pâle, forment de superbes thyrses ou pyramides vers l'extrémité des rameaux ; leurs pédoncules partent de l'aisselle des feuilles supérieures et se divisent et se sousdivisent plusieurs fois. L'intérieur de la corolle est velu ; les anthères sont blanchâtres. Le calice est verdâtre ; ses divisions sont lancéolées. La capsule est ovale, pointue, recouverte en partie par le calice, et, contre l'ordinaire, elle n'a qu'une loge, une graine, et s'ouvre en dix valves de bas en haut ; sa graine est ovale et noire.

Le liseron à balai (*convolvulus saparius*, L.). Cet arbrisseau d'Afrique et de Ténériffe, plus semblable par son port à un genêt qu'à un liseron, a une tige cylindrique absolument lisse ; elle

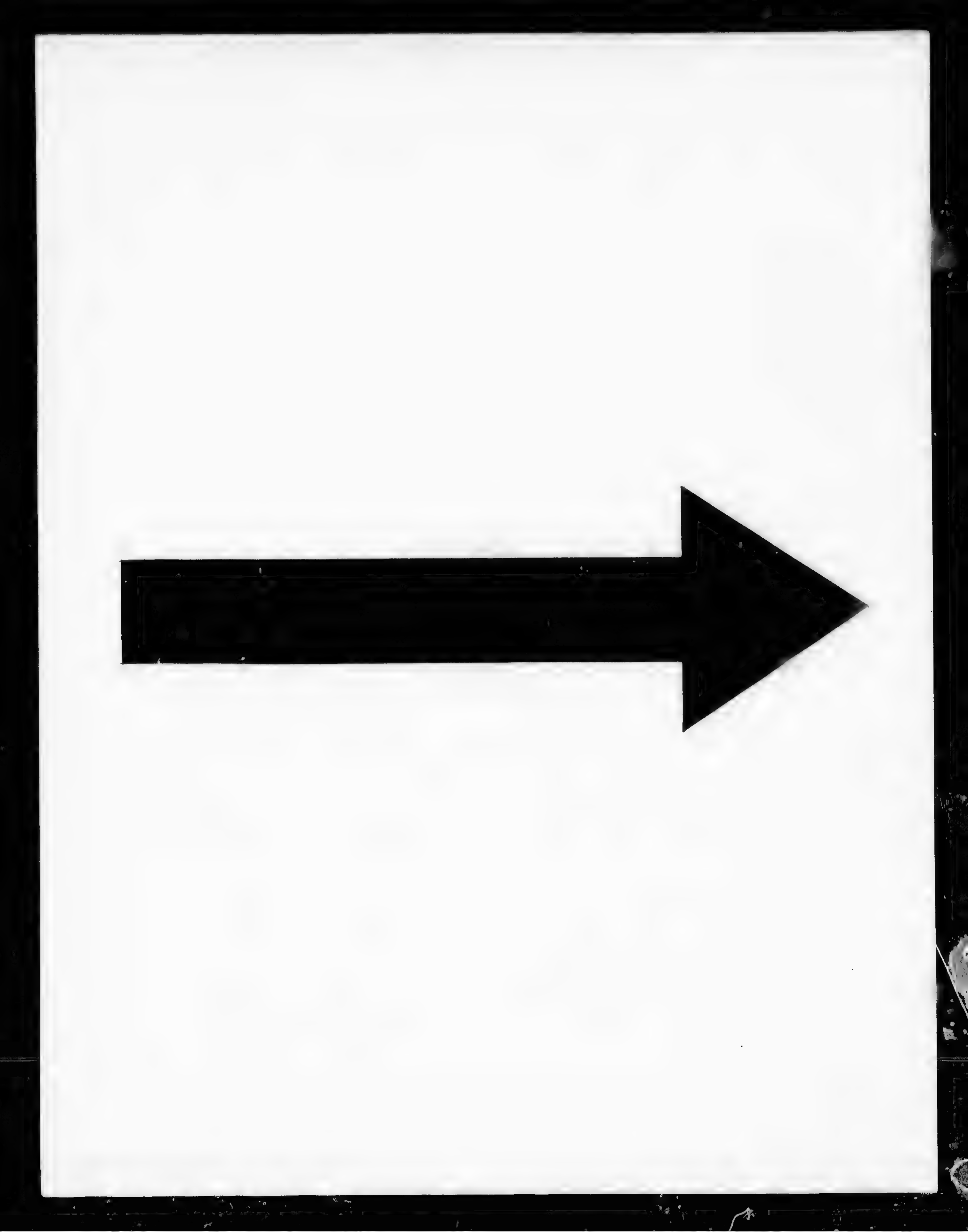
jette des rameaux simples, redressés, lesquels portent des feuilles également redressées, courtes, étroites, minces, éloignées les unes des autres et un peu velues. Les fleurs à corolle velue extérieurement et de couleur blanche, sont tournées d'un même côté, et forment des grappes à l'extrémité des rameaux. Leurs pédoncules sont solitaires, alternes, éloignés, munis de bractées; ils portent souvent trois fleurs, rarement une seule. Le bois de ce liseron est blanc et dur. On apperçoit sur sa coupe horizontale les rayons médullaires qui se prolongent du centre à la circonférence. Sa râpure exhale une odeur de rose; sa saveur est âcre. Cette plante est commune aux environs de Santa-Cruz. Les indigènes la nomment *lena-noel* ou *bois de Rhodes*.

Le liseron à bouquet et le liseron à balai produisent tous deux le bois connu dans le commerce sous le nom de *bois de Rhodes* ou de *rose*. Celui qu'on re-

tire de la première espèce est supérieur en qualité. Depuis fort long-temps on soupçonnoit que ce bois appartenoit à une plante du genre des liserons ; mais ce n'est que depuis peu qu'on en a la certitude, et on la doit aux recherches du savant Broussonnet : cependant toutes les ténèbres ne sont pas encore dissipées. Il croît à la Guiane un arbre dont le bois connu sous le nom de *bois de rose, bois citron* ou *bois jaune*, est d'une couleur jaune, et répand une foible odeur de rose. L'arbre de la Guiane paroît être le même que celui qu'on nomme *bois de chandelle*. Ce bois est compacte, pesant, résineux. Les Sauvages de l'Amérique le coupent par éclat, et s'en servent pour s'éclairer pendant la nuit. Sa belle couleur citrine et son extrême dureté, le rendent propre à faire des ouvrages de marqueterie. Enfin il nous vient aussi des Antilles, un bois aromatique, de couleur feuille morte, dur, tortueux, veiné, résineux

et amer, qui reçoit un beau poli comme on peut en juger par quelques meubles faits avec ce bois, et l'on soupçonne que ce n'est autre chose que le bois citron de la Guiane. Enfin le célèbre Sloane a décrit sous le nom de [illegible] *Rhodes*, un arbre de la Jamaïque dont le bois est blanc et répand une odeur agréable lorsqu'on le brûle. Ces faits semblent prouver que ce n'est pas seulement les deux liserons dont nous avons donné la description, qui fournissent le bois de Rhodes du commerce. Les Hollandais retirent, par la distillation du bois de Rhodes, une huile très-pénétrante que l'on peut substituer à l'essence de rose, dans les baumes apoplectiques. Les parfumeurs font usage du bois de Rhodes à cause de son odeur.

Le liseron soldanelle (*convolvulus soldanella*, Linn.). Il croît en France, en Italie, en Espagne; Commerson l'a rapporté de *Montevideo*. On le trouve communément sur le sable de la mer.



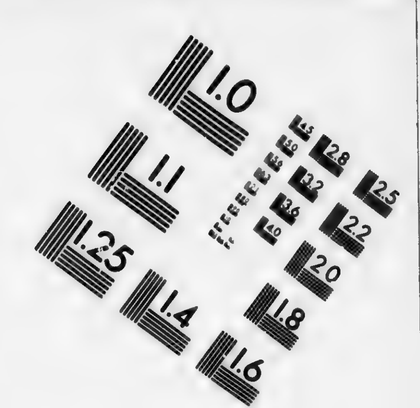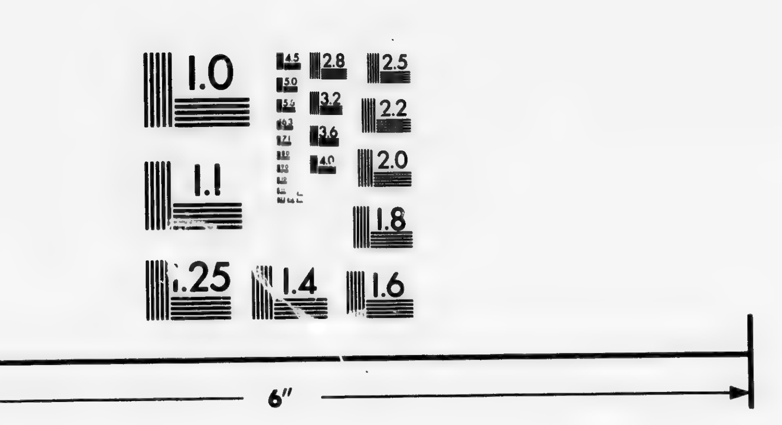


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8

Sa racine est vivace ; ses tiges sont herbacées, rampantes, sarmenteuses, souples, et n'ont guère qu'un à deux pieds de long. Ses feuilles portées sur de longs pétioles, sont en cœur à base tronquée ou même échancrée ; dans leur plus grande dimension , elles ont un pouce en longueur et deux en largeur. Elles sont épaisses, lisses, luisantes et d'un vert sombre. Les fleurs solitaires au sommet de longs pédoncules, ont de grandes corolles purpurines, en cloche, évasées ; leurs calices sont recouverts par deux bractées ovales. Cette plante contient un suc laiteux, amer, âcre et salin. On le regarde comme un bon purgatif hydragogue.

La quamoclite patate ou batate (*convolvulus batatas*, Linn.). Cette espèce à racine vivace, ne prospère que dans les climats chauds. Elle croît sans culture, dans les pays voisins de la Ligne, en Amérique, en Asie, en Afrique. On l'a introduite en Espagne, en Italie, et

dans le midi de la France. Sa racine est tubéreuse, semblable à la pomme de terre pour la forme, mais d'ordinaire plus grosse, brune à l'extérieur et jaunâtre à l'intérieur. Ses tiges herbacées, chargées de feuilles et de filets radicaux, laiteux, rampent à la surface de la terre et se propagent de tous côtés. Ses feuilles longues de six pouces au plus, et portées sur des pétioles grèles et très-longs, ont la forme d'un fer de hallebarde; leurs oreillettes sont plus ou moins saillantes, et quelquefois elles sont divisées en lobes aigus. Ses fleurs sont de moyenne grandeur; la corolle est d'un pourpre pâle, blanchâtre à son orifice, et marquée extérieurement de cinq rayons aboutissans à cinq points du bord, et se terminent par une dent peu saillante; les fleurs se fanent promptement, et les fruits n'arrivent point à maturité. Les individus cultivés ne donnent presque jamais de fleurs. On n'en trouve communément que sur les indi-

vidus sauvages croissant sur un sol sec et aride. Sans doute les racines tubéreuses épuisent la plante et s'opposent au développement des organes de la génération. Ces racines bouillies ou cuites sous la cendre, sont très-substantielles et presqu'aussi agréables au goût que nos marrons. Aussi la culture de la patate est-elle répandue dans presque tous les pays de la terre situés entre les deux tropiques. Toutes les fois qu'il s'agit d'un végétal utile à l'espèce humaine, le point de son histoire, qui pique le plus la curiosité, est celui qui a rapport à sa patrie originaire, et à son passage d'un pays dans un autre. On veut savoir à quelle époque et dans quelle circonstance s'établit cette communauté de richesse, entre des pays séparés le plus souvent par des mers immenses, et qui, par leurs positions, sembloient devoir être à jamais étrangères les unes aux autres. Mais ces questions sont presque toujours impossibles à résoudre. Nul ca-

ractère certain n'indique l'origine d'un végétal acclimaté, sur une terre étrangère, et souvent même mille circonstances locales le modifient au point d'effacer en lui les indices qui décéloient sa race. L'histoire a rarement conservé ces faits intéressans. Elle apprend aux hommes à quelle époque et par qui le monde fut ravagé; elle ne dit rien de l'introduction d'une nouvelle culture, parce que les bienfaits ont moins de prise sur notre imagination que les victoires, la terreur et le bruit. Il n'y a que la tradition qui puisse nous révéler la vérité, et cette source n'est pas toujours pure. Si on doit l'en croire, la patate tire son origine de l'Amérique. Elle fut portée par les Castillans dans les Manilles, puis dans les Moluques, et les Portugais la répandirent dans tous les ports des Indes Orientales. Quoi qu'il en soit, il est de fait que cette plante est cultivée depuis long-temps dans les lieux de l'Afrique et de l'Asie

où jamais les Européens n'ont pénétré. Il est probable que les habitans de ces pays inconnus, ont reçu la patate des indigènes répandus sur les côtes maritimes.

La culture de la patate exige peu de soin. Pour la propager, il suffit de mettre dans la terre des tronçons de sa racine, qui ne tardent point à jeter des tiges, lesquelles s'attachent à la surface du sol par de nombreux filets radicaux. On a soin d'éloigner de ces tiges toute espèce d'appui sur lequel elles pourroient grimper, afin de la contraindre à ramper à la surface de la terre, seule position qui convienne à la multiplication de ses racines tubéreuses. Williams Wright dit, dans son Essai sur les Plantes de la Jamaïque, que la patate croît si rapidement dans cette île, qu'au bout de six semaines ou deux mois, on peut en faire la récolte.

Convolvulus (Pl.), ainsi nommé parce qu'un grand nombre d'espèces se rou-

lent autour des corps voisins. *Ipomea* vient du grec et signifie *semblable au liseron.*

IIIe — VIe GENRES.

MARIPA. Aubl. Juss. Lam.
MOUROUCOA. Aubl. Juss. Lam.
RETZIA. Thunb. Juss. Lam.
ENDRACHIUM. Comm. J. Lam.
(Voy. 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

II.

Plusieurs styles.

VIIe — XIe GENRES.

EVOLVULUS. Linn. Juss. Lam.
(Voy. 3e vol. *Pentandrie-tétragynie.*)
NAMA. Linn. Juss. Lam.
HYDROLEA. Linn. Juss. Lam.
(Voyez 3e vol. *Pentandrie-digynie.*)
SAGONEA. Linn. Juss. Lam.
CRESSA. Linn. Juss. Lam.
(Voyez 3e vol. *Pentandrie-trigynie.*)

III.

Genres qui ont de l'affinité avec les Convolvulacées.

XIIe GENRE.

CUSCUTE, *Cuscuta*. L. Juss. Lam.
(*Tétrandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à quatre ou cinq divisions ; corolle globuleuse ou campanulée, à limbe à quatre ou cinq dents, autant de petites écailles fendues en deux situées à la base interne ; quatre ou cinq étamines attachées à l'orifice de la corolle, alternes avec ses dents, opposées a ses écailles ; deux styles courts ; deux stigmates ; capsule sphérique ou conique s'ouvrant circulairement comme une boîte à savonnette ; deux loges à deux graines chacune ; graines demeurant fixées au fond de la capsule, dont la base subsiste après la chute de la partie supérieure ; embryon délié tourné en spirale dans un périsperme.

On connoît trois espèces de cuscutes. L'une d'elles croît en Europe, une

autre en Asie, la troisième en Amérique. Qu'on se figure un fil divisé et sous-divisé, roulé fortement de droite à gauche, autour de la tige et des branches d'une plante, et la tenant pour ainsi dire garrottée, et l'on aura une idée assez exacte de l'aspect, de la tige et des rameaux des cuscutes. Elles sont herbacées et absolument dépourvues de feuilles; véritables parasites, elles ne vivent que sur les végétaux. De distance en distance elles jettent de petits mamelons qui pénètrent dans l'écorce des plantes, qui leur servent de supports et pompent leurs sucs nourriciers. Les plantes forcées de pourvoir à la nourriture de ces hôtes incommodes, vivent dans un état de souffrance et de dépérissement. Les fleurs des cuscutes sont très-petites; elles naissent en groupes, et sont munies de petites écailles. La corolle se détache à sa base; mais elle reste néanmoins sur la capsule jusqu'à ce que la partie supérieure

de celle-ci l'entraîne dans sa chute. Le calice survit à la fleur, les graines germent en terre; mais à peine elles commencent à lever, que la plantule se flétrit, si elle ne rencontre quelque plante qui lui serve de support et de nourrice; et dans ce dernier cas même, la racine se dessèche aussi-tôt que la tige a jeté les suçoirs dans l'écorce de la plante hospitalière. Selon Linné, l'embryon est privé de lobes séminaux. Quelqu'extraordinaire que cela paroisse, je ne répugnerois pas à le croire, parce que les cuscutes n'ont point de feuilles, et qu'il est certain que les cotylédons ne sont que des feuilles arrêtées dans leur développement. Cependant ce fait a besoin d'être confirmé pour qu'on puisse y ajouter foi.

La cuscute d'Europe (*cuscuta Europæa*, Linn.) roule sa tige débile et rougeâtre autour de la bruyère, du serpolet, du lin, de la vesce et de beaucoup d'autres végétaux. De distance en

distance, elle porte des paquets de petites fleurs sessiles, blanches ou rougeâtres. Le calice est court; la corolle campanulée. L'un et l'autre ont plus souvent cinq dents que quatre. On dit cette plante apéritive, anti-scorbutique et légèrement purgative. On prétend aussi qu'elle peut être employée contre les rhumatismes et la goutte; mais ses propriétés bienfaisantes ne sont pas suffisamment constatées, et rien n'est plus certain qu'elle épuise nombre de végétaux utiles. On doit donc la mettre au rang des plantes nuisibles.

XIIIe GENRE.

DIAPENSE, *Diapensia*. L. J. Lam.

(*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq folioles, muni à sa base extérieure de trois petites écailles formant un calicule, corolle à tube court, à limbe plane, à cinq lobes; cinq étamines alternant avec les lobes, attachées à l'orifice du tube; un style, un stigmate; capsule à trois valves, à plusieurs graines.

La diapense de Laponie (*diapensia Laponica*, Linn.). On ne connoît qu'une espèce de ce genre. Elle a de grands rapports avec les androsaces par son aspect et même par quelques caractères importans; mais elle en diffère par sa capsule à trois valves, et par ses étamines alternes avec les lobes de la corolle au lieu de leur être opposées. Cette plante croît sur les montagnes de Laponie. Sa racine vivace et fibreuse,

jette quelques rameaux couchés, d'un à trois pouces de long, chargés de petites feuilles recouvertes les unes par les autres, et terminées par un pédoncule de six lignes, soutenant une jolie fleur blanche. Les feuilles longues de cinq ou six lignes, sont oblongues ou linéaires, obtuses, marquées d'un sillon longitudinal, et très-rapprochées les unes des autres; les inférieures se fanent sans tomber. Le pédoncule qui termine chaque rameau est simple, un peu redressé.

XIVe GENRE.

LOESELIA. Linn. Juss. Lam.

(V. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

VINGT-DEUXIÈME FAMILLE.

LES POLEMONACÉES. *Polemoniæ*. Juss. (*Pentand. monog.* L. G.)

Caractère de famille. Calice divisé ; corolle régulière à cinq lobes ; cinq étamines insérées dans le tube de la corolle ; un style ; stigmate divisé en trois ; capsule ceinte par le calice, divisée en trois loges, s'ouvrant par trois valves et contenant plusieurs graines ; valves garnies dans leur longueur, sur le milieu de leur face interne, d'une côte saillante en forme de cloison ; réceptacle central, trigone, appliqué par ses angles contre les lames saillantes des valves, et divisant ainsi la capsule en trois loges ; embryon droit dans le centre d'un périsperme charnu.

Les polemonacées sont des plantes herbacées ou des arbrisseaux d'agrément. Toutes sont exotiques et plusieurs cultivées dans nos parterres. Leur tige ordinairement rameuse, et garnie de feuilles presque toujours alternes, se

LLE

MILLE.

POLEMO-
g. L. G.)

livisé ; co-
inq étami-
la corolle ;
trois ; cap-
ée en trois
es et con-
ves garnies
ieu de leur
nte en for-
ntral , tri-
contre les
t divisant
embryon
érisperme

s plantes
: d'agré-
plusieurs
Leur tige
arnie de
rnes , se

1. 2. 3. Phlox.

termine le plus souvent, par une espèce de corymbe de fleurs d'un aspect agréable. Cette famille diffère principalement de la précédente, par la structure de la capsule. Les prolongemens du réceptacle central qui forme les cloisons, sont contigus avec la côte moyenne des valves, au lieu d'aboutir à leur suture. Le genre *cantua* se rapproche des bignonées par son port et ses graines ailées, mais il s'en éloigne par sa capsule à trois loges et sa corolle régulière.

Ier GENRE.

PHLOX, *Phlox*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions plus ou moins profondes ; corolle en tube cylindrique, alongé, terminé subitement par un limbe plane, à cinq lobes profonds ; étamines disposées les unes au-dessus des autres dans le tube ; anthères en fer de flèche.

Ce genre renferme douze espèces, toutes exotiques et presque toutes ori-

ginaires d'Amérique. On en cultive plusieurs pour l'ornement des parterres. Toutes sont herbacées et vivaces. Leur tige droite, haute d'un à quatre pieds, ordinairement simple ou peu ramifiée, est garnie dans toute sa longueur, de feuilles opposées, sessiles, plus ou moins lancéolées, simples, entières et se termine par un faisceau ou une espèce de corymbe de jolies fleurs ordinairement très-nombreuses, tantôt d'une blancheur éclatante, tantôt bleues ou violettes, et quelquefois d'une odeur suave. Les feuilles qui accompagnent les fleurs sont souvent alternes. Toutes les espèces comprises dans ce genre, ont le port des saponaires. On les confondroit si leur corolle étoit polypétale.

IIe GENRE.

POLEMOINE, *Polemonium*.

Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes; corolle monopétale, hypogyne, à tube court, à limbe étalé en roue et à cinq lobes; filets des étamines élargis et velus à la base; anthères vacillantes.

Ce genre comprend cinq espèces toutes exotiques, à tige herbacée, à feuilles ailées ou simples, à fleurs terminales, en corymbe ou solitaires.

La polémoine bleue, vulgairement valériane grecque (*polemonium cœruleum*, L.). On cultive cette espèce dans les parterres. Elle croît spontanément en Asie, en Europe, dans les forêts du nord et dans la Suisse. Elle est vivace et fleurit en été. Sa tige herbacée, haute de deux à trois pieds, droite, simple, épaisse et garnie de feuilles ailées et alternes, se termine par un bouquet de

fleurs blanches ou bleues, et d'un aspect agréable. Toute la plante est lisse, à l'exception de l'extrémité de la tige, des pédoncules et des calices qui sont couverts d'un léger duvet. Les feuilles sont composées de six à onze paires de folioles lancéolées, longues d'un pouce environ et très-entières; une foliole impaire termine le pétiole commun. Les fleurs sont verticales, et quelquefois blanches et bleues tout ensemble sur le même pied. Le calice est plus long que le tube de la corolle, et les étamines sont plus longues que la fleur. On attribue à cette plante une vertu vulnéraire et apéritive; mais elle sert plutôt d'ornement dans les jardins que de remède en médecine.

IIIe GENRE.

CANTU, *Cantua*. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice en tube évasé, à trois ou cinq divisions; corolle en entonnoir, à tube cylindrique, dilaté en un limbe ouvert et divisé en cinq lobes; filets des étamines égaux en longueur et non élargis à la base; graines prolongées en aile au sommet.

La plupart des plantes qui constituent ce genre, ont été rapportées du Pérou, par Joseph de Jussieu, et sont peu connues des botanistes. Ce sont des arbrisseaux ou des arbustes qui portent des feuilles simples et alternes, et dont les rameaux se terminent par un corymbe de fleurs.

Cantua, nom péruvien.

IVe GENRE.

HOITZIA. Juss. (Voyez 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

VINGT-TROISIÈME FAMILLE.

LES BIGNONÉES, *Bignoniæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice divisé ; corolle monopétale, hypogyne, souvent irrégulière, à quatre ou cinq lobes ; souvent cinq étamines, dont une stérile ; un style ; un stigmate à deux lobes ou simple ; fruit à deux loges offrant, tantôt une capsule qui s'ouvre en deux valves et contient plusieurs graines fixées sur une cloison parallèle ou opposée aux valves avec lesquelles elle est simplement contiguë, tantôt une capsule coriace et ligneuse, s'ouvrant seulement au sommet et contenant un petit nombre de graines insérées sur une cloison faisant corps avec les valves, et presque toujours munie de chaque côté d'une lame saillante dans l'intérieur de la loge ; embryon sans périsperme.

Les bignonées sont des arbres, des arbrisseaux et des herbes exotiques, remarquables par la grandeur et la beauté de leurs fleurs. Leur tige souvent grimpante, garnie de feuilles ordinairement

opposées, quelquefois alternes, et plus habituellement composées que simples, porte habituellement les fleurs en panicule, à son extrémité et à celle des rameaux. Quelquefois encore les fleurs naissent une ou plusieurs ensemble, à l'aisselle des feuilles. On divise cette famille en trois sections, suivant la nature du fruit et de la tige ; la seconde section paroît devoir constituer à elle seule la véritable famille des bignonées. Les deux autres formeront sans doute par la suite, des arbres distincts, mais voisins de celui-ci.

Les bignonées par leur corolle irrégulière, l'avortement de la cinquième étamine, la capsule divisée en deux loges, par une cloison opposée ou parallèle aux valves, se rapprochent des acanthacées et des personnées; d'un autre côté, si l'on ne considère point l'avortement de la cinquième étamine, on leur trouve plus de rapport avec les polémoines, les gentianes, les apocinées

et les autres ordres dont les fleurs ont la corolle régulière et à cinq étamines.

I.

Capsule à deux valves ; tige herbacée.

Ier GENRE.

SÉSAME, *Sesamum*. L. Juss. Lam. *Digitalis*. Tourn. (*Didynamie-angiospermie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes, dont la supérieure est plus courte ; corolle à tube court, dilaté en cloche à son orifice, et terminé par un limbe à cinq divisions, dont la supérieure est plus longue ; quatre étamines dont deux plus courtes ; rudiment d'une cinquième étamine ; stigmate à deux lobes ; capsule oblongue, un peu tétragone, marquée de quatre sillons, divisée en deux loges par une cloison formée par une nervure longitudinale saillante sur le milieu de la paroi interne des valves ; graines fixées sur un placenta central grêle et contigu aux deux nervures qui forment

la cloison ; les bords des valves rentrant dans l'intérieur de la capsule, la divisent encore à sa partie inférieure de manière qu'elle paroît à quatre loges.

Ce genre comprend quatre espèces qui croissent dans l'Inde. Leurs feuilles sont opposées ou alternes : aux aisselles naît une fleur solitaire, portée sur un pédoncule garni à la base de deux glandes et de deux bractées.

Le sésame d'Orient (*sesamum Orientale*, Linn.). Cette plante croît dans le Malabar. Elle est annuelle, et se plaît dans les lieux sablonneux. Sa tige est droite, haute de quatre pieds, et porte quelques rameaux à sa partie inférieure. Ses feuilles sont très-entières, pétiolées et ovales, oblongues. Les fleurs sont presque sessiles. Les deux bractées qui naissent à la base du pédoncule, sont très-courtes. La glande qui naît entre chaque bractée, est perforée et jaune. La corolle ressemble à celle de la digitale, et sa couleur est blanche. Les grai-

nes sont huileuses. L'huile qu'on en retire par la pression, est préférable à l'huile d'olive.

Cette plante est le sésame des anciens. *Sesamum sesambe* (Diosc. Pl.), mot indien d'origine, adopté par les Grecs et les Latins, qui l'employoient souvent en métaphore pour désigner ce qui leur paroissoit parfait.

IIe ET IIIe GENRES.

CHELONE. Tourn. L. Juss. Lam.
INCARVILLEA. Juss.
(V. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

I I.

Capsule à deux valves ; arbres ou arbrisseaux.

IVe GENRE.

MILLINGTONIA. L. S. Juss.
(V. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

Ve GENRE.

JACARANDA, *Jacaranda*. Juss. *Bignonia*. Linn.

Caractère générique. Calice à cinq dents ; corolle en tube à la base, dilatée à son orifice et ayant son limbe à cinq lobes inégaux ; quatre étamines fertiles ; un cinquième filet plus long et velu à son sommet ; stigmate à deux lames, capsule comprimée, orbiculaire, ligneuse, s'ouvrant par le bord en deux valves, et séparée en deux loges par une cloison charnue opposée aux valves ; graines à bord membraneux.

Ce genre est formé par le *bignonia cerulea* de Linné, et le *jacaranda* 2, Pis. *bras*. Ce sont des arbres qui portent des feuilles opposées, deux fois ailées avec impaire, et des fleurs en panicule.

Jacaranda, nom de pays.

VIe GENRE.

CATALPA, *Catalpa*. Juss.

Bignonia. Tourn. Linn. Lam.

Caractère générique. Calice à deux divisions profondes; corolle en cloche, à tube ventru, à limbe à quatre lobes inégaux; deux étamines fertiles et trois filets stériles; stigmate à deux lames; capsule en forme de silique longue, cylindrique, à deux loges, à deux valves; cloison opposée aux valves; graines prolongées aux deux bouts en membrane divisée en forme d'aigrette.

Le bignonia *catalpa* de Linné, et le bignonia *longissima* de Jacquin, constituent ce genre. Ces deux arbres portent des feuilles simples, disposées trois à trois en verticille autour des rameaux qui se terminent par une panicule de fleurs.

Le catalpa à feuilles en cœur (*bignonia catalpa*, Linn.). Cet arbre, origi-

naire de la Caroline et du Japon, est cultivé au Jardin des Plantes, où il forme de superbes allées. La beauté de son port, de ses feuilles, de ses fleurs, l'époque de sa floraison et la faculté de vivre en pleine terre dans nos climats, lui assignent une place distinguée parmi les arbres d'agrément. Sa hauteur est de quinze à vingt pieds. Son tronc robuste, droit, cylindrique et couvert d'une écorce grisâtre, porte une belle tête arrondie, couverte de grandes feuilles en cœur, au-dessus desquelles s'épanouissent, pendant le mois de messidor, de gros bouquets de fleurs blanches d'une odeur très-suave; ces bouquets ressemblent à ceux du marronnier d'Inde, mais les fleurs sont plus grandes et il leur succède des capsules cylindriques, longues de quinze à dix-huit pouces, déliées et pendantes. Les feuilles portées sur des pétioles de quatre à six pouces de long, longues elles-mêmes de six à douze pouces, sont arrondies,

pointues, entières, et ordinairement disposées trois à trois le long des rameaux que terminent les fleurs. Les ramifications du bouquet des fleurs sont opposées; les deux divisions des calices concaves; les corolles irrégulières un peu labiées, évasées en cloche, un peu frangées à leur bord et bigarrées intérieurement de lignes jaunes et de points rouges; les graines sont longues, applaties et terminées aux deux bouts par une houppe de poils.

Le catalpa à f[illegible]illes ondées, le chêne noir d'Améri[illegible] (*bignonia longissima*, Jacq.). Il est originaire de Saint-Domingue et cultivé au Jardin des Plantes. C'est un grand et bel arbre, haut de quarante pieds et davantage. Son tronc est très-droit et porte dans toute sa longueur des rameaux garnis de feuilles ovales, lancéolées, et terminés par des grappes de fleurs blanchâtres auxquelles succèdent des capsules longues d'un à deux pieds, cylindriques, bru-

nes, déliées, pendantes comme un paquet de grosse ficelle. Les feuilles trois à trois autour de chaque nœud des rameaux, sont larges de deux pouces, ovales, lancéolées et ondulées à leur bord.

Cet arbre porte à Saint-Domingue le nom de *chêne*, à cause de la dureté de son bois. Les vaisseaux qu'on en construit ne sont jamais percés par les vers.

Catalpa, nom de pays.

VIIe GENRE.

TÉCOME, *Tecoma*. Juss. *Bignonia*. Tourn. Linn, Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents; corolle en cloche, à limbe à cinq lobes inégaux; quatre étamines fertiles et un cinquième filet stérile; stigmate à deux lames; capsule en forme de silique, longue, cylindrique, à deux loges, à deux valves; cloison opposée aux valves.

Les plantes réunies dans ce genre, sont les *bignonia radicans*, L.; *stans*,

L.; *pentaphylla*, L.; *triphylla*, L.; *leucoxylon*, Lin.; *compressa*, Lam.; *racemosa*, Lam. Toutes ces espèces sont des arbres où arbrisseaux d'Amérique, dont les feuilles sont opposées, ailées avec impaire ou digitées, et les fleurs en panicule.

Le técome de Virginie, vulgairement le jasmin de Virginie (*bignonia radicans*, L.). C'est un arbrisseau très-élégant, originaire de la Virginie et du Canada, et cultivé au Jardin des Plantes. Il fleurit en thermidor. Sa tige sarmenteuse et rameuse, garnie de feuilles ailées un peu semblables à celles du frêne, et portant à l'extrémité des rameaux un bouquet de très-grandes fleurs d'un rouge éclatant, s'élève à la hauteur de trente à quarante pieds lorsqu'on lui donne des supports convenables, ou bien grimpe et s'attache comme le lierre le long des murs, au moyen de petites griffes naissant aux nœuds de ses branches. Les feuilles sont d'un beau

vert, dépourvues de poil et composées de cinq paires de folioles et d'une foliole impaire. Les folioles sont longues d'un pouce et demi, ovales, oblongues, prolongées en pointe aiguë et dentées à leur bord à dent de scie. Les bouquets sont courts; les fleurs trois à trois sur un pédoncule; les corolles en entonnoir, renflées, longues de deux à trois pouces; les capsules longues de six à huit pouces, larges d'un pouce, rétrécies en pointe aux deux bouts, un peu cylindriques et composées de deux valves réunies par une suture saillante.

Cet arbrisseau a une variété moins élevée, dont les folioles sont plus petites, les jeunes pousses violettes, les fleurs moins grandes et d'un rouge moins vif. Cette plante peut être employée à tapisser les murs, à former des tonnelles de portiques, &c.

VIIIe GENRE.

BIGNONE, *Bignonia*. Tourn. Linn. Juss. Lam. (*Didynamie-angiospermie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq dents peu marquées ; corolle en cloche, à limbe à cinq lobes inégaux ; quatre étamines fertiles et un cinquième filet stérile ; stigmate à deux lames ; capsule en forme de silique, longue, plate ou ovale et courte, à deux valves, parallèles à la cloison applatie comme la capsule ; graines prolongées en un feuillet membraneux par le côté.

Ce genre, tel qu'il est dans Linné, comprend des espèces qui ne sont point congénères. Jussieu a composé les trois genres précédens de celles qu'il en a retirées. Il en renferme encore un grand nombre d'indéterminées dont on formera sans doute, lorsqu'elles seront mieux connues, des genres nouveaux.

On doit, en attendant, rapporter au genre *bignonia*, toutes les espèces dont la cloison de la capsule est parallèle aux valves.

Presque toutes les bignones sont répandues dans l'Amérique. Toutes sont ligneuses et forment des arbres, des arbrisseaux ou des arbustes. Plusieurs sont sarmenteuses et grimpent sur les arbres au moyen de griffes naissant le long de la tige, comme dans le lierre, ou bien au moyen de vrilles qui terminent le pétiole de leurs feuilles composées. Leurs feuilles sont simples ou ternées, ou binées (une vrille remplaçant alors la troisième foliole), ou ailées avec impaire. Les fleurs sont grandes, belles, bien colorées et disposées en panicule aux aisselles des feuilles ou à l'extrémité des branches.

La bignone équinoxiale, la liane à crabes, liane à paniers (*bignonia equinoxialis*, L.). Elle croît aux Antilles, à Cayenne, &c. Sa tige sarmenteuse

grimpe sur les arbres des forêts au moyen des vrilles qui terminent ses feuilles. A chacun des nœuds de la tige naissent deux feuilles opposées, composées de deux folioles ovales, lancéolées et d'une vrille simple. A l'aisselle de chaque feuille naissent deux grandes fleurs rougeâtres, auxquelles succèdent de très-longues capsules applaties et d'une largeur égale dans toute leur longueur. Les habitans des Antilles font des paniers avec les sarr ens de cette liane.

Bignonia, du nom d'un Fran ;ais.

III.

Capsule coriace, ligneuse, s'ouvrant au sommet seulement. Tige herbacée.

IXe GENRE.

TOURETIA. Dombey. Juss. (Voyez 3e v.^l *Didynamie-angiospermie.*)

Xe GENRE.

MARTYNIE, Bicorne, Cornaret; *MARTYNIA*. Linn. Juss. Lam. *CRANIOLARIA*. Linn. Juss.

Caractère génér. Calice à cinq divisions, accompagné de deux ou trois bractées, et quelquefois fendu d'un côté jusqu'à la base ; corolle en cloche ou en entonnoir, à tube grêle ou renflé, à limbe irrégulier et à quatre lobes arrondis ; quatre étamines didynames, dont deux quelquefois sans anthères ; rudiment d'une cinquième étamine ; stigmate formé de deux lames ; capsule ligneuse, renflée, oblongue, à quatre angles arrondis, à quatre côtés creusés chacun d'un sillon longitudinal, prolongée en une pointe plus ou moins longue et recourbée au sommet, s'ouvrant par le milieu de la pointe, divisée intérieurement en quatre loges, et offrant quelquefois une cinquième loge placée au centre entre les quatre autres.

On a réuni dans ce genre une espèce du genre *craniolaria* de Linné; l'autre

espèce est du genre *gesneria*. Le genre *martynia* comprend cinq espèces, toutes originaires d'Amérique et herbacées; les unes vivaces, les autres annuelles. Leur tige, haute d'un à deux pieds, est rameuse, garnie de feuilles simples, alternes ou opposées, et porte de grandes et belles fleurs disposées en épi à l'extrémité de la tige et des branches, ou entre la bifurcation de la tige. Dans ce genre, le caractère essentiel réside dans la structure des fruits.

La martynie à longue corne (*martynia proboscidea*, Linn.; *martynia alternifolia*, Lam.). Cette belle plante est cultivée au Jardin des Plantes, et croît spontanément dans l'Amérique septentrionale sur les bords du fleuve Mississipi. Elle est annuelle. Toutes ses parties sont couvertes de poils fins, surmontés d'une goutte de liqueur vispucuse, odorante. Sa tige cylindrique, haute d'un pied environ, rameuse et étalée, porte des feuilles en cœur, la

plupart alternes, et un épi de grandes fleurs blanchâtres à son extrémité et à celle des rameaux. La tige est creuse. Les feuilles sont d'un vert-grisâtre, grandes, molles et portées sur d'assez longs pétioles. Les fleurs ont le calice à cinq lobes obtus, et fendu d'un côté jusqu'à la base, où il est accompagné de deux folioles étroites. Les corolles sont en cloche et marquées dans l'intérieur de points orangés et de lignes jaunes. Le stigmate se ferme quand on le touche. La capsule est oblongue, relevée dans son sillon antérieur d'une crête frangée, et se termine par une corne longue d'environ quatre pouces. Sa dureté est extrême; dans sa maturité, lorsqu'elle est à demi-ouverte et que la corne, se trouvant divisée, en représente deux, son aspect devient tout-à-fait singulier.

Martynia, du nom d'un botaniste anglais.

XIe GENRE.

PEDALIUM. Linn. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

VINGT-QUATRIÈME FAMILLE.

LES GENTIANÉES, *Gentianæ.* J.

Caractère de famille. Calice d'une pièce divisé, persistant; corolle monopétale, hypogyne, régulière, se séchant ordinairement sans tomber; limbe divisé en lobes égaux en nombre aux divisions du calice (ordinairement au nombre de cinq), et quelquefois coupés obliquement; étamines en nombre égal aux divisions de la corolle, et insérées à son sommet ou à sa partie moyenne; anthères vacillantes sur les filets et pendantes; un style quelquefois fendu, et alors deux styles; stigmate simple ou lobé; capsule simple ou divisée profondément en deux lobes arrondis, contenant plusieurs graines et formée par deux valves; les bords des valves se prolongent dans l'intérieur de la capsule, s'avancent directement

vers le centre et alors la font paroître à deux loges, ou bien se roulent en se rejetant de côté, et alors la capsule paroît à une loge et quelquefois à quatre si les bords sont assez prolongés ; les graines sont menues et insérées sur le bord rentrant des valves, quelquefois elles sont fixées sur toute la paroi interne de la capsule ; périsperme charnu.

Presque toutes les plantes de cette famille sont herbacées; quelques-unes seulement forment des arbustes. Leur tige est assez souvent simple, mais le plus souvent rameuse. Leurs feuilles sont constamment opposées, presque toujours entières et sessiles. Leurs fleurs sont belles, agréables à la vue, et disposées diversement à l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité de la tige. Le fruit est le caractère principal qui les distingue des plantes des autres familles Il ressembleroit au fruit des apocinées si les deux valves, au lieu d'être rapprochées pour former une seule capsule, étoient séparées et représentoient ainsi

deux follicules. Plusieurs plantes de cette famille ont une vertu tonique, stomachique, fébrifuge et vermifuge.

I.

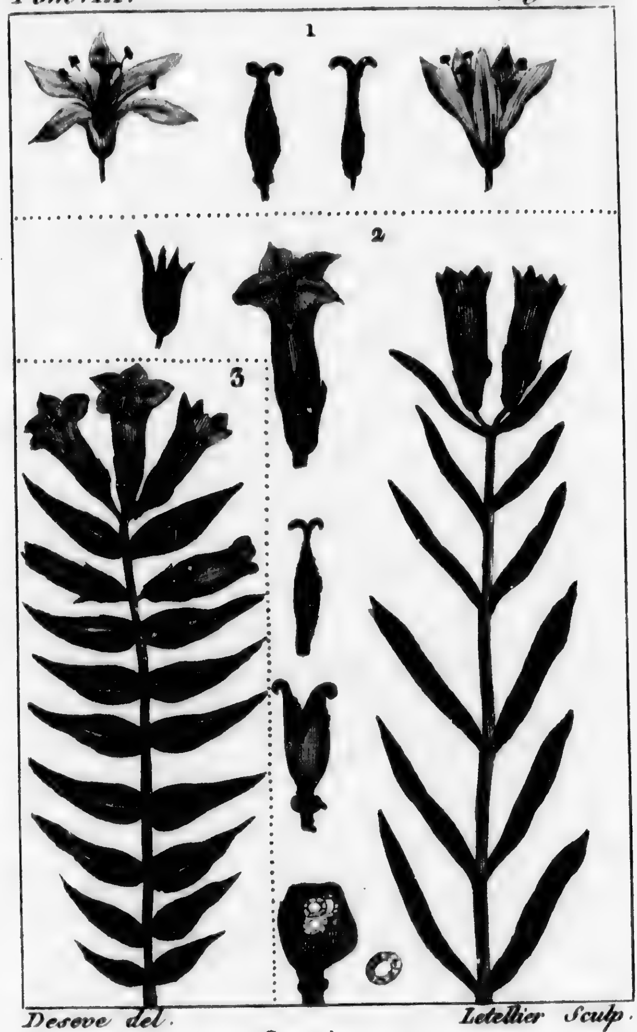
Capsule simple à une loge.

Ier GENRE.

GENTIANE, Centaurelle, petite Centaurée; *Gentiana*. T. L. J. Lam. *Centaurium minus*. T. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Divisions du calice et de la corolle en nombre égal avec les étamines, et variant de quatre à huit, mais le plus ordinairement au nombre de cinq; corolle en entonnoir ou en cloche; deux stigmates le plus souvent sessiles; capsule à deux valves, à plusieurs graines.

On compte une cinquantaine de gentianes. Elles croissent en partie sur les montagnes d'Europe, et embellissent par l'éclat de leurs fleurs, les lieux



Deseve del. *Letellier Sculp.*

Gentiana.

qu'e
plan
touj
mifi
cine
teur
Elle
pose
que,
qual
quel
d'un
rem
ven
soli
pose
l'ex
habi
ou e

D
la fl
dan
des
rolle

qu'elles habitent. La surface de ces plantes est lisse et polie. Leur tige est toujours herbacée et plus souvent ramifiée que simple. Elle s'élève d'une racine presque toujours vivace, à la hauteur d'un pouce à trois ou quatre pieds. Elle porte des feuilles constamment opposées, simples, entières, et des fleurs quelquefois très-petites, mais remarquables par l'intensité de leur couleur, quelquefois grandes, belles, et longues d'un à deux pouces ; elles sont ordinairement d'un beau jaune, et plus souvent d'un bleu magnifique. Elles sont solitaires ou très-nombreuses, et disposées aux aisselles des feuilles ou à l'extrémité de la tige. Elles sont le plus habituellement rassemblées en faisceau ou en verticille.

Dans ce genre, toutes les parties de la fleur offrent de nombreuses variations dans la forme et le nombre. Le nombre des étamines et des divisions de la corolle et du calice est le plus souvent

de cinq, quelquefois il est de quatre, d'autrefois il varie de cinq à huit. Le calice est le plus ordinairement en tube; souvent il est à divisions profondes et étalées en étoile, quelquefois il se déchire irrégulièrement par le développement de la corolle, et prend la forme d'une spathe membraneuse; ses divisions sont presque toujours aiguës. La corolle est en cloche ou en entonnoir; et rarement en roue. Ses divisions sont tantôt droites, tantôt ouvertes à angle droit en forme d'étoile. Elles sont aiguës ou arrondies, entières ou bordées de cils. Quelquefois il naît à la base de leur face interne, un appendice cilié qui ferme l'orifice du tube. Entre les divisions, le limbe fait un pli ou produit une petite division qui alterne avec les grandes. Les étamines sont tantôt rapprochées, tantôt écartées du pistil. Souvent leurs anthères sont réunies et forment un tube autour de son sommet. La capsule est oblongue et un peu fen-

due au sommet. Les bords des valves sont rentrans. Quelquefois ils sont peu saillans dans l'intérieur de la capsule, et la capsule est alors parfaitement uniloculaire. Quelquefois ils sont plus saillans, et la capsule paroît à deux loges. D'autres fois au lieu d'avancer directement vers l'axe de la capsule, ils se replient de chaque côté vers le milieu de chaque valve, et dans ce cas ils font paroître la capsule à quatre loges.

Tant de variété dans les caractères sembleroit exiger une division dans le groupe ; mais les plantes qui le forment offrent à l'œil des traits de ressemblance si frappans, qu'une division bien tranchée seroit impossible.

L'amertume est une qualité commune à toutes les gentianes. C'est ordinairement dans les racines que la saveur est le plus décidée ; elle est quelquefois si pénétrante et portée à un tel excès, qu'elle devient insupportable. Cette qualité rend les gentianes très-utiles

contre les fièvres, contre les vers, pour donner du ton à l'estomac des convalescens, pour arrêter les progrès de la pourriture, etc.

La gentiane jaune, la grande gentiane (*gentiana lutea*, L.). Cette espèce est une des plus communes et celle dont la tige est la plus élevée. Elle couvre d'immenses pâturages sur les montagnes inférieures, et son aspect lorsqu'elle est fleurie flatte agréablement la vue. Les bestiaux ne la mangent jamais. A la fin du printemps, lorsque les neiges sont fondues, sa racine, grosse, divisée, rampante et longue de quelques pieds, d'une couleur jaune et couverte d'une écorce brunâtre, pousse un paquet de grandes feuilles assez semblables à celles du grand plantain ou de l'hellébore blanc. Elles sont longues de six à huit pouces, larges, ovales, lancéolées, prolongées inférieurement en un large pétiole long de quelques pouces, très-entières à leur bord et traver-

sées longitudinalement de grosses nervures qui vont aboutir au sommet. Au mois de juin il s'élève du milieu des feuilles, à la hauteur de deux à quatre pieds ou davantage, une tige simple, verticale, cylindrique, garnie de quelques paires de feuilles opposées, semblables aux feuilles radicales, mais moins grandes, portées sur de plus courts pétioles, devenant sessiles et même embrassantes et réunies par leur base à mesure qu'elles sont plus près du sommet. Dans l'aisselle des trois ou quatre dernières paires de feuilles, naissent des faisceaux de grandes fleurs jaunes si nombreuses qu'elles s'étalent en verticille autour de la tige. Elles sont dressées et portées sur des pédoncules longs de six à douze lignes. Les calices sont membraneux et déchirés en forme de spathe. Les corolles ont un tube très-court, et leur limbe est profondément divisé en cinq à huit lanières ouvertes en roue ou en étoile. Elles sont parse-

mées de points pourpres très-petits. Les étamines sont écartées de l'ovaire. La capsule est renflée en fuseau, alongée en pointe et fendue en deux à son sommet. Les graines sont plates, foliacées, orbiculaires; presque toutes sont stériles.

Cette gentiane est la plus anciennement connue; elle est employée en médecine depuis les temps les plus reculés. Sa racine est la seule partie employée. C'est un très-bon remède contre les fièvres intermittentes, contre les langueurs d'estomac, la jaunisse, les diarrhées opiniâtres, les maladies de la peau. C'est sur-tout contre les maladies des bestiaux que cette racine est le plus employée; à l'extérieur, sa décoction nettoie les ulcères et arrête la pourriture. Un morceau de viande, plongé dans une forte décoction de gentiane, s'y conserve frais pendant deux mois.

La gentiane pourprée (*gentiana purpurea*, Lw.). Cette espèce ressem-

ble à la grande gentiane, mais elle est moins grande. Ses fleurs ne naissent qu'aux aisselles des deux ou rarement des trois dernières paires de feuilles, et celles qui forment le dernier verticille sont plus nombreuses et forment un faisceau. Elles sont presque sessiles. Les calices sont également membraneux et en forme de spathe. Les corolles, longues d'un à deux pouces, sont renflées en cloche et divisées en cinq à sept découpures peu profondes. Elles sont jaunes et ponctuées de pourpre ; mais dans cette espèce et dans des espèces voisines, la couleur jaune prend bien souvent une teinte pourprée. Cette espèce croît dans les Pyrénées, la Suisse et sur d'autres montagnes d'Europe. Elle est plus amère que la grande gentiane, et produit des effets plus marqués. Elle la remplace dans les pharmacies d'Allemagne.

La gentiane acaule (*gentiana acaulis*, L.). Une fleur longue d'un à deux

pouces, renflée et évasée en cloche, colorée du plus beau bleu et posée au milieu d'une petite rosette de feuilles appliquée sur la terre; telle est cette jolie plante qui fait l'un des plus beaux ornemens des montagnes. Elle tapisse les pelouses depuis une certaine élévation au-dessus des vallées jusqu'aux sommets les plus élevés. Ses dimensions et ses proportions sont en raison inverse de la hauteur des lieux qu'elle habite. Dans la région des glaces elle n'a point de tige, et la fleur est à peine longue d'un pouce. Sur les montagnes moyennes la tige commence à paroître; elle égale en longueur la corolle sur les montagnes inférieures, et la fleur a pris des dimensions une fois plus considérables.

La racine de cette gentiane est noirâtre, menue, fibreuse, et produit quelquefois plus d'une rosette. Les feuilles, longues d'un demi-pouce à un pouce et demi, sont, à mesure qu'elles deviennent plus grandes, ovales, ovales-lan-

céolées ou lancéolées. Elles sont épaisses, lisses et traversées de trois nervures longitudinales. La tige en porte deux ou trois paires, selon qu'elle est plus ou moins longue. Le calice et la corolle sont à cinq divisions. Le limbe de la corolle forme un pli saillant entre chaque division. La capsule se termine par un style délié autour duquel les anthères forment un tube. Les bords des valves sont à peine saillans dans l'intérieur de la capsule. Les graines sont elliptiques, amincies aux deux bouts, sillonnées et fixées sur tous les points de la paroi interne des valves.

L'amertume de la racine de cette gentiane est insupportable.

La gentiane centaurelle, la petite centaurée (*gentiana centaurium*, L.). C'est une des gentianes les plus remarquables, soit à cause de son fréquent usage en médecine, soit à cause de la beauté de son port. Elle est très-commune en Europe dans les prés secs. Elle

fleurit en été et ne vit qu'une année. Sa racine est menue, blanchâtre et produit une rosette de feuilles d'où s'élèvent, à la hauteur d'un pied environ, une ou plusieurs tiges feuillées, verticales, menues, divisées vers le sommet en rameaux fourchus, rapprochés les uns des autres, et terminés par de jolies fleurs rouges élevées à une hauteur égale, et formant ainsi par leur ensemble une sorte de corymbe. La tige est relevée de petits feuillets peu saillans. Les feuilles sont d'un vert un peu bleuâtre, sessiles, longues d'un pouce, ovales dans la rosette, lancéolées sur la tige, disposées par paires, plus courtes que les entre-nœuds et traversées de trois nervures longitudinales. Les fleurs sont longues d'un demi-pouce. Le calice est pentagone, plus court que le tube de la corolle, et à cinq divisions profondes et déliées. Le tube de la corolle est encore très-délié et s'épanouit subitement en un limbe divisé en cinq

parties ouvertes en étoile. Les anthères sont saillantes hors du tube, et roulées en spirale après la floraison. La corolle se fane et reste sur la capsule. La capsule est grèle, cylindrique. Le bord des valves étant replié sur eux-mêmes, elle paroît à quatre loges, dans lesquelles les graines sont disposées les unes au-dessus des autres.

On trouve une variété de cette plante à fleurs blanches. On en trouve une seconde, haute de deux ou trois pouces, très-rameuse, à fleurs d'un pourpre vif. Celle-ci croît près des marais et dans les lieux humides.

La petite centaurée est très-amère. Ses propriétés sont aussi énergiques que celles de la grande gentiane jaune ; à forte dose, elle est purgative et fait vomir. On n'emploie que ses sommités fleuries. Les bestiaux ne mangent point cette plante.

Gentiana (Dioscor. Pl.) du nom de *Gentius*, roi d'Illirie.

IIe, IIIe ET IVe GENRES.

VAUHIRA. Aubl. Juss. Lamarck.
(*Pentandrie-monogynie.*)
COUTOUBEA. Aubl. Juss. Lam.
(*Tétrandrie-monogynie.*)
SWERTIA. Linn. Juss. Lamarck.
(Voy. 3e vol. *Pentandrie-digynie.*)

Ve GENRE.

CHLORE, *Chlora*. Adans. Linn. Juss. Lam. (*Octandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice de huit à douze divisions profondes; corolle à tube court terminé subitement par un limbe un peu concave, de huit à douze divisions; huit à douze étamines courtes; un style; un stigmate fendu en quatre au sommet.

Les chlores ont de grands rapports avec les gentianes. On en connoît cinq espèces; deux sont exotiques. Leur tige

est herbacée, simple ou rameuse à son extrémité terminée par un corymbe de fleurs.

La chlore perfoliée (*chlora perfoliata*, L.). Cette plante paroît avoir les propriétés des gentianes. Elle croît dans la France et d'autres parties de l'Europe, sur les collines arides. Elle est annuelle et fleurit en été. Sa tige feuillée et haute d'un pied ou davantage, s'élève du milieu d'une rosette de feuilles et se termine par une cime de belles fleurs jaunes. Toute la surface de la plante est couverte d'une fine poussière d'un vert un peu bleuâtre qui s'efface sous le doigt. La tige est cylindrique; les feuilles sont longues d'un demi-pouce à un pouce et demi. Celles de la rosette sont ovales; celles de la tige sont larges et pointues; celles-ci, opposées et réunies par leur base, ne paroissent qu'une feuille unique enfilée par la tige. L'extrémité de la tige qui porte les fleurs, se divise successivement de deux

en deux. Les fleurs sont pédonculées, droites et solitaires dans l'angle de chaque bifurcation. La corolle est ordinairement large de cinq ou six lignes; elle l'est moins ou beaucoup plus, selon les variétés. Le limbe est à huit ou dix divisions ovales. La capsule est ovale, tétragone et remplie d'un suc d'un jaune doré. Les divisions du calice sont très-déliées, plus longues que le fruit, rangées autour de lui et ne le touchent point. La corolle, détachée à sa base, reste, comme une coiffe au sommet de la capsule, long-temps après avoir été flétrie.

Chlora, jaune, en grec, à cause de la couleur des fleurs.

II.

Capsule simple, à deux loges.

VIe GENRE.

LISIANTHE, *Lisianthus*. Brown. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes, creusées en carène et membraneuses à leur bord; corolle beaucoup plus longue, en entonnoir, dont le tube resserré dans l'intérieur du calice se renfle ensuite, et s'épanouit en un limbe à cinq divisions; cinq étamines; un style; un stigmate à deux lobes.

On connoît une quinzaine d'espèces de lisianthes. Presque toutes croissent en Amérique, à la Jamaïque, à la Guiane, à Cayenne; deux espèces se trouvent à Madagascar. La plupart des lisianthes sont des herbes annuelles; quelques-uns ont la tige ligneuse. Les fleurs terminent presque toujours la tige, qui ordinairement est plusieurs

fois fourchue au sommet ; elles sont quelquefois peu nombreuses, mais ordinairement elles sont en grand nombre et forment une panicule.

Le lisianthe purpurin (*lisianthus purpureus*, L.). Il croît dans les fentes des rochers de la Guiane. Sa racine est annuelle. Sa tige simple, droite, un peu carrée et haute de deux pieds ou davantage, porte deux ou trois paires de feuilles sessiles, ovales, pointues, et se bifurque plusieurs fois à son sommet, où sont disposées des fleurs purpurines, pédonculées et penchées vers la terre pendant et après la floraison. Toute la plante est lisse. Les feuilles inférieures ont deux pouces de long ; les fleurs sont solitaires dans l'angle des bifurcations, ou alternes et disposées en épi à leur extrémité. La corolle est longue d'un pouce environ ; son tube est un peu courbé et renflé à la sortie du calice. Les étamines et le pistil débordent un peu la corolle. Le stigmate

est formé de deux lames. La capsule oblongue, terminée par un long style persistant, s'ouvre dans sa partie moyenne. Les deux bords de chaque valve viennent se joindre et se replient encore vers sa paroi interne. Dans la Guiane, cette plante est employée comme fébrifuge et apéritive.

Lisianthus ou *lysianthus*, formé de deux mots grecs qui signifient *fleur qui dissout*.

VIIe GENRE.

CHIRONE, *Chironia*. L. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions plus ou moins profondes; corolle à tube égal en longueur au calice, et à limbe grand, à cinq divisions profondes; cinq étamines, dont les anthères se contournent en spirale après la fécondation; style courbé en arc de bas en haut; stigmate en tête à deux lobes.

Ce genre comprend seize espèces.

Plusieurs d'entr'elles croissent au Cap de Bonne-Espérance; d'autres en Europe, en Amérique, dans l'Ethiopie. Leur tige est tantôt simple, tantôt rameuse, le plus souvent herbacée, mais quelquefois ligneuse. Les fleurs sont belles et naissent aux aisselles des feuilles ou terminent la tige.

Plusieurs gentianes paroissent appartenir à ce genre.

Chironia, du nom du centaure Chiron.

VIIIe — Xe GENRES.

EXACUM. Linn. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Tétrandrie-monogynie.*)

TACHIA. Aubl. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Tétrandrie-monogynie.*)

NIGRINA. Linn. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

III.

Capsule à deux lobes profonds, biloculaire.

XIe GENRE.

SPIGÉLIE, *Spigelia*. L. Juss. Lam.

(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes; corolle en entonnoir, à limbe ouvert et à cinq divisions égales; cinq étamines; ovaire à deux lobes; un style; un stigmate; capsule à deux loges, divisée profondément en deux lobes arrondis, composée de deux valves fendues en deux et paroissant ainsi à quatre valves; graines peu nombreuses.

Ce genre ne renferme que deux espèces. L'une croît dans l'Amérique méridionale; l'autre dans l'Amérique septentrionale. La première est annuelle; la seconde à racine vivace.

La spigélie anthelmintique (*spigelia anthelmia*, Linn.). Cette plante croît spontanément dans presque toute la par-

tie méridionale de l'Amérique. On la cultive à cause de ses vertus dans les lieux même où elle est spontanée. Elle est encore cultivée dans les jardins de botanique en Europe. Sa tige est simple, droite, cylindrique, et s'élève à la hauteur de six à douze pouces. Quatre feuilles lancéolées et longues de deux pouces environ, sont disposées en croix à son extrémité; une ou deux paires de feuilles semblables sont disposées dans sa longueur. A l'aisselle de chacune de ces deux paires de feuilles naît un rameau absolument conformé comme la tige. Du centre des quatre feuilles disposées en croix au sommet de la tige et des rameaux, naissent un ou plusieurs longs épis garnis de petites fleurs blanches tournées d'un seul côté, sessiles, droites et garnies à leur base de très-petites bractées. La capsule est hérissée d'aspérités et formée comme de deux capsules globuleuses unies ensemble.

Cette plante est un spécifique admi-

rable contre les vers. Le docteur Browne obtint ce secret des Américains en 1748. On boit l'infusion qu'on prépare avec deux gros de feuilles ; à forte dose, elle fait vomir, cause le relâchement des paupières et la dilatation de la pupille. Son odeur et sa saveur sont désagréables.

Spigelia, du nom d'un botaniste flamand.

XIIe GENRE.

OPHIORRHIZA. Linn. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Pentandrie-monog.*)

IV.

Genres qui ont des rapports avec les Gentianées.

XIIIe GENRE.

POTALIA. Aubl. Juss. Lam. (Voyez 3e vol. *Décandrie-monogynie.*)

VINGT-CINQUIÈME FAMILLE.

APOCINÉES, *Apocineæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice inférieur à cinq divisions plus ou moins profondes; corolle monopétale, hypogyne, régulière, à cinq lobes souvent obliques, nus ou munis inférieurement d'appendices pétaloïdes; cinq étamines attachées à la corolle, et alternes avec ses lobes; filets ordinairement courts, tantôt distincts, tantôt réunis en un tube qui entoure l'ovaire et lui est étroitement uni; deux ovaires portés habituellement sur un réceptacle glanduleux; un ou deux styles; un seul stigmate rarement fendu en deux; deux follicules à une loge s'ouvrant longitudinalement; plusieurs graines avec ou sans aigrette, quelquefois planes et munies d'un rebord ou d'un sommet membraneux, imbriquées sur plusieurs rangs et attachées d'ordinaire à un placenta fixé avant la maturité le long de la suture des follicules; périsperme charnu; embryon droit.

Les apocinées sont répandues sur

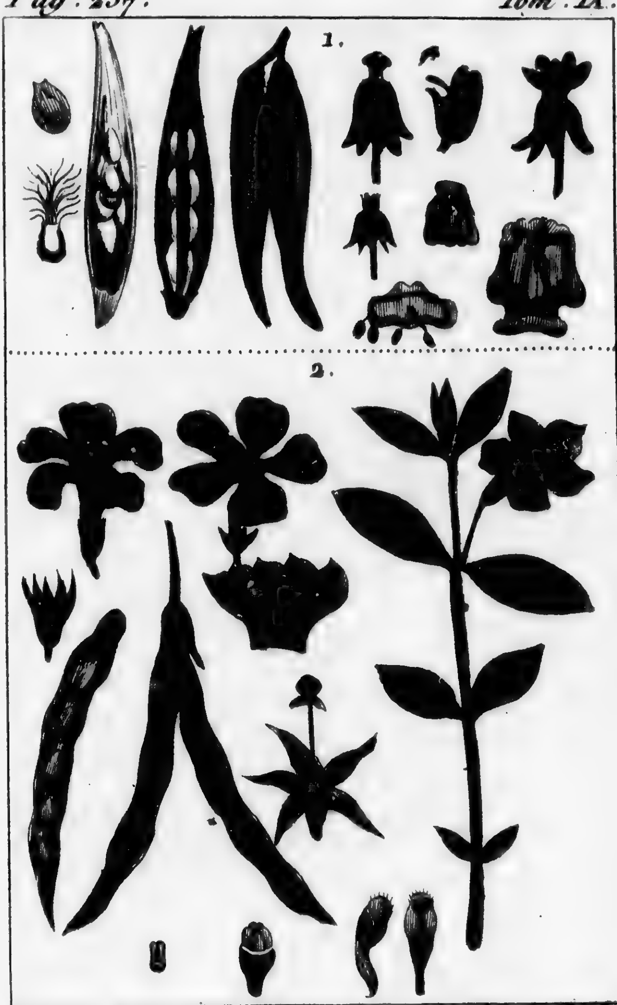
toute la terre. Ce sont des arbres et des arbrisseaux ou des plantes grasses. Quelques-unes sont toujours vertes. On en connoît peu d'annuelles; la plupart ont une racine charnue et fibreuse, alongée en fuseau; les autres ont une racine rameuse. Les tiges sont cylindriques, succulentes dans quelques espèces, et roulées de droite à gauche dans plusieurs autres. Les branches sont comme les feuilles, alternes et opposées, ou même verticillées. Les feuilles sortent de boutons coniques, dépourvus d'écailles, et sont simples et entières. Les fleurs sont terminales ou axillaires, solitaires ou disposées en ombelle ou en corymbe. Elles affectent quelquefois des formes si extraordinaires, qu'on ne peut en reconnoître les diverses parties qu'après un examen très-scrupuleux; mais la singularité de leur conformation ne permet pas de les confondre avec d'autres végétaux. Presque toutes ces plantes contiennent un suc

laiteux, souvent âcre et caustique. C'est sur-tout dans leurs graines, leur racine et leur écorce que résident leurs propriétés; à petite dose, elles sont purgatives ou même émétiques; mais, à grande dose, elles peuvent donner la mort.

Linné a donné aux apocinées le nom de *contortæ*, parce que, avant l'épanouissement des fleurs, les divisions de la corolle sont roulées toutes ensemble sur elles-mêmes, comme on l'observe dans quelques malvacées et dans plusieurs liserons.

caustique. C'est
aines, leur ra-
résident leurs
, elles sont pur-
iques; mais, à
rent donner la

ocinées le nom
, avant l'épa-
es divisions de
ontes ensemble
e où l'observe
et dans plu-



Deseve del. Le Tellier Sculp.

1. Asclepias. 2. Pervenche.

I.

Deux ovaires ; fruit composé de deux follicules ; graine dépourvue d'aigrette.

Ier GENRE.

PERVENCHE, *Vinca*. L. Juss. Lam.

(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions, accompagnant le fruit après la chute de la fleur ; corolle à tube long surmonté d'un limbe plane à cinq lobes obtus ; orifice du tube pentagone ; anthères membraneuses, droites, rapprochées les unes des autres ; un style délié ; un stigmate épais, cylindrique, concave à son sommet, garni à sa partie inférieure d'un rebord membraneux en anneau ; deux ovaires ayant chacun une glande à leur base ; follicules oblongs, aigus, droits ; graines oblongues.

Le genre pervenche ne comprend que cinq espèces ; deux croissent en Europe, deux en Asie, une en Amérique.

Ce sont des plantes à feuilles simples et opposées, et à fleurs partant de l'aisselle des feuilles ou de l'extrémité des rameaux. Celles d'Europe sont des arbrisseaux nains, à tiges souvent couchées; celle d'Amérique est un arbrisseau grimpant. L'une des deux espèces des Indes est un petit arbrisseau, et l'autre une plante herbacée.

La petite pervenche (*vinca minor*, L.) est un joli petit arbrisseau à tiges couchées, qui croît en Europe dans les haies et les bois. Il cherche l'ombre et la fraîcheur. Ses tiges ont quelquefois deux pieds de long, et jettent de distance en distance de petits rameaux opposés et redressés. Ses feuilles opposées, longues au plus d'un pouce et demi, en y comprenant un court pétiole, sont ovales, lancéolées, lisses et brillantes; elles ne tombent point durant l'hiver; les nouvelles sont molles et d'un vert gai, les anciennes sont fermes et d'un vert sombre. Des fleurs solitaires, à co-

rolle blanche, bleue ou rouge, pendent de longs pédoncules courbés, naissant dans l'aisselle des feuilles. Le calice est très-petit; la corolle forme un peu l'entonnoir ; elle double quelquefois par l'épanouissement des filets des étamines. Cette plante se propage par ses racines traçantes; mais ordinairement ses graines avortent. Tournefort dit qu'en la mettant dans un pot, elles parviennent à maturité; il croit que la trop grande quantité de racines enlève les sucs nécessaires au développement des fruits. Cette plante contient un suc verdâtre. La petite pervenche rappelle à la mémoire l'éloquent Jean-Jacques; il n'a dit qu'un mot sur cette plante, mais ce mot est plein de sensibilité, et la pervenche, jusqu'alors connue des seuls botanistes, a acquis une sorte de célébrité parmi les gens du monde.

Cette pervenche est vulnéraire, astringente. On la prescrit en infusion contre le cours de ventre, les fleurs

blanches, l'hémopthysie. On s'en sert en gargarisme dans l'esquinancie. On recommande ses fleurs pour raccommoder les vins gâtés. On peut faire usage de cette plante pour tanner les cuirs.

La grande pervenche (*vinca major*, L.). On la trouve en Europe dans les mêmes expositions que la précédente, dont, suivant quelques auteurs, elle n'est qu'une variété. Desfontaines l'a observée aussi à Alger. Ses tiges cylindriques, longues d'un à deux pieds, sont redressées dans leur jeunesse et s'inclinent ensuite vers la terre. Ses feuilles, longues de trois pouces au plus, en y comprenant un court pétiole, sont opposées, en cœur, plus ou moins aiguës et luisantes. Leur bord est ordinairement lisse et nu, quelquefois glanduleux, quelquefois un peu cilié. Les fleurs à corolle assez grande et bleues, naissent solitaires dans l'aisselle des feuilles, à l'extrémité de pédoncules déliés, longs d'un à deux pouces. Les dents du calice

sont aiguës, longues comme le tube de la corolle ; l'orifice de celle-ci est évasé, garni de poils intérieurement. Sa base est resserrée ; le limbe qui le couronne a ses cinq divisions coupées obliquement. Les filets des étamines sont courts et coudés, surmontés de cinq petites écailles obtuses, rapprochées les unes des autres ; les anthères sont couvertes d'un duvet léger ; elles ont deux loges qui s'ouvrent longitudinalement ; le pollen forme une masse granuleuse, oblongue. Les graines sont planes.

Cette plante a les mêmes propriétés que la précédente.

La pervenche rose (*vinca rosea*, L.). Ce joli arbrisseau, originaire de Madagascar, et maintenant cultivé dans les jardins d'Europe, s'élève tout au plus à dix-huit pouces. Ses tiges sont ramifiées, redressées, cylindriques et lisses. Ses feuilles opposées, longues de deux à trois pouces, sont oblongues, terminées par une petite pointe isolée, cou-

vertes en dessous d'un fin duvet, ciliées presqu'imperceptiblement sur les bords, marquées d'une nervure longitudinale blanchâtre, et soutenues par des pétioles très-courts, ayant deux petites dents à leur base. Les fleurs à corolle blanche ou rose, très-apparentes et très-belles, naissent dans l'aisselle des feuilles vers l'extrémité des rameaux; elles sont presque sessiles et réunies deux à deux. Le tube de la corolle est long, grèle, renflé en massue vers le sommet, resserré et velu à son orifice, surmonté d'un limbe absolument plane, dont les divisions sont coupées obliquement. Les dents du calice sont fines et courtes; la corolle est quelquefois entièrement blanches, à l'exception d'un petit cercle rouge à l'orifice du tube. On cultive cette plante à cause de sa beauté.

Vinca peut venir de *vincere*, parce que l'espèce la plus commune s'attache aux corps voisins, ou de *vincere*, parce qu'elle triomphe de la rigueur de l'hiver.

II° GENRE.

TABERNEMONTANE, *Tabernemontana*. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions plus ou moins profondes ; corolle tubulée, à limbe plane, à cinq lobes ; cinq étamines renfermées dans le tube ; anthères aiguës, rapprochées les unes des autres ; ovaire muni à sa base de cinq glandes, chacune fendue en deux ; un style ; un stigmate épais ; follicules divergens, horizontaux, renflés, aigus, remplis d'une substance pulpeuse, dans laquelle sont plongées les graines à surface inégale et rude.

Ce genre comprend une douzaine d'espèces de l'Amérique, des Indes et de l'Afrique. Ce sont la plupart de petits arbres ou des arbrisseaux à feuilles quelquefois alternes, mais plus souvent opposées et à fleurs en thyrse pédonculé partant de l'aisselle des feuilles ou

de l'extrémité des rameaux. La fleur a de grands rapports avec celle des pervenches. Dans l'une et l'autre le tube de la corolle est renflé vers son orifice, et les divisions du limbe sont coupées obliquement. Le stigmate du tabernemontane ausonien est muni d'un rebord annulaire comme le stigmate des pervenches.

Le tabernemontane à feuilles de persicaire (*tabernemontana persicariæfolia*, Lw.). C'est un arbuste qui croît dans les bois aux Isles-de-France et de Bourbon. Sa tige est droite, chargée de rameaux dichotomes, cylindriques, de couleur cendrée, ne portant des feuilles qu'à leur extrémité supérieure, et laissant échapper un suc laiteux quand on les brise. Les feuilles, longues de six pouces au plus, soutenues par de courts pétioles, sont opposées, ovales-lancéolées, terminées en pointe mousse, absolument nues et d'un vert gai. Les fleurs à corolle jaune ou blanche sont

très-odorantes; elles naissent en thyrses opposés dans l'aisselle des feuilles aux sommités des rameaux. Les pédoncules communs sont redressés, et les pédoncules particuliers courbés vers la terre. Les divisions du calice sont petites, obtuses, recouvertes à leur base de quelques bractées plus petites encore. Le tube de la corolle a quatre ou cinq lignes de long; il est un peu renflé dans sa longueur, étranglé à son orifice; les divisions du limbe sont en fer de faulx et inclinées vers le pédoncule. Le stigmate est épais et porte à sa base un anneau membraneux.

Les fleurs de cet arbrisseau exhalent une très-forte odeur le matin et le soir. Le bois est aussi dur et d'un grain aussi fin que notre buis; on peut en tirer le même parti. Les Nègres en font des ustensiles, tels que des cuillers, des sebilles, &c.

Tabernemontana, du nom d'un botaniste allemand.

IIIe GENRE.

PLUMIÈRE, Frangipanier; *PLUMIERA*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice très-petit, à cinq divisions obtuses; corolle en entonnoir; tube long, grèle à la base, dilaté à son orifice; limbe à cinq lobes obtus; anthères rapprochées; style extrêmement court; stigmate fourchu; follicules longs, renflés, aigus, inclinés vers le pédoncule des deux côtés opposés; graines bordées d'une aile membraneuse.

LES quatre espèces de frangipaniers, que nous connoissons, habitent les climats chauds de l'Amérique, des Indes Orientales, et les îles de France et de Bourbon. Ils paroissent originaires de l'Amérique. Ce sont des arbrisseaux ou des arbres peu élevés, à cime lâche et chargée d'un petit nombre de branches qui ne portent de feuilles qu'à leur ex-

trémité supérieure. Les feuilles sont alternes, parfaitement entières, grandes et ramassées aux sommités des branches; elles y laissent, en se détachant, des cicatrices qui ne s'effacent jamais. Les fleurs grandes, odorantes et d'un aspect magnifique, naissent en corymbe du milieu des feuilles. Il n'est pas rare que quelques fleurs avortent. Ces végétaux contiennent un suc laiteux.

Le frangipanier rouge (*plumiera rubra*, Linn.). Cet arbre est, selon Jacquin, originaire du continent de l'Amérique, où il est fort rare. Il fut transplanté dans les Antilles. Son tronc est très-élevé et couronné d'une vaste cime; il paroît qu'il dégénère dans les îles d'Amérique, puisqu'il ne s'y élève qu'à quinze ou seize pieds. Ses branches sont tortueuses, cylindriques, marquées dans leur partie nue, de cicatrices que laissent les pétioles en se détachant, et garnies à leurs sommités de feuilles ovales oblongues aiguës, de six à quinze

pouces de long, en y comprenant un pétiole de deux à trois pouces; elles sont lisses et munies de trois nervures longitudinales, dont une épaisse et mitoyenne, et deux fines rejetées sur les bords. Les fleurs, dont la corolle de couleur rouge ou rose, répand une odeur suave, et n'est guère moins grande que le périanthe du lys, sont disposées en thyrse, et partent du milieu des touffes que forment les feuilles. L'ouverture du tube de la corolle est d'un jaune-safran, les follicules sont divergens, rabattus, longs d'un pied, épais d'un pouce à leur partie moyenne, plus minces à leurs extrémités, et tout couverts de tubercules. Le bois de cet arbre est fort solide, jaunâtre, amer.

Le frangipanier blanc (*plumiera alba*, Lin.). Cette espèce ne diffère de la précédente qu'en ce que ses feuilles sont plus serrées, plus étroites, blanchâtres en-dessous et courbées inférieurement sur les bords, que ses corolles sont

blanches et ses follicules plus courts.

Le frangipanier pudique (*plumiera pudica*, Lin.). Il est probable que cette espèce est originaire du continent de l'Amérique. Jacquin l'a observée dans l'île de Curaçao, où, selon lui, elle n'acquiert pas plus de cinq pieds de haut. C'est un arbrisseau semblable, par son port, aux espèces dont je viens de parler. Ses feuilles ramassées en touffe à l'extrémité des rameaux, sont oblongues et planes. Ses fleurs redressées, nombreuses, se succèdent continuellement durant deux mois, et répandent une odeur délicieuse. Leur corolle est jaune; ses lobes sont roulés tous ensemble sur eux-mêmes, et ne s'ouvrent jamais; c'est ce qui a fait donner à ces charmantes fleurs le nom de *donzellas*, par les habitans de Curaçao, ce qui signifie *demoiselle* ou *vierge*.

Les fleurs des frangipaniers sont employées dans toutes sortes de confitures, parce qu'elles leur communiquent leurs

doux parfums. Dans quelques endroits d'Amérique les femmes les recueillent pour en former des guirlandes et des couronnes, aussi simples qu'éclatantes, mais si l'on en doit croire Jacquin et Nicolson, l'un de ces arbres, le frangipanier blanc, offre un avantage beaucoup plus précieux, c'est celui de guérir cette lèpre contagieuse, suite funeste du mal vénérien, connue dans nos îles sous le nom de *pian*. Le suc du frangipanier blanc est laiteux, abondant; il tache et corrode tout ce qu'il touche. On l'emploie contre les verrues, les dartres, les ulcères, &c. La racine de cet arbre, prise en tisane, passe pour apéritive

Plumiera, genre consacré à la mémoire d'un botaniste français.

IVe ET Ve GENRES.

MATELEA. Aubl. Juss. (Voy. 3e vol. *Pentandrie-digynie.*)

CAMERARIA. Pl. Linn. Juss. (Voyez 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

II.

Deux ovaires ; fruit composé de deux follicules ; graines munies d'une aigrette.

VIe GENRE.

NÉRION, Laurier rose, Laurose ; *Nerium.* Tourn. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions petites et persistantes ; corolle en entonnoir ; tube insensiblement dilaté, accompagné à son orifice d'appendises découpés et saillans; limbe à cinq lobes obtus et obliques ; anthères rapprochées, en fer de flèche, et terminées chacune par un filament barbu ; un seul style ; un stigmate tronqué, porté sur un rebord en anneau.

Les nérions paroissent être tous ori-

ginaires des Indes Orientales. Cependant une espèce croît en pleine terre, dans les climats méridionaux de l'Europe et sur les côtes d'Afrique, que baigne la Méditerranée. Les nérions sont des arbrisseaux ou desarbres de moyenne grandeur. On en connoît huit à dix espèces. Leurs branches et leurs feuilles sont opposées ou verticillées trois à trois. Leurs fleurs, souvent grandes et apparentes, forment de magnifiques corymbes à l'extrémité des rameaux. Le nérion divariqué (*nerium divaricatum* Linn.) s'éloigne de ce genre, non-seulement par son port, mais encore par plusieurs caractères.

Le nérion oléandre, ou laurier rose (*nerium oleander*, Linn.). Ce bel arbrisseau, toujours vert, acquiert, dans les pays chauds, dix à vingt pieds de haut. Il habite le bord des eaux courantes, et lorsque les chaleurs de l'été consument la verdure, on le voit seul plein de vigueur et d'éclat, marquer de

ses couleurs superbes les méandres des ruisseaux et des fleuves. Voilà pourquoi les Grecs lui avoient donné le nom de *nérion*, qui signifie *humide*. Il a ses tiges, ses rameaux et ses feuilles redressées. Ses feuilles, longues de quatre à cinq pouces, portées sur de très-courts pétioles, naissent trois à trois en verticille, et sont fermes, étroites, lancéolées. Les fleurs à grande corolle rose ou blanche, forment à l'extrémité des rameaux de beaux thyrses en corymbe. Les divisions du calice sont aiguës et beaucoup plus courtes que le tube de la corolle. Ce tube a son orifice garni de cinq appendices, découpés délicatement et disposés en couronne. Les filets des étamines sont très-courts. Les filamens qui surmontent les anthères, étant tordus ensemble, les tiennent étroitement rapprochées. Les anthères sont en flèche et velues. Les follicules sont alongés et obtus.

La culture fait doubler la fleur du

nérion oléandre. Cet arbrisseau craint le froid ; on est obligé de le mettre en caisse dans nos climats tempérés, afin de pouvoir le rentrer dans l'orangerie à l'approche de l'hiver ; mais il croît en pleine terre dans les pays méridionaux de l'Europe. On le multiplie de bouture. Les feuilles de ce nérion ont une saveur âcre et sont sternutatoires, détersives, résolutives, purgatives, drastiques ; réduites en poudre, elles seroient un sternutatoire trop violent, si on ne le mêloit avec quelqu'autre poudre. Avec ces feuilles on fait encore des cataplasmes et des décoctions. On en compose, avec du beurre, un onguent pour la gale et autres affections cutanées. Selon Galien, cette plante prise intérieurement, est un poison; il est certain qu'elle produit sur les animaux des effets violens ; ils éprouvent des angoisses cruelles ; leur ventre se gonfle, une inflammation universelle attaque leurs viscères. Les remèdes sont

l'huile d'olive et tous les adoucissans.

Les Arabes se servent du charbon qu'ils retirent de cette plante pour faire leur poudre à canon.

VIIe GENRE.

ÉCHITE, *Echites.* Jacq. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes et petites ; corolle en entonnoir ; tube cylindrique ; limbe plane à cinq lobes ; anthères aiguës, convergentes ; cinq glandes à la base de l'ovaire ; un style ; un stigmate épais à deux lobes ; follicules grêles et très-longs.

Les échites croissent dans les pays chauds. On en trouve plusieurs espèces en Asie et en Afrique ; mais le plus grand nombre habite l'Amérique. Presque toutes contiennent un suc laiteux, et sont ligneuses. Quelques - unes forment des arbres, mais d'ordinaire, ce sont des arbrisseaux sarmenteux, dont

les tiges débiles grimpent sur les plantes environnantes. Leurs feuilles sont opposées ; leurs fleurs, souvent grandes et brillantes, forment des ombelles, des corymbes ou des épis à l'extrémité des rameaux ou dans l'aisselle des feuilles. La forme de la corolle est sujette à varier ; quelquefois son tube est renflé.

L'échite scholaire (*echites scholaris* Linn.). C'est un arbre des Indes Orientales ; son tronc est épais, peu élevé, ridé, crevassé, raboteux ; il se divise en plusieurs branches redressées et disposées comme en ombelles, lesquelles sont chargées de rameaux noueux. De chaque nœud partent cinq ou six feuilles verticillées, pétiolées, ovales, lancéolées, coriaces, nues, striées transversalement par des nervures latérales. Les fleurs petites, blanchâtres, nombreuses, forment des thyrses en ombelle à l'extrémité des rameaux ; les ramifications de leur pédoncule commun sont verticillées et disposées par étage. Les folli-

cules sont très-grèles, et d'une longueur remarquable. Linné dit qu'ils ont jusqu'à un pied et demi de long. Toutes les parties de cette plante contiennent un suc laiteux, amer, piquant. Son bois est beau, fort blanc, tendre, facile à travailler.

Rhumphe a donné à cette espèce le nom de *lignum scholare*, à cause de l'usage que l'on fait de son bois. On le divise en petites tablettes que l'on polit avec soin, et les enfans s'en servent pour écrire leurs leçons. Quand l'écriture couvre toute la surface de ces tablettes, on les frotte avec la feuille d'une espèce de figuier (*folium politorium*, Rhumph. amb. 4. t. 63.), jusqu'à ce qu'elles aient repris leur blancheur et leur poli. On fait aussi avec ce bois divers ustensiles. Dans quelques endroits des Indes où il est très-commun, on le coupe en madriers ou en planches, et on le fait entrer dans la construction des maisons. On a remarqué qu'il rend

la voix plus sonore dans les appartemens qui en sont lambrissés. Pour qu'il soit durable, il faut avoir soin de l'abattre à certaines époques et dans certaines circonstances connues des habitans des Indes. On attribue à l'écorce beaucoup de propriétés médicinales.

L'échite syphilitique (*echites siphilitica*, Linn.). Il croît à Surinam. C'est un arbre laiteux, dont les feuilles sont opposées, portées sur de courts pétioles, longues de neuf pouces ou davantage, ovales, pointues et parfaitement nues. Ses fleurs grandes et blanches forment des thyrses dans l'aisselle des feuilles; leurs pédoncules communs sont ramifiés, et leurs dernières divisions fourchues se terminent par des épis courts et serrés. Le stigmate ressemble à celui de la pervenche. Les deux follicules sont divergens.

La décoction des jeunes rameaux est employée en Amérique dans les maladies vénériennes.

Echites (Diosc.), d'un mot grec qui signifie *vipère*.

VIIIe GENRE.

CÉROPÈGE, *Ceropegia*. L. J. Lam.

(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit, à cinq dents et persistant; corolle tubulée, renflée à sa base, à limbe à cinq lobes, plus ou moins profonds et rapprochés; étamines petites et ne dépassant point le limbe de la corolle; anthères en fer de flèche; style extrêmement petit; deux stigmates; follicules redressés, cylindriques et très-longs.

On connoît huit à dix espèces de ce genre; les unes croissent en Afrique, vers le Cap de Bonne-Espérance, les autres dans les Indes Orientales; toutes habitent de préférence les lieux incultes et sauvages. Ce sont des herbes grimpantes, à racine vivace, à feuilles opposées, à fleurs partant de l'aisselle des

feuilles et de l'extrémité des rameaux, réunies deux ou trois sur des pédoncules communs, ou très-nombreuses, et composant des ombelles.

Ceropegia. Ce nom vient d'un mot grec qui signifie *candelabre.* L'ensemble des fruits, dans plusieurs espèces, ressemble à un candelabre.

IXe GENRE.

PERGULAIRE, *Pergularia.* L. J. Lam. (*Pentandrie-digynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant, à cinq divisions; corolle à tube cylindrique, à limbe à cinq lobes planes; cinq petites écailles en fer de flèche, dentelées à leur base et entourant les parties de la génération; cinq étamines semblables à cinq tubercules enfoncés dans le stigmate; point de style; stigmate épais et grand; follicules redressés, renflés, amincis vers le sommet.

Les cinq ou six espèces connues de ce genre, croissent en Afrique ou en

Asie. Ce sont des plantes herbacées, à racines vivaces, ou des plantes ligneuses. Leurs tiges sont grimpantes et leurs feuilles opposées. Leurs fleurs en corymbe, partent de l'aisselle des feuilles.

Pergularia, du mot latin *pergula*, qui signifie *treille*, ainsi nommé à cause de sa tige grimpante.

Xe GENRE.

STAPELIE, *Stapelia*. L. J. Lam.
(*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant, petit et à cinq divisions; corolle en roue; grande, plane, ayant cinq ou dix lobes; organes sexuels entourés d'une double étoile, l'une et l'autre ayant cinq rayons alternes; filets des étamines planes; anthères attachées le long des filets; point de style; deux stigmates peu visibles; follicules oblongs, aigus; quelquefois les deux étoiles qui environnent les parties sexuelles, sont placées sur un rebord circulaire.

On compte maintenant environ cin-

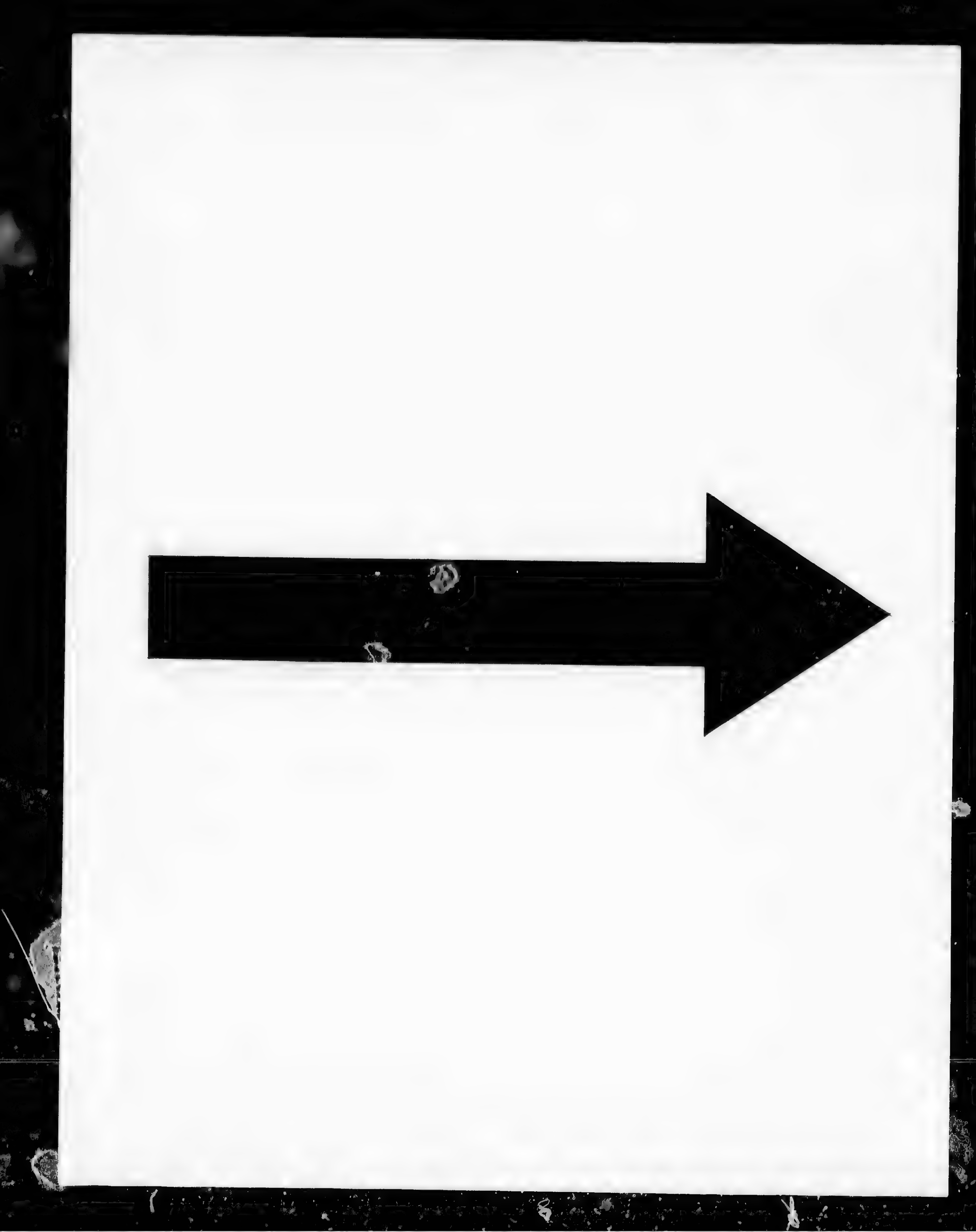
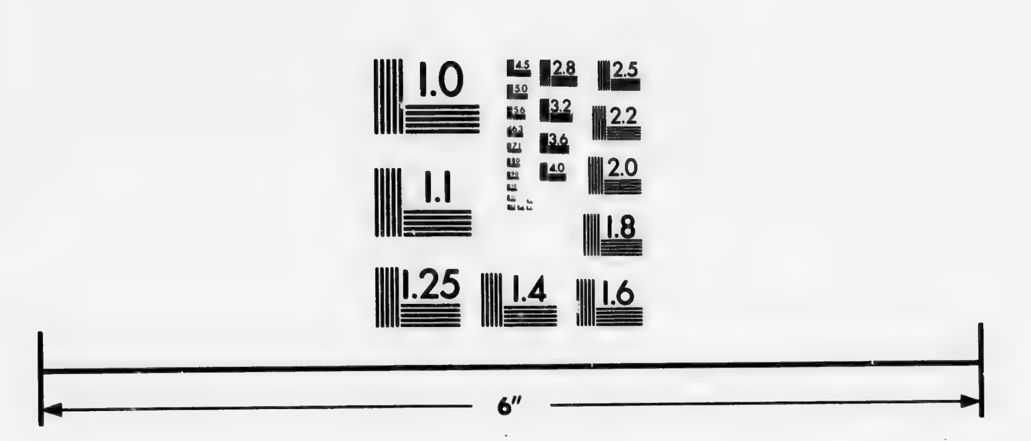


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

quante stapelies ; toutes habitent les Indes Orientales ou l'Afrique ; la plupart croissent vers le Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes d'un aspect très-remarquable. Leurs tiges sont succulentes, charnues, anguleuses, dentelées ou tuberculées, dépourvues de feuilles ; leurs fleurs sont grandes, divisées en cinq ou dix lobes, larges à la base, aigus au sommet, et quelquefois garnis de poils sur les bords et dans le centre ; elles sont solitaires ou deux à deux au sommet des pédoncules particuliers, partant de l'aisselle des tubercules ou des dentelures des tiges. Ces végétaux, comme tous ceux que les botanistes désignent sous le nom de *plantes grasses*, habitent de préférence les lieux secs et arides. On les trouve fréquemment dans les rochers et dans les sables aux expositions les plus chaudes.

Thunberg dit que les Hottentots se nourrissent de la racine de la stapelie incarnate (*stapelia incarnata*).

Stapelia, du nom d'un botaniste hollandais.

XIe GENRE.

PÉRIPLOQUE, *Periploca*. Tourn. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant très-petit et à cinq divisions; corolle en roue, plane et à cinq lobes; cinq appendices redressés, partant de l'orifice de la corolle et surmontés de cinq arètes; filets des étamines rapprochés, velus; style simple; stigmate épais, pentagone, muni de cinq glandes portées sur un petit pédoncule; follicules oblongs et renflés.

On connoît une douzaine d'espèces de périploques originaires de l'Afrique ou de l'Asie; la plupart sont des arbrisseaux grimpans. Toutes ont des feuilles opposées et des fleurs en corymbes ou en thyrses dans l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux.

Periploca, de deux mots grecs qui signifient *autour*, *lien*, parce que la tige se roule autour des plantes ou des corps qu'elle rencontre.

XIIe GENRE.

APOCIN, *Apocinum*. T. L. J. Lam.
(*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant, petit et à cinq divisions; corolle campanulée à cinq lobes roulés; cinq corps glanduleux entourant l'ovaire; anthères rapprochées, fourchues à leur base; style très-court; un stigmate large; follicules longs et aigus; graines couronnées d'une longue aigrette.

Quinze espèces ou environ. Les apocinées croissent dans toutes les parties du monde. Ce sont des arbrisseaux ou des herbes à racine vivace; la tige est ordinairement redressée; les feuilles sont opposées; les fleurs en corymbe ou en panicule, naissent dans l'aisselle des

feuilles ou à l'extrémité des rameaux.

L'apocin gobe-mouche (*apocinum androsami folium*, Lin.). Cette herbe croît dans le Canada et la Virginie. Sa tige rougeâtre est divisée en rameaux écartés, s'élève à un pied et demi; ses feuilles, longues d'un pouce et demi et portées sur un pétiole d'une ligne, sont ovales, pointues, vertes en-dessus, d'une couleur pâle et garnie de poil cotonneux en dessous. Ses fleurs très-petites, d'un beau rouge, ou légèrement purpurines, forment des thyrses en ombelle. Elles sont un peu inclinées; leur corolle est courte, campanulée et semblable à celle du muguet. Les pédoncules particuliers sont extrêmement courts. Les follicules, longs de deux pouces et demi, sont étroits, en alène, et lisses. Cette plante est laiteuse.

On cultive cet apocin comme plante d'agrément. Son port est très-élégant; ses fleurs ont beaucoup d'éclat. Les mouches attirées par le suc visqueux que

distillent ses fleurs, introduisent leur trompe entre les glandes qui environnent l'ovaire, et ne peuvent plus la retirer; elles y restent prises comme l'oiseau dans la glu.

L'apocin des Indes (*apocinum indicum*, Lin.). C'est un arbrisseau grimpant, qui croît aux Moluques et dans les Indes. Sa tige, assez courte, jette de longs sarmens grèles, rameux, lisses et feuillés. Ses feuilles sont pétiolées, ovales, en cœur à leur base, aiguës à leur sommet, et lisses en dessus. Les fleurs petites et d'un blanc verdâtre, naissent en thyrses courts et peu fournis dans l'aisselle des feuilles. Les divisions des pédoncules sont accompagnées de bractées courtes et aiguës. Les follicules sont oblongs et plus ou moins alongés.

Les Indiens mangent les feuilles de cet apocin crues ou cuites, et mêlées avec d'autres alimens, sur-tout avec le poisson. Ils les regardent comme salutaires à l'estomac. Ces feuilles ont une

saveur d'abord un peu amère, qui s'adoucit bientôt après.

Apocinum (Diosc. Pl.), formé d'un mot grec qui signifie *chien*, ainsi nommé, parce que les anciens ont cru qu'il y avoit une espèce d'apocin qui faisoit mourir les chiens.

XIIIe GENRE.

CYNANCHE, *Cynanchum*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant, petit et à cinq dents; corolle à tube très-court, à limbe à cinq lobes étroits et longs, et garnie à son orifice d'une couronne dentelée; étamines comme dans l'asclépias; style très-peu apparent; deux stigmates; follicules oblongs, aigus; graines aigrettées.

Vingt-cinq à trente espèces connues. On trouve des cynanches dans toutes les parties du monde. Ce sont des arbrisseaux ou des herbes à racine vi-

vace. Leurs tiges sont ordinairement grimpantes. Leurs feuilles sont opposées. Leurs fleurs naissent dans l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux. Elles sont disposées en épi, ou en corymbe, ou en ombelle. La cynanche viminale n'a point de feuilles.

La cynanche de Montpellier (*cynancum Monspelianum*, Lin.). C'est une plante à tige herbacée, grimpante, que l'on trouve dans les lieux maritimes, près de Montpellier, de Narbonne et en Espagne. La racine est traçante et rameuse ; les tiges sont déliées, lisses, longues et pleines d'un suc laiteux; les feuilles sont opposées, pétiolées, en cœur, aiguës, molles, longues au plus de deux ou trois pouces, et parfaitement nues ; les fleurs, petites et blanchâtres, naissent en corymbe, solitaires et pédonculées dans l'aisselle des feuilles.

Le suc laiteux de cette cynanche, épaissi par la cuisson, devient noirâtre, et ressemble beaucoup à la vraie sca-

monée de Syrie (*Voy.* le genre liseron), non-seulement par la couleur, mais encore par sa vertu purgative, qui est néanmoins plus foible.

La cynanche vomitive (*cynanchum vomitorium*, Lam.), appelée par Sonnerat ipécacuanha de l'Isle-de-France. Ses racines sont traçantes, ses tiges grimpantes, couvertes d'un duvet court et grisâtre; ses feuilles opposées, ovales, lancéolées, longues d'un à deux pouces, lisses en-dessus, cotonneuses en-dessous. Les fleurs petites, mais remarquables par leurs calices, dont les divisions ressemblent à des soies, et sont aussi longues que les lobes de la corolle, naissent en corymbes latéraux, pédonculés, lâches, peu garnis et velus.

La racine de cette plante est vomitive. On l'administre, après l'avoir pilée, à la dose de vingt-deux grains.

Cynanchum (Diosc.), *étrangle-chien*, en grec.

XIVe GENRE.

ASCLÉPIAS, *Asclepias*. T. L. J. L.
(*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit et persistant, à cinq divisions; corolle à cinq lobes planes et renversés; garnie à son orifice de cinq appendices en forme de cornets, portant souvent dans leur intérieur une corne saillante, redressés et appliqués contre les organes générateurs et alternes avec les lobes; étamines alternes, larges, nées du fond de la corolle, rapprochées en tube pentagone et touchant le stigmate, se recourbant sur son sommet tronqué, et portant chacune intérieurement une anthère à deux loges vides de pollen; point de style; un stigmate épais, pentagone, enveloppé par le tube des étamines, ayant à ses angles cinq fossettes, d'où s'échappent cinq corpuscules alternes avec les anthères, et par conséquent opposés aux lobes de la corolle; chaque corpuscule donne naissance à deux petits filets pendans, effilés à leur origine, coudés à leur extrémité infé-

rieure et logés chacun dans la loge contiguë de l'anthère voisine ; en sorte que chaque anthère reçoit dans les loges, deux filets appartenans à deux corpuscules différens ; follicules oblongs, aigus, souvent renflés à la partie moyenne ; graines aigrettées.

Ce genre comprend quarante à cinquante espèces d'arbrisseaux, d'herbes à racines vivaces ou de plantes annuelles. On trouve des asclépias dans toutes les parties du monde et à toutes les latitudes. La plupart ont leurs feuilles opposées et planes ; quelques-uns les ont opposées et roulées en dessous ; plusieurs les ont alternes ; une espèce n'en a point. Leurs tiges et leurs rameaux sont ordinairement redressés ; leurs fleurs forment des ombelles à l'extrémité de pédoncules solitaires, partant de l'aisselle des feuilles ou du sommet des tiges et des rameaux. Les ombelles sont accompagnées de collerettes à plusieurs folioles.

La structure des organes de la géné-

ration dans ce genre et dans les cynanques, les périploques et les apocins, a donné lieu à beaucoup de conjectures. Plusieurs savans distingués se sont attachés à décrire ces organes et leur assigner des fonctions; mais, en tombant d'accord sur la forme des parties, ils ont différé sur leur usage. Linné veut que les cinq lames rapprochées en tube, que nous avons décrites sous le nom d'étamines, soient en effet des étamines. Adanson les regarde seulement comme des anthères, et considère les appendices en cornet comme les filets qui les portent. Jacquin croit que les corpuscules et leurs divisions sont les anthères. Desfontaines a publié une opinion à-peu-près semblable; il observe que les corpuscules sont attachés immédiatement en dessus des fentes qui sillonnent le corps pentagone, que nous avons désigné sous le nom de stigmate, et pense que les fentes sont autant d'ouvertures par lesquelles le stimulant pénètre jus-

qu'aux ovaires. Richard, à l'exemple de Linné, croit que les lames rapprochées en tube sont des étamines; mais il suppose que les corpuscules sont des stigmates. Enfin, Lamarck, considérant que les lames alternent avec les divisions de la corolle et qu'elles ont deux loges, ne doute pas que ce ne soit des étamines, et il considère les corpuscules comme des conduits destinés à porter la vapeur fécondante dans les fentes latérales qui, selon lui, sont autant de stigmates. S'il s'agissoit de décider entre des autorités aussi respectables, le choix me paroîtroit difficile; mais il s'agit de s'arrêter à l'opinion la plus probable, et il me semble que celle de Desfontaines est le plus conforme aux faits que j'ai moi-même eu l'occasion d'observer plusieurs fois.

L'asclépias géant (*asclepias gigantea*, L.). Cette plante croît en Egypte dans les Indes. Sa racine est vivace; sa tige, haute de cinq à six pieds, est droite,

cylindrique, cotonneuse, sur-tout vers les sommités. Ses feuilles, portées sur des pétioles extrêmement courts, sont elliptiques et longues de trois à six pouces environ; elles sont cotonneuses et blanchâtres dessus et dessous dans leur première jeunesse, et se dépouillent du duvet de la face supérieure en vieillissant. Les fleurs à corolle, d'un jaune rougeâtre ou d'un rouge violet plus ou moins foncé, ont un pouce de diamètre. Ce sont les plus grandes que l'on connoisse dans ce genre; elles sont réunies en ombelle au nombre de cinq ou six au sommet de pédoncules solitaires partant de l'aisselle des feuilles. Leurs cornets sont serrés, très-saillans, et forment au centre de chaque corolle un cône très-remarquable. Les follicules sont enflés; leur superficie est lisse. Cette plante contient un suc laiteux, âcre et caustique. Elle donne la mort aux animaux qui la mangent.

L'asclépias de Syrie (*asclepias Sy-*

riaca, L.). Cette plante, originaire de l'Egypte et de la Syrie, et cultivée en Europe, s'élève à deux ou trois pieds. Sa racine est vivace; ses tiges sont droites, simples, verdâtres, ponctuées de rouge obscur vers leur base. Ses feuilles sont opposées, longues d'environ six pouces, ovales, molles, épaisses, cotonneuses et blanchâtres en dessous, et portées sur des pétioles de deux ou trois lignes de long. Les fleurs, de moyenne grandeur, à corolle rougeâtre ou blanchâtre, renversées sur le calice, sont disposées en ombelles pédonculées bien fournies, partant de l'aisselle des feuilles aux sommités des tiges. Les follicules, longs de deux à trois pouces, sont renflés, aigus à leur extrémité, et remplis de graines couronnées d'aigrettes fines, soyeuses ou blanches.

Cette plante contient un suc laiteux, âcre, caustique et dépilatoire. Ses feuilles, pilées et appliquées en cataplasme, sont estimées bonnes contre les humeurs

froides. Les aigrettes des graines forment une ouète dont on se sert dans le Levant pour garnir les habits et les lits. En mêlant cette ouète avec du coton ou de la soie, on parvient à en faire une étoffe légère assez belle. Enfin, on a essayé de tirer des tiges de cette plante une filasse qui pourroit servir à faire de la toile ou des cordages. Les vaches et les vers-à-soie passent pour manger impunément les feuilles de cet asclépias, malgré la causticité et l'âcreté des sucs qu'elles contiennent.

L'asclépias de Curaçao (*asclepias Cussaravica*, L.). C'est une jolie plante ligneuse qui croît en Amérique dans les pâturages, et ne s'élève pas à plus de trois pieds. Ses tiges sont cylindriques, rameuses, tant soit peu cotonneuses. Ses feuilles sont opposées, longues de deux à quatre pouces, pétiolées, lancéolées, parsemées d'un fin duvet à peine visible, ou parfaitement nues. Ses fleurs, à corolle rouge, jaune, sont nombreuses,

et naissent en ombelle pédonculée dans l'aisselle des feuilles et à l'extrémité des rameaux; elles sont petites, mais éclatantes; leur corolle est renversée sur le calice. Les follicules sont épineux.

Cette espèce donne un suc laiteux, qu'on administre, selon Williams Wright, aux personnes tourmentées par les vers. Lorsque la dose est forte, ce suc agit comme purgatif ou émétique doux. Il est diurétique et diaphorétique. Les racines sont blanches et ligneuses; prises en poudre, elles sont vomitives, mais le remède est dangereux.

L'asclépias de Ceylan (*asclepias lactifera*, L.). Cette espèce est foible et grimpante. Sa tige et ses rameaux sont grèles, herbacés, cylindriques, couverts d'un fin duvet, et se terminant en liane très-déliée. Ses feuilles, longues au plus de trois pouces, sont opposées, lancéolées, aiguës, nues à leur face supérieure, parsemées de poils rares à leur face inférieure, et portées sur de courts pé-

tioles. Voilà les caractères que présentent les échantillons renfermés dans l'herbier du Stathouder; mais cette description ne s'accorde pas avec la phrase du *flora zeylanica*, qui représente cette plante comme ayant la tige redressée, simple, &c. Seroit-ce Linné qui auroit commis une erreur, ou l'herbier du Stathouder seroit-il fautif? C'est ce que je ne puis décider, parce qu'il n'existe point de description complète ou de figure de cette plante. Je n'ai pas vu les fleurs. Selon Linné, elles sont disposées en ombelles très-courtes avec ombellules.

Paul Hermann, dans son Catalogue des Plantes de Ceylan, dit que cet asclépias, nommé dans le pays *kiriaghuna*, donne un suc laiteux que l'on emploie à défaut de lait de vache ou d'autre lait animal; et il ajoute que l'on fait cuire ses feuilles avec les alimens où il faut du lait. Mais il est probable qu'il y a ici une erreur; car peut-on pré-

sumer qu'une plante de ce genre fournisse un suc assez doux pour remplacer le lait, tandis que le suc des autres espèces est corrosif, purgatif et quelquefois vénéneux ?

L'asclépias dompte-venin (*asclepias vincetoxicum*, L.). On trouve cette plante dans les broussailles, les terreins pierreux et incultes. Elle s'élève à un pied et demi ou deux pieds. Sa racine est vivace, blanche, rameuse, composée de fibres menues. Elle jette plusieurs tiges herbacées, verticales, foibles, cylindriques, simples, un peu cotonneuses et très flexibles, chargées dans toute leur longueur de feuilles longues au plus de deux à trois pouces, y compris un court pétiole, opposées, en cœur, lancéolées, aiguës, vertes et lisses en dessus, blanchâtres et même un peu velues en dessous, ciliées sur les bords, et d'autant plus petites qu'elles se rapprochent davantage de la base ou du sommet des tiges. Elle fleurit en ger-

minal, floréal et prairial. Ses fleurs petites, blanchâtres ou jaunâtres, forment de petites ombelles pédonculées et solitaires, partant de l'aisselle des feuilles supérieures. La corolle est d'une substance ferme; elle est ouverte en étoile, et ses cornets se présentent comme des tubercules obtus et fermés. Les follicules de deux ou trois pouces de long sont pendans, oblongs et pointus.

La racine de cette espèce est amère, âcre, d'une saveur et d'une odeur désagréable, un peu narcotique lorsqu'elle est sèche; car, avant ce temps, elle est vomitive et suspecte. On la prescrit comme béchique, incisive, diurétique, sudorifique dans la toux catarrale, la bouffissure, l'hydropisie, les fièvres rebelles. On l'emploie extérieurement comme détersive. Les chevaux ne la mangent que lorsqu'elle a perdu son âcreté par la gelée. Haller doute que cette plante ait toutes les propriétés qu'on lui attribue, et la croit suspecte.

L'asclépias expectorant (*asclepias asthmatica*, Lin. Supl.). Cette plante croît dans les bois de l'île de Ceylan. Elle est entièrement velue, à l'exception de la face supérieure des feuilles. Sa tige est grimpante; ses feuilles sont opposées, pétiolées, rapprochées les unes des autres, en cœur, ovales, lancéolées, et assez semblables par leur figure et leur grandeur à celle du laurier commun. Les fleurs sont petites, disposées en ombelles avec ombellules dans l'aisselle des feuilles.

Sa racine passe pour très-bonne dans l'asthme humide. On en fait des syrops et des décoctions qui facilitent l'expectoration aux personnes attaquées de phthisie.

L'asclépias tortillé (*asclepias spiralis*, Forsk.). C'est un arbrisseau de l'Arabie. Il n'est point laiteux. Ses feuilles sont petites, ovales, obtuses. Ses fleurs solitaires ou pédonculées naissent dans l'aisselle des feuilles; les calices ont leurs

divisions étroites et lancéolées; les corolles, d'un vert-jaunâtre et velues intérieurement, ont leurs lobes tortillés en spirale du côté du soleil. Les fruits sont des follicules que l'on peut manger. Les graines sont douces et offrent un remède estimé pour calmer les douleurs du ventre.

Asclepias (Dioscor. Pl.), du nom d'Esculape, auquel ce genre a été consacré.

III.

Un ovaire, souvent une baie, rarement une capsule.

XVe GENRE.

AMBELANIER, *Ambelania*. Aubl. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice très-petit, à cinq divisions; corolle tubulée, cylindrique; orifice étroit; limbe à cinq lobes obliques et ondulés; étamines courtes; anthères

en fer de flèche ; un style ; un stigmate ovale, surmonté de deux pointes et placé sur un disque plane ; capsule charnue, ovale, à deux loges ; graines larges, plates et chagrinées, attachées à la cloison mitoyenne.

La seule espèce de ce genre (*ambelania anda*, Aubl.), est un arbuste qui croît dans l'île de Cayenne et à la Guiane. Son tronc grisâtre a environ huit pieds de haut sur sept à huit pouces de diamètre. Il se couronne d'un grand nombre de branches droites, noueuses, chargées de rameaux et de feuilles opposées. Les feuilles ont au plus sept pouces de long ; elles sont pétiolées, ovales, indifféremment aiguës ou obtuses à leur sommet, fermes, vertes, lisses, ondées à leurs bords. Leurs pétioles sont cylindriques et courts ; chaque paire semble réunie par une arête saillante, qui s'étend de l'un à l'autre pétiole opposé sur les deux faces des rameaux. Les fleurs à corolle blanche,

grande comme celle du jasmin, naissent trois ou quatre ensemble dans l'aisselle des feuilles, au sommet d'un pédoncule commun, garni d'une écaille à sa base, ainsi que les pédoncules particuliers des fleurs. Le fruit est une grande capsule, grosse comme un œuf, et d'un jaune citron, couverte de verrues dont la forme varie.

Ce fruit est bon à manger, quoique laiteux. Après l'avoir dépouillé de sa peau extérieure, on le fait tremper pendant quelque temps dans l'eau. Ainsi préparé, il a un goût acide et agréable, et comme par sa viscosité, il adhère aux dents et aux lèvres, les Créoles l'ont nommé *quienbiendent*, en corrompant l'expression *qui tient bien aux dents* : on confit le fruit dépouillé, et non dépouillé. La confiture des fruits dépouillés est légèrement purgative. On la conseille dans le pays pour guérir la dyssenterie.

XVIe GENRE.

CARISSE, Calac; *Carissa*. L. J. Lam.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit, à cinq divisions plus ou moins profondes; corolle beaucoup plus longue; tube renflé vers son orifice; limbe à cinq lobes; étamines non saillantes; un style; un stigmate simple ou un tant soit peu fourchu; baie petite, sphérique, à deux loges; loges à une, deux ou plusieurs graines applaties et attachées à la cloison.

On connoît six à huit espèces de carisses. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux épineux, originaires de l'Asie et de l'Afrique. Leurs rameaux sont opposés et quelquefois dichotomes; c'est-à-dire, divisés de deux en deux. Leurs feuilles sont opposées, et leurs épines, également opposées, sont souvent situées de manière à faire la croix avec les feuilles ou les rameaux. Il n'est pas

rare que ces épines servent de pédoncules. Les fleurs, assez semblables par la forme de leurs corolles, à celle du jasmin, naissent quelquefois solitaires; mais plus souvent en corymbe dans l'aisselle des feuilles, ou à l'extrémité des rameaux.

On connoît une carisse sans épine.

La carisse carandas (*carissa carandas*, Linn.). C'est un arbrisseau des Indes; il est très-rameux, et s'élève à quinze pieds environ; il est muni aux nœuds de ses rameaux d'épines opposées, divergentes, roides, simples, fourchues dans une direction contraire à celle des feuilles, lesquelles sont longues de deux ou trois pouces, opposées, elliptiques, obtuses, portées sur des pétioles très-courts. Les fleurs à corolle semblable à celle du jasmin, pour la forme et la couleur, naissent en corymbe à l'extrémité des rameaux; elles produisent des baies d'un rouge noirâtre dans leur maturité, et qui ont une

saveur acidule, fort agréable. On en fait de très-bonnes confitures.

XVIIe—XXIIIe GENRES.

PACOURIA. Aubl. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

ALLEMANDA. L. J. *Orelia.* Aubl. (*Pentandrie-monogynie.*)

MELODINUS. Forst. L. S. Juss. (*Pentandrie-digynie.*)

GYNOPOGON. Forst. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

RAUVOLFIA. Pl. Linn. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

OPHIOXYLON. L. J. (*Pentandrie-monogynie.*)

CERBERA. Linn. Juss. (*Pentandrie-monogynie.* Voyez 3e vol.)

IV.

Genres qui ont des rapports avec les Apocinées. Ils ne contiennent point de suc laiteux.

XXIVᵉ GENRE.

STRICHNOS, Vomique, Noix vomique; *Strichnos*. L. Juss. Lam. *Ignatia*. L. S. *Rouhamon*. Aubl. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions plus ou moins profondes, tombant avec la corolle; corolle tubulée, à limbe à cinq lobes plus ou moins profonds; cinq étamines; un style; un stigmate épais; baie globuleuse, grande ou petite, recouverte le plus souvent d'une écorce sèche et fragile; une loge pleine d'une pulpe succulente et à plusieurs graines orbiculaires (anguleuses dans l'*ignatia*, L. S.), attachées à un réceptacle central; embryon petit et plane au sommet d'un grand périsperme corné.

Obs. Le *strichnos patatorum*, L. S. n'a qu'une graine.

Ce genre comprend cinq ou six espèces des Grandes-Indes ou de l'Amérique méridionale. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à rameaux cylindriques et opposés, ordinairement terminés par une épine ; à feuilles également opposées, marquées de trois à cinq nervures longitudinales et réunies par un rebord transversal, qui s'étend de chaque côté du pétiole de l'une au pétiole de l'autre. Les fleurs sont disposées en corymbe, soit dans l'aisselle des feuilles, soit à l'extrémité des rameaux.

Le strichnos noix-vomique (*strichnos nux-vomica*, Lin.), est un grand arbre des Indes, qui croît dans les sables, et jette des rameaux épars et nombreux. Sa racine est épaisse et recouverte d'une écorce jaunâtre ; son tronc est brun ; il a jusqu'à dix pieds de circonférence. Ses rameaux sont chargés de feuilles opposées, portées sur de courts pétioles, longues de trois à quatre pouces, arrondies, ovales, aiguës à leur

sommet, lisses et luisantes en-dessus, marquées de trois à cinq nervures longitudinales. A la bifurcation des rameaux, ou à leur extrémité entre deux feuilles opposées et terminales, est une épine verticale. Les fleurs ne sortent des boutons qu'après la chute des anciennes feuilles, et quand les nouvelles commencent à paroître ; elles sont très-petites et disposées en thyrses à l'extrémité des rameaux. Le calice est peu apparent ; la corolle est verdâtre, tubulée et divisée à son sommet en quatre, cinq ou six lobes ; elle porte un nombre égal d'étamines ; le style délié et terminé par un stigmate globuleux, dépasse l'orifice de la corolle. Les baies arrivées à leur parfaite maturité, ressemblent à des pommes par leur forme, et sont d'un jaune doré ; leur écorce est épaisse et cassante ; leur pulpe est mucilagineuse et blanche ; les graines sont orbiculaires, planes, couvertes d'un duvet grisâtre, dures comme de la corne, et d'une

couleur jaune, blanche ou brune en-dedans. La pulpe, l'écorce et les graines sont extrêmement amères. Les autres parties du végétal ont la même saveur à un degré plus ou moins marqué.

Les fleurs se développent dans les temps chauds, et les fruits dans les temps pluvieux.

Toutes les parties de cet arbre sont de puissans purgatifs. La graine donnée à très-petite dose, est un poison violent pour les poissons, les quadrupèdes, les oiseaux, et même pour les hommes, quoique Lemery ait dit le contraire. Elle cause des mouvemens convulsifs, l'épilepsie et la mort. Quelques expériences faites sur des chiens, semblent prouver que ce poison n'agit pas comme narcotique; car il ne laisse aucune trace d'engorgement semblable à ceux que produisent les poisons coagulans; mais qu'il irrite fortement les fibres nerveuses, et cause ainsi des crises funestes. Le suc exprimé des feuilles, n'est pas moins

actif. Rheede, qui entre dans quelques détails sur les vertus de cet arbre, et sur son usage dans la médecine indienne, apprend que les excrémens humains sont employés comme contre-poison de cette plante. La graine, réduite en poudre, et appliquée extérieurement, est dessicative, détersive et résolutive.

Le strichnos bois de couleuvre (*strichnos colubrinum*, Lin.). C'est un arbre des Indes, qui paroît avoir beaucoup de rapport avec le précédent. Son tronc est moins élevé, et n'acquiert pas une épaisseur aussi considérable. Ses feuilles sont ovales, aignës; ses baies ne contiennent que deux ou trois graines, quelquefois anguleuses. Nous ne savons encore rien de positif sur cet arbre. Quelques auteurs pensent que c'est le mêmo que le strichnos noix-vomique.

L'écorce de la racine est brune et marbrée. Le bois qu'elle recouvre est dur, compacte, sans odeur, d'une saveur

âcre et amère. Le nom de bois de couleuvre a été donné à cette racine, parce que, selon quelques-uns, elle guérit la morsure des serpens, et selon d'autres, elle est tachetée comme la peau de ces reptiles. On nous apporte ce bois de l'île de Samar ou Soloo, et de Timar. Il est détersif, dessicatif, propre contre les fièvres intermittentes ou les fièvres malignes. On l'a employé avec succès contre les morsures des animaux venimeux et contre les vers. Il est diurétique. Il ne faut en user qu'avec d'extrêmes ménagemens, et n'employer que le bois qui a perdu une partie de ses propriétés par l'ancienneté, car le bois moins ancien cause souvent des maux de cœur et des vomissemens, même à ceux qui le scient.

Le strichnos, fève de Saint-Ignace, (*strichnos Ignatia* , Juss. *Ignatia amara*, L. S.), est un arbre des Indes, à rameaux nombreux, très-longs, sarmenteux, grimpans, cylindriques, et

parfaitement lisses. Ses feuilles, longues de cinq à six pouces, sont opposées, ovales, arrondies, très-aiguës à leur sommet, portées sur de courts pétioles, marquées de cinq nervures longitudinales et très-lisses. Ses fleurs blanches, pendantes, très-longues, exhalent une odeur de jasmin, sont réunies au nombre de quatre ou cinq sur des pédoncules naissant dans l'aisselle des feuilles. Ses baies ovales et grosses comme de petits melons, sont recouvertes d'une écorce dure et cassante, et contiennent une pulpe jaune et molle, dans laquelle sont logées vingt à vingt-cinq graines anguleuses. Ce fruit est d'une amertume insupportable. Nous en devons la connoissance à des jésuites portugais missionnaires.

Les Indiens l'emploient indifférement dans toutes les maladies, sans avoir égard au temps, à l'âge, et même à la dose. Ils ont sur ses propriétés des idées superstitieuses; ils croient, par

exemple, que c'est un sûr talisman contre les enchantemens, les mauvais génies. On dit que ces fruits ne font aucun mal aux Indiens, mais ils causent des convulsions, le ris sardonique, et le spasme aux Européens qui en font usage. En général, ses propriétés semblent peu différer de celles de la noix-vomique.

XXVe GENRE.

THÉOPHRASTE, Esquemolier;
Theophrasta. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq dents, petit et ne tombant point; corolle campanulée, très-courte; limbe à cinq lobes égaux avec leurs sinus et leurs sommets obtus; cinq étamines fort courtes; un style; un stigmate; capsule en forme de pomme, à écorce mince et fragile; une seule loge contenant plusieurs graines logées dans une substance presque pulpeuse; graines arrondies, attachées à un

réceptacle central, cylindrique; embryon dans un périsperme blanchâtre et corné.

La théophraste d'Amérique (*theophrasta Americana*, Lin.), seule espèce de ce genre, est un arbuste haut de trois ou quatre pieds, qui croît à Saint-Domingue, dans les bois et dans les savanes. La tige est droite, très-simple, garnie à son sommet de feuilles d'un à deux pouces de long, ramassées en faisceau, attachées en verticilles imparfaites, oblongues, coriaces, fermes, nues et bordées de dentelures épineuses, à sinus arrondis. Ces faisceaux de feuilles forment d'élégantes rosettes. Dans leurs aisselles sont de petites épines redressées, qui se détachent de bonne heure. Du fond des rosettes supérieures naissent de petits corymbes composés de beaucoup de fleurs d'un jaune rougeâtre, et d'une grandeur médiocre. Les fruits sont gros comme des pommes, et leur surface est

pointillée comme la peau de l'orange, dont elle a la couleur. Les graines sont dures et d'un rouge vif. On mange la pulpe, elle est rafraîchissante et d'une saveur agréable.

Theophrasta, du nom d'un botaniste grec.

XXVIe ET XXVIIe GRES.

ANASSER. Juss. (Voyez 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

FAGRÆA. Thunb. Juss. (Voyez 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

VINGT-SIXIÈME FAMILLE.

HYLOSPERMES, *Sapotæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice divisé, persistant; corolle monopétale, hypogyne, régulière, à divisions égales en nombre aux divisions du calice, mais munie intérieurement d'un nombre égal d'appendices alternes avec ses divisions, ou bien à divisions en nombre double de celles du calice, et dans ce cas dépourvue d'appendices; étamines opposées aux divisions de la corolle, en nombre égal avec elles, ou bien en nombre double, les appendices étant transformés en étamines; un ovaire; un style; un stigmate ordinairement simple; une baie ou un drupe à une ou plusieurs loges, chacune à une graine; graines osseuses, brillantes, marquées d'un grand ombilic latéral; embryon dans un périsperme charnu.

Cette famille se compose d'arbres et d'arbrisseaux étrangers à l'Europe. Plusieurs espèces sont cultivées dans les pays mêmes où elles croissent spon-

tanément, soit pour la beauté de leur port, le parfum de leurs fleurs ou la bonté de leurs fruits. On en cultive aussi certaines espèces dans les jardins d'Europe. Tous ces végétaux offrent plusieurs traits communs de ressemblance. Leur suc est laiteux. Leurs feuilles sont épaisses, coriaces, simples, très-entières, et constamment alternes. Elles sont ordinairement entassées vers les extrémités des rameaux. Leurs fleurs sont petites, et rasemblées par petits faisceaux, soit aux aisselles des feuilles, ou au bout des rameaux, soit sur l'écorce nue au-dessous de leur partie feuillée. Elles sont disposées une à une sur les pédoncules.

Cet ordre a de commun avec la troisième section des apocinées, le suc laiteux, la corolle régulière, souvent à cinq étamines, le fruit en baie et l'embryon accompagné de périsperme; mais elle en diffère par ses feuilles, qui sont toujours alternes, et le fruit qui est à

plusieurs loges, contenant chacune une seule graine. La famille des ébenacées a, de même que celle des hylospermes, les feuilles alternes, la corolle monopétale régulière et staminifère, le fruit en baie à plusieurs loges, contenant chacune une graine, et enfin l'embryon accompagné de perisperme ; mais l'insertion de la corolle divise essentiellement les deux ordres.

On trouve encore plusieurs ressemblances entre les hylospermes et les rhamnoïdes.

Ier GENRE.

JACQUINIER, *Jacquinia*. L. J. L.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions ; corolle ventrue, en cloche, à dix divisions, dont cinq intérieures alternes avec les extérieures et plus courtes ; cinq étamines ; baie contenant une graine arrondie et cartilagineuse.

Les jacquiniers sont des arbrisseaux

d'Amérique. On en connoît quatre ou cinq espèces. La tige est noueuse et rameuse ; les nœuds sont enflés ; les rameaux sont noueux et disposés plusieurs ensemble, ainsi que les feuilles autour des nœuds, de manière à paroître en verticille. Les fleurs terminent les rameaux ; les feuilles sont coriaces, épaisses, très-entières.

Le jacquinier à bracelets (*jacquinia armillaris*, Lin.). Cet arbrisseau croît dans les lieux voisins de la mer, à la Martinique, aux environs de Cartagène et dans d'autres endroits d'Amérique. Il s'élève à cinq ou six pieds. Son tronc est droit et sa tête quelquefois est arrondie avec élégance. De distance en distance le tronc est muni de nœuds assez renflés ; les branches et les feuilles naissent vers son sommet comme en verticille autour des nœuds ; les branches, noueuses comme le tronc, se sous-divisent en rameaux noueux, feuillés et très-ouverts. Le nœud qui termine les

derniers rameaux porte, comme les autres nœuds, un verticille de feuilles, du milieu desquelles naît une petite grappe de petites fleurs blanches et odorantes. Toute la surface de la plante est lisse, et l'écorce a une couleur cendrée. Les feuilles, épaisses et coriaces, sont longues de deux pouces ou plus, ovales, oblongues, arrondies à leur sommet que termine une petite pointe, rétrécies insensiblement en pétiole à la base, et un peu roulées en dessous à leur bord. Les grappes ont huit à dix fleurs; l'odeur de jasmin qu'elles répandent se conserve plusieurs jours après qu'on les a cueillies. Le calice et la corolle sont un peu coriaces. Les lobes du calice sont bordés d'un liséré brun, et se recouvrent les uns les autres par les côtés. La corolle, longue de trois ou quatre lignes, est une fois plus grande que le calice, et les cinq divisions intérieures sont le double plus courtes que les extérieures. Les baies qui succèdent sont rouges,

grosses comme un gros pois, rondes et terminées par une pointe. Les Caraïbes les enfilent comme des perles et en font des bracelets. Les oiseaux sont très-friands de ces fruits. Les feuilles et les rameaux de cet arbrisseau, broyés et jetés dans les eaux, enivrent les poissons; ils viennent nager au-dessus de l'eau et se laissent prendre.

Jacquinia, du nom de Jacquin, célèbre naturaliste, professeur de botanique à Vienne en Autriche.

IIe GENRE.

MANGLISSA. Juss. (Voyez 3e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

IIe GENRE.

SYDÉROXYLON, Argan; *Syderoxylum*. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions; corolle en roue également à cinq divisions; cinq appendices; cinq étamines (quelquefois dix; alors les appendices portent des anthères); drupe contenant une noix à une ou cinq graines.

Les argans sont des arbres et des arbrisseaux qui croissent dans l'Inde, dans l'Amérique septentrionale; mais la plupart en Afrique. On en connoît neuf ou dix espèces; quelques-unes sont épineuses. Les feuilles sont alternes, très-entières et disposées à l'extrémité des rameaux. Les fleurs sont petites, presque sessiles, et disposées par groupes aux aisselles des feuilles ou à la base des rameaux qui n'est point feuillée. La corolle de ces fleurs est organisée de ma-

nière que tantôt elle est à dix divisions et à cinq étamines, tantôt à dix étamines et à cinq divisions.

Le sydéroxylon à feuilles de laurier (*syderoxylum laurifolium*, Lam.). C'est le *bois blanc* de l'Isle-de-France. Il croît en Afrique et dans l'île de Madagascar. On le cultive au Jardin des Plantes, où il ne s'élève qu'à quinze ou vingt pieds. Cet arbre est toujours vert. Son tronc, couvert d'une écorce d'un brun noirâtre, est garni dans toute sa longueur de rameaux longs, flexibles, peu étalés. Les feuilles, épaisses et ondulées à leur bord, ressemblent à celles du laurier commun, et sont disposées vers l'extrémité des rameaux. Aux aisselles des feuilles ou au-dessous d'elles sur la partie nue des rameaux, sont disposés de petits groupes de fleurs. Ces fleurs paroissent dès le milieu de l'hiver, et restent trois mois entiers avant de s'épanouir. En bouton, elles ont une couleur incarnate très-agréable; elles

sont blanches lorsqu'elles sont entièrement développées. Les jeunes pousses ont une couleur rouge qui contraste avec le vert des anciennes feuilles. Les plus grandes feuilles sont longues de quatre à cinq pouces et lancéolées, rétrécies aux deux bouts, terminées au sommet en pointe émoussée, et à la base par un pétiole long de trois ou quatre lignes. Les pédoncules des fleurs sont rouges, charnus, cylindriques, et n'ont encore que deux ou trois lignes. On ne trouve point dans la corolle les appendices qu'on voit dans les autres espèces. Le bois de cet arbre est blanc et dur; de-là lui vient le nom qu'on lui donne à l'Isle-de-France.

On regarde comme anti-vénérienne et anti-scorbutique, l'écorce d'une espèce très-voisine de celle-ci; c'est le *sydéroxylon inerme*. La principale différence entre ces deux espèces, se tire de la couleur de l'écorce qui est noirâtre dans l'une et grise dans l'autre.

Syderoxylum, bois de fer, en grec.

IVe GENRE.

BASSIA, Illipé; *Bassia*. L. J. Lam.
(*Dodécandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice coriace, à quatre divisions profondes; corolle en cloche à huit divisions profondes; seize étamines rangées sur deux rangs; drupe charnu, laiteux, renfermant cinq noyaux chacun à une graine.

Les bassia sont des arbres de l'Inde. On en connoît trois espèces. La plus intéressante est le bassia à longues feuilles, vulgairement l'illipé (*bassia longifolia*, L.). Il croît dans le Malabar. Sa taille est élevée; ses derniers rameaux sont recourbés, un peu renflés, grisâtres. Les feuilles sont entassées à leur extrémité, ainsi que les fleurs. Les feuilles sont longues d'un demi-pied, ovales, lancéolées, très-entières, aiguës, relevées de nervures et portées sur

de courts pétioles. Elles tombent facilement. Les fleurs sont blanches, ramassées près du bout des rameaux aux aisselles des feuilles, et solitaires sur des pédoncules d'abord assez courts et ouverts, mais très-alongés après la floraison et pendans. Les divisions du calice sont épaisses, succulentes et longues de quatre à cinq lignes; les deux extérieures sont verdâtres; les intérieures sont blanches. La corolle est de la longueur du calice et succulente comme lui. Les étamines ne sont point saillantes en dehors; mais le style est alongé en alène, et une ou deux fois plus long que la fleur. Le drupe est ovale, charnu, laiteux.

Dans le pays on mange les fleurs. Elles donnent à l'eau une saveur agréable, et la rendent rafraîchissante.

Bussia, du nom d'un botaniste italien.

Ve GENRE.

MIMUSOPE, *Mimusops*. L. J. Lam.

(*Octandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à huit divisions disposées sur deux rangs ; corolle à huit divisions entières ou fendues en trois ; huit appendices en forme de petites écailles velues, alternes avec les étamines, et rapprochées de l'ovaire ; huit étamines ; un drupe à une ou deux graines.

Les mimusopes sont des arbres de l'Inde. On en connoît trois espèces.

Le mimusope elengi (*mimusops elengi*, Linn.). Les Indiens plantent ce bel arbre autour de leurs habitations, à cause de la beauté de son port, de l'ombre que fournit son épais feuillage, mais sur-tout à cause de l'odeur de ses fleurs une des plus agréables qu'on respire dans l'Inde. Sa taille est élevée ; son tronc est simple, droit, irrégulier, et couvert d'une écorce crevassée ; sa

tige est régulière, étalée et touffue. Ses feuilles semblables aux feuilles du poirier, mais plus grandes, sont d'un vert sombre et luisantes, alternes et très-nombreuses, fermes, elliptiques, rétrécies en une pointe aiguë, et traversées d'une nervure longitudinale, saillante, d'ou partent de très-fines nervures presque transversales. Les fleurs sont disposées deux ou trois ensemble aux aisselles des feuilles; leur diamètre est d'un demi-pouce. Le contour de la corolle est divisé en tant de parties que la fleur ressemble à une petite marguerite. Sa couleur est jaune. L'arbre fleurit deux fois tous les ans. Pendant le jour, les fleurs ne sont qu'à demi-écloses; au coucher du soleil et pendant la nuit, elles sont parfaitement épanouies; le matin, la terre est jonchée de leurs corolles. Ces corolles percées naturellement dans le centre, et divisées profondément en rayons nombreux, représentent une petite couronne. On les en-

file, pour en faire des colliers ou des guirlandes qu'on vend à vil prix dans les marchés. Les femmes roulent autour de leur col et de leurs cheveux, ces chaînes de fleurs. A leur couleur jaune on les prendroit pour des chaînes d'or. Cette couleur se change en un jaune brun quand les fleurs sont flétries. Ne pouvant plus servir d'ornement, on les étale sur les lits ; on les place sur les vêtemens qu'elles remplissent de leur agréable parfum.

Cet arbre vit cent années ; alors son tronc est si gros, que deux hommes, les bras étendus, l'embrassent à peine. Si l'on blesse l'écorce, il découle de la blessure une liqueur épaisse et laiteuse. Les jeunes rameaux sont presque cylindriques; les pétioles sont également cylindriques et environ de la longueur d'un pouce; les pédoncules sont presqu'aussi longs que les pétioles et couverts d'un duvet roussâtre, de même que les quatre divisions extérieures du calice. Le du-

vet qui couvre les quatre divisions intérieures est blanchâtre. Les unes et les autres sont épaisses, lancéolées et de la longueur de la corolle. Les vingt-quatre divisions de la corolle sont linéaires. Les étamines sont aussi longues que la corolle. Les huit écailles qui alternent avec elles sont couvertes de poil et rapprochées de l'ovaire. L'ovaire devient un drupe charnu, rouge dans sa maturité, semblable à une olive, et contenant une graine couverte d'une enveloppe épaisse et dure.

Le bois de mimusope est blanc et dur, promptement altéré par les vers, mais très-durable dans l'eau. Les fruits ont une chair douce, un peu astringente et bonne à manger. Les graines fournissent de l'huile par la pression. Dans l'île de Java, les peintres s'en servent à la place de l'huile de lin. L'eau distillée des fleurs est très-odorante. On la donne aux personnes mélancoliques ou malades de la fièvre.

VIe GENRE.

IMBRICARIA. Commers. Juss. Lam.
(Voy. 3e vol. *Pentandrie-monog.*)

VIIe GENRE.

CHRYSOPHYLLE, Caïmitier;
Chrysophyllum. Lin. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions; corolle en cloche à cinq divisions ouvertes; cinq étamines; un stigmate un peu fendu en cinq parties au sommet; une grande baie globuleuse à dix loges, contenant chacune une graine comprimée, marquée d'une cicatricule latérale.

Les chrysophylles sont des arbres et des arbrisseaux d'Amérique. On en connoît sept espèces. La surface inférieure des feuilles est, dans presque toutes les espèces, couverte d'une couche de poils soyeux et dorés, qui réflé-

chissent la lumière. Les fleurs sont nombreuses et disposées aux aisselles des feuilles.

Le chrysophylle caïnito, le caïmitier (*chrysophyllum caïnito*, Lin.). Il croît à Saint-Domingue et à la Martinique. Sa hauteur est de trente à quarante pieds. Son tronc, couvert d'une écorce roussâtre et crevassée, porte une tête bien garnie, très-étalée et très-élégante. La face inférieure des feuilles, les pétioles, les pédoncules et les calices des fleurs brillent d'une couleur d'or ferrugineuse. Les feuilles naissent sur les derniers rameaux, et les fleurs dont la couleur est blanchâtre et la longueur de deux ou trois lignes, sont très-nombreuses et disposées en faisceau aux aisselles des feuilles. La longueur des feuilles est de deux ou trois pouces jusqu'à un demi-pied. Elles sont larges, ovales, prolongées en pointes, rétrécies en un court pétiole, et relevées de fines nervures, presque transversales, nais-

sant de la nervure longitudinale. Leur consistance est ferme, et leur face supérieure très-polie, luisante et d'un vert brun. Les fruits sont globuleux, gros comme de petites pommes, variés de diverses couleurs, couverts d'une peau fine et lisse, et formés d'une chair molle un peu gluante et laiteuse, qui recouvre dix noyaux bruns.

Le bois de cet arbre est employé à bâtir. Il est roussâtre, fibreux et flexible. Les indigènes aiment et mangent les fruits; la plupart des Européens leur trouvent une saveur trop douceâtre.

Chrysophyllum, *feuille d'or*, en grec.

VIIIe GENRE.

ACHRAS, Sapotilier ; *Achras*. L. J. Lam. (*Hexandrie-monog*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à six divisions profondes, disposées sur deux rangs ; corolle à tube, en cloche, à limbe à six divisions ; six écailles échancrées insérées à l'entrée du tube ; six étamines ; fruit globuleux, charnu, à douze loges, contenant chacune une graine comprimée, marquée sur le côté d'une longue cicatricule terminée par un onglet proéminent.

L'ACHRAS sapotier, le sapotilier (*achras sapota*, Lin.). Le sapotilier est cultivé dans les Antilles, et croît spontanément sur la partie voisine du continent. Il acquiert quelquefois cinquante pieds de hauteur ; sa forme est élégante ; ses rameaux sont disposés par étage, mais assez irrégulièrement. Les extrémités des derniers rameaux sont peu renflées ; les feuilles y sont entas-

sées, ainsi que les fleurs. Les feuilles y sont alternes et ressemblent à celles du laurier commun. Elles sont longues de trois ou quatre pouces, oblongues, rétrécies en pointe aux deux bouts, épaisses, luisantes, un peu ondulées à leur bord, et portées sur de courts pétioles. Les fleurs blanchâtres, inodores, longues de trois ou quatre lignes, ovales et portées chacune sur un pédoncule long d'un demi-pouce, sont disposées aux aisselles des feuilles, ou à l'extrémité même des rameaux. La corolle ne tombe que fort tard. Pendant la fécondation, les fleurs s'épanouissent et deviennent en cloche; elles se ferment ensuite, et redeviennent ovales. Le fruit, ordinairement gros comme une pomme, varie de forme et de grosseur. Tantôt il est globuleux, tantôt elliptique ou ovale. Son écorce est rude et cassante, et d'un noir couleur de rouille. Sa chair est blanchâtre et très-molle; ses graines, dont la plupart avortent, sont noires, très-

luisantes, et marquées d'une longue cicatricule.

Toutes les parties de cet arbre sont remplies d'une liqueur laiteuse, très-visqueuse, et qui s'écoule quelquefois des bourgeons. Les fruits ne sont mangeables que lorsqu'ils commencent à pourrir. Ils tiennent le premier rang parmi les meilleurs fruits d'Amérique. On les préfère ordinairement à l'ananas. On les sert sur toutes les tables. Les habitans de la Martinique emploient les graines en émulsion dans les rétentions d'urine. Prises à petite dose, elles sont en effet très-apéritives; mais elles causent des douleurs atroces si on les prend en trop grande quantité.

Le sapotilier dans les forêts d'Amérique, sert d'asyle à une foule d'oiseaux qui trouvent dans ses fruits une nourriture qu'ils aiment. C'est un superbe spectacle que celui de voir les longs nids des rolliers pendus à l'extrémité de ses branches. L'oiseau-mouche y fixe

aussi le sien; il le construit avec les parties les plus délicates des fleurs et le cache dans la touffe des feuilles de l'extrémité des rameaux. Les hoccos, les dindons sauvages et plusieurs autres gallinacées, pressés par la faim et attirés par la bonté des fruits du sapotilier, accourent de toutes parts et le couvrent presque continuellement. Cependant les oiseaux ne sont pas tranquilles possesseurs de cet arbre. L'adroit chasseur connoissant leurs habitudes, les attend sous son ombre pour leur faire la guerre. Certaines espèces de chauves-souris et de rats viennent dévorer leur couvée et fixer leur demeure dans leurs nids.

V.

Genres qui ont de l'affinité avec les Hylospermes.

IXe GENRE.

MIRSINE, *Mirsine*. L. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit persistant, à cinq divisions profondes; corolle à cinq divisions rapprochées par le sommet; cinq étamines courtes opposées avec les divisions de la corolle; un style; un grand stigmate en tête plumeux et saillant hors de la corolle; baie renfermant une noix à cinq loges, chacune à une graine.

Les mirsines sont des arbustes exotiques. On les cultive au jardin des Plantes. Ils sont lactescens; leurs feuilles sont alternes, dentées; les fleurs sont groupées à leurs aisselles.

Le mirsine d'Afrique (*mirsine Africana*, Linn.). Cet arbrisseau est tou-

jours vert ; il s'élève à deux ou trois pieds dans nos jardins. Il est très-rameux, touffu, et son feuillage ressemble à celui du myrte. Les feuilles sont d'un vert sombre, luisantes en dessus, fermes, très-rapprochées, et disposées alternativement sur les rameaux et les branches. Elles sont longues de cinq à dix lignes, elliptiques, aiguës, un peu dentées au sommet, et entières, roulées à leur bord, et rétrécies en un court pétiole à la base. Les fleurs sont petites rougeâtres, portées sur des pédoncules très-courts, et disposées une à cinq ensemble à l'aisselle des feuilles. Le calice et la corolle sont parsemés de points glanduleux. La corolle est ciliée et fermée. Le stigmate forme une tête en pinceau, saillante au-dehors de la corolle. La baie est bleue, petite, semblable à celle de la busserolle, et contient un noyau un peu applati.

Myrsine ; Théophraste donnoit ce nom au myrte.

VINGT-SEPTIÈME FAMILLE.

LES ÉBÉNACÉES. *Guyacanæ*. J.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce divisé au sommet ; corolle insérée au fond ou au sommet du calice, monopétale, simplement lobée ou à divisions très-profondes ; étamines insérées sur la corolle, tantôt en nombre déterminé, et alors en nombre égal ou en nombre double avec les divisions de la corolle, tantôt en nombre indéterminé, et alors réunies à la base par les filets en un seul ou plusieurs corps ; ovaire ordinairement supérieur, rarement inférieur ou à moitié inférieur ; un style ; un stigmate simple ou divisé ; fruit supérieur et quelquefois inférieur, sous la forme de capsule ou de baie et à plusieurs loges, chacune à une graine ; embryon de la graine plane dans un périsperme charnu.

Les ébénacées sont des arbres et des arbrisseaux étrangers à l'Europe, à l'exception d'une seule espèce. Plusieurs sont cultivées dans nos jardins.

Leurs feuilles sont toujours simples et alternes ; souvent elles sont épaisses et coriaces. Les fleurs naissent presque toujours aux aisselles des feuilles.

Le genre diospyros fait le passage de cette famille avec la famille précédente. Il a, comme les hilospermes, la tige ligneuse, les feuilles alternes, les fleurs axillaires, la corolle monopétale, les étamines insérées sur la corolle et en nombre déterminé, un style, une baie, supérieure au calice, une seule graine dans chaque loge, et enfin les graines pourvues de périsperme; mais il en diffère par l'insertion de la corolle. Plusieurs genres de la famille semblent se rapprocher des familles à corolle polypétale, soit par leur corolle très-profondément découpée, comme dans les malvacées, soit par la réunion des filets des étamines.

On trouve dans les ébénacées l'arbre qui produit la véritable ébène, et ceux qui donnent le storax et le benjoin. On

y trouve encore un arbrisseau propre à la teinture, et un autre qui pourroit remplacer le thé.

I.

Étamines définies.

I[er] GENRE.

DIOSPYRE, Plaqueminier, Ebénier; *Diospyros*. L. J. Lam. (*Octandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre ou six divisions, évasé; corolle insérée au fond du calice, évasée, à quatre ou six divisions; huit à seize étamines courtes, insérées à la base de la corolle; anthères quelquefois stériles; ovaire supérieur; style court à quatre divisions; quatre stigmates, quelquefois fendus en deux; baie supérieure ordinairement grande, à huit à douze loges, contenant huit à douze graines, et ceinte par le calice évasé en forme de capsule; graines comprimées, en forme d'amandes.

Le diospyre ébénier (*diospyros ebenum*, L.). Il croît dans toute l'Inde,

dans les forêts, et on le reconnoît aisément à l'écorce noirâtre de son tronc. Sa taille est élevée; son tronc est droit et sa tête élancée; ses rameaux sont dressés et garnis de feuilles éparses semblables à celles des lauriers; les fleurs sont petites et blanches, solitaires et sessiles à l'aisselle des feuilles, ou souvent à l'extrémité des derniers rameaux. Les fruits sont charnus et semblables à un œuf de pigeon. Les feuilles sont également d'un noir-verdâtre, mais un peu pâles en dessous. Elles sont longues de trois pouces environ, presque lancéolées, un peu obtuses aux deux bouts, très-entières à leur bord et portées sur de courts pétioles. Leur surface est lisse et brillante, et leur substance dure. Les fleurs ont huit étamines, et le calice et la corolle sont à quatre divisions. Le fruit est à huit loges contenant chacune une graine dure, couleur de châtaigne. L'enveloppe charnue du fruit est peu épaisse.

On donne dans le commerce le nom d'ébene à des bois différens et même de couleur diverse ; mais, en général, pesans, très-durs et susceptibles d'un très-beau poli. Parmi les différens arbres de l'Inde, dont le bois est noir et dur, celui que nous venons de décrire, d'après le manuscrit de Commerson, est celui qui fournit l'ébène la plus connue, la plus estimée, et la seule qui devroit porter ce nom.

L'écorce de l'ébenier est mince et dure ; l'aubier blanc, uni, pesant ; le cœur ou l'ébène est très-noir, très-uni, très-pesant. Dans un tronc gros comme la jambe, le cœur n'a qu'un pouce de diamètre, et dans les gros troncs, que deux hommes pourroient à peine embrasser, l'aubier n'a que quatre ou cinq doigts de diamètre ; tout le reste a été converti en ébène.

L'ébène est connue depuis les temps les plus reculés. Les poètes ont représenté le dieu des enfers sur un trône

d'ébène. Elle est employée dans l'Inde à faire les statues des dieux et les sceptres des rois. Le peuple, dans ces contrées, attribue à ce bois précieux la vertu de détruire l'effet des poisons et les enchantemens. Sur la côte de Coromandel, tous les meubles, tous les instrumens sont faits avec l'ébène. Chez nous, ce bois plus commun que chez les anciens, est employé à mille petits ouvrages de marqueterie et de mosaïque; cependant la connoissance des vernis et les moyens que l'on trouve aujourd'hui de donner à plusieurs sortes de bois durs une couleur noire durable, a rendu son emploi beaucoup plus rare. L'ébène doit être parfaitement noire et sans aucune veine; son goût est astringent et piquant. Elle répand une odeur agréable quand on la brûle sur les charbons. Le nom qu'elle porte exprime sa dureté. Ebène a été formé du mot hébreu *eben*, qui signifie *pierre*.

Diospyros (Théoph), *blé de Jupiter*, en grec.

IIe GENRE.

ROYÈNE, *Royena*. L. Juss. Lam.
(*Décandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice renflé et à cinq divisions ; corolle renflée, courte, à cinq lobes, et insérée au fond du calice ; dix étamines à filets courts insérés sur la corolle ; ovaire supérieur terminé par deux styles ; deux stigmates ; capsule supérieure à quatre sillons, à quatre valves, à une loge ; quatre noix enveloppées dans un arille.

Les royènes sont des arbrisseaux du Cap de Bonne-Espérance. On en connoît sept espèces ; la plupart sont plus ou moins velus. Leurs feuilles sont très-entières. Leurs fleurs sont peu apparentes, souvent pédonculées et disposées à l'aisselle des feuilles. Quelquefois elles sont femelles, à cause de la stérilité des anthères.

Royena, du nom d'un botaniste hollandais.

IIIe GENRE.

POUTERIA. Aubl. Juss. (Voyez 3e vol. *Tétrandrie-monogynie.*)

IVe GENRE.

STYRAX, Alibousier; *Styrax*. Tourn. L. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice renflé à cinq dents ou à bord entier ; corolle à tube court, à limbe fendu profondément en trois, à sept divisions, et insérée au fond du calice ; six à seize étamines, dont les filets, insérés au fond du tube de la corolle, sont réunis à la base en forme d'anneau ; ovaire supérieur ; un style ; un stigmate ; drupe supérieur coriace ; un seul noyau à une graine et sphérique, ou deux noyaux planes d'un côté et convexes de l'autre.

On connoît quatre espèces de styrax ; une croît en Amérique ; une seconde

dans l'Inde, et les deux autres en Europe. Ce sont des arbres et des arbrisseaux remarquables par la beauté de leurs fleurs, qu'on prendroit, au premier abord, pour des fleurs d'oranger. Elles sont disposées aux aisselles des feuilles, tantôt solitaires, tantôt en grappe. La substance appelée *benjoin*, est fournie, selon l'observation de Dryander, par une espèce de styrax (*styrax benzoin*), et non par le *laurus benzoin*, ni par le *terminalia benzoin*.

Le styrax officinal, storax (*styrax officinale*, L.). Cet arbrisseau s'élève peu et croît dans les pays chauds, dans la Syrie, la Judée, l'Italie, et dans les départemens méridionaux de la France. Il ressemble au cognassier; mais ses feuilles sont plus petites, et ses fleurs ont l'aspect des fleurs de l'oranger. Son tronc, couvert d'une écorce grise et unie, porte une tête un peu étalée; et ses rameaux, garnis de feuilles alternes, se terminent par une grappe de fleurs

blanches. Lorsqu'au printemps sa tête est blanchie de fleurs, cet arbrisseau produit un effet très-agréable. La surface des jeunes rameaux, des pédoncules, des calices, des corolles, et la surface inférieure des feuilles, sont couvertes d'un duvet plus ou moins blanchâtre. Les feuilles sont pétiolées, molles, longues de deux pouces environ, ovales, très-entières et d'un vert luisant en dessus. Les calices sont hémisphériques et entiers à leur bord. Les corolles sont à cinq, six ou sept divisions lancéolées. Le fruit, gros comme une aveline, couvert d'une enveloppe blanche et charnue, ceint par le calice et terminé par un long style en alène, renferme deux noyaux appliqués l'un contre l'autre.

Cet arbrisseau est résineux et odorant. Dans nos départemens méridionaux, il ne fournit que très-peu de résine; mais dans les pays chauds, dans la Syrie, on en retire abondamment par

incision. Elle est en masse rougeâtre ou jaunâtre, mollasse, grasse et d'une odeur suave. On lui donne le nom de *storax solide.* Quelques auteurs lui ont donné encore celui de *thus judeorum*, parce qu'ils ont cru que c'est l'encens que les mages apportèrent à Jésus. On doit rejeter cette résine lorsqu'elle est noire et pleine d'impuretés et de sciure de bois.

On connoît dans le commerce deux autres espèces de storax ; le storax calamite, ainsi nommé parce qu'on l'apportoit autrefois dans des roseaux pour mieux conserver sa beauté et sa bonne odeur. Cette espèce est la plus estimée dans la médecine et pour les parfums ; mais l'on pense que c'est un composé artificiel du vrai storax et d'autres substances odorantes. Il est en masses rougeâtres remplies de larmes blanches, et quelquefois en larmes séparées rougeâtres en dehors, blanchâtres en dedans et d'une odeur douce, semblable à celle

du baume du Pérou. Le storax liquide est encore un composé artificiel ; il offre une matière visqueuse et grossière, de couleur grise, d'une odeur forte et aromatique ; le plus souvent c'est un mélange de matières résineuses avec du véritable storax, de l'huile et du vin.

On prend intérieurement les deux premières espèces de storax ; elles sont vulnéraires, cordiales, détersives. On les applique encore extérieurement ; on en fait des fumigations. Le storax liquide n'est employé qu'à l'extérieur. Il est très-résolutif ; il fortifie le cerveau par son odeur.

Styrax, du mot latin *stiria*, glaçon pendu au bord des toits des maisons pendant l'hiver. On a donné ce nom au storax, parce qu'il découle de l'arbre en larmes qui ont la figure de cette goutte d'eau congelée.

Ve GENRE.

HALESIER, *Halesia*. Ellis. L. J. Lam. (*Dodécandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit à quatre petites dents, et couvrant en partie l'ovaire; corolle grande, en cloche, ventrue, fendue à son bord en quatre lobes peu profonds; douze étamines; filets réunis à la base en un anneau, qui ceint la sommité de l'ovaire et faisant corps avec la corolle; anthères faisant corps avec les filets; style plus long que la corolle; stigmate simple; noix sèche, oblongue, relevée de quatre ailes membraneuses; noyau dur, divisé intérieurement en deux ou quatre loges, chacune à une graine.

Ce genre, très-voisin du précédent, s'en distingue par son ovaire inférieur. Il ne renferme que deux espèces. Ce sont deux arbrisseaux de la Caroline qu'on pourroit cultiver en pleine terre dans nos climats. Leurs fleurs sont blanches, pédonculées, penchées ou pendantes,

et naissent trois à cinq ensemble sur les vieux rameaux. Elles sont épanouies avant l'entier développement des feuilles. Dans le *halesia tetraptera,* les ailes du fruit sont égales. Dans le *halesia diptera,* deux sont plus petites.

Halesia, du nom d'un célèbre botaniste et physicien anglais.

I I.

Etamines en nombre indéterminé.

VIe GENRE.

ALSTONIA, *Alstonia.* Mut. L. S. Juss. Lam. (*Polyandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, dont les intérieures sont plus grandes; corolle à tube court, à limbe à huit ou dix divisions profondes, mais alternativement plus intérieures, c'est-à-dire sur deux rangées; un grand nombre d'étamines insérées dans le tube

de la corolle et imbriquées ; ovaire supérieur ; un style ; un stigmate en tête ; fruit....

L'ARBRISSEAU qui constitue ce genre est l'alstonia theifère (*alstonia theæformis*, L.). Il croît en Amérique, et ressemble au café par beaucoup de caractères. Ses feuilles sont rapprochées, dépourvues de stipules, roides, elliptiques et bordées de dents obtuses au sommet. Les fleurs sont sessiles, blanches, et viennent quatre ou cinq ensemble à chaque aisselle de feuille. Les feuilles mâchées rendent la salive verdâtre, et ont absolument le goût du thé.

VIIe, VIIIe ET IXe G^RES^.

SYMPLOCOS. Jacq. L. Juss. Lam.
(*Polyadelphie-polyandrie.*)

CIPONIMA. Aubl. Juss. Lam.
(*Polyandrie-monogynie.*)

PARALEA. Aubl. Juss. (*Polyandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

Xe GENRE.

HOPÉE, *Hopea*. Linn. Juss. Lam.

(*Polyadelphie-polyandrie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq divisions ; cinq pétales joints à leur base avec les filets des étamines réunis en cinq faisceaux ; étamines nombreuses; ovaire inférieur surmonté d'un style persistant, épaissi insensiblement vers le sommet ; un stigmate ; drupe sec, oblong, couronné par le calice ; noyau nu à trois loges, dont deux avortent ordinairement.

Le hopea des teinturiers (*hopea tinctoria*, L.). Cet arbrisseau est la seule espèce du genre. Il croît dans la Caroline, dans les bois marécageux. Sa hauteur est de sept à huit pieds. Ses feuilles sont disposées au sommet des rameaux, alternes, portées sur de courts pétioles, longues de trois pouces, ovales, lancéolées, un peu inégales à leur bord,

polies, d'un vert-jaunâtre, et ressemblent à celles du laurier. Ses fleurs sont blanches et odorantes, s'épanouissent avant l'entier développement des feuilles, et sont disposées à leur aisselle ou au dessous d'elles sur la partie nue des rameaux, sous la forme d'épis très-courts et accompagnés de bractées. Les feuilles de cet arbrisseau ont un goût sucré. Leur suc ou leur décoction teint en jaune orangé le linge et les étoffes ne soie. Les Sauvages s'en servent pour teindre de cette couleur.

Hopæa, du nom d'un botaniste écossais.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

E, &c.

ressem-
eurs sont
ouissent
les feuil-
sselle ou
nue des
ois très-
tées. Les
un goût
on teint
toffes ne
nt pour

otaniste

ME.